LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION : 32 pages de programmes et de commentaires

DERNIÈRE ÉDITION

64272
1837

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 13013 – 6 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · – DIMANCHE 30 NOVEMBRE-LUNDI 1er DÉCEMBRE 1986

Trêve armée aux Philippines

Pour la première fois depuis de nombreuses années, les fusils se sont tus aux Philippines à la suite de la trêve provisoire signée le jeudi 27 novembre entre les représentants de Mme Aquino et ceux de la guérilla communiste. Ce développement est d'autant plus significatif que le cessez-le-feu, prévu pour une durée de soixante jours reconductible, ne doit intervenir que le 10 décembre. Mais si encourageant soit-il, le calme qui semble régner sur l'ensemble de l'archipel depuis quarante-huit heures ne doit pas trop faire illusion.

En effet, dix mois après la fuite des Marcos, qui ont été les véritables fourriers du communisme aux Philippines, une partie très serrée continue de se jouer entre l'armée, la guérilla et la présidente. Cette dernière a marqué des points cette semaine en obtenant du chef d'état-major général Fidel Ramos son accord non seulement sur une trêve avec la guérilla mais aussi sur le renvoi, quelques jours plus tôt, de M. Juan Ponce Enrile, ce ministre de la défense dont l'attitude ouvertement critique à l'égard du gouvernement encourageait les officiers les plus extrémistes à prendre le pouvoir.

Pour s'assurer l'appui du général Ramos, Mme Aquino a dû faire de sérieuses concessions. En premier lieu, elle s'est engagée à former un nouveau cabinet. Outre M. Enrile, deux membres du précédent gouvernement, soupçonnés de corruption, ne retrouveront pas leurs portefeuilles. D'autres collaborateurs de la présidente, jugés trop « progressistes » par les militaires, feront également les frais de l'opération.

En outre, les termes de la trêve passée avec l'insurrection armée n'engagent guère l'avenir. Sans doute parce qu'ils ont sous-estimé, au début de l'année, l'impact de l'« effet Aquino », les communistes ont préféré ne pas rompre le dialogue avec les autorités, quitte à signer ce pacte qui ne leur offre que des garanties minimales. Mais il serait étonnant qu'ils renoncent, dans les négociations, à défendre leur programme, notamment en ce qui concerne la réforme agraire, la justice sociale et l'assainissement des mœurs politiques.

Or peu a été entrepris ces derniers mois pour tenter de transformer une société au sein de laquelle les inégalités sont les plus criantes en Asie. Les intérêts d'une minorité puissante sont en jeu. Les communistes ne pourront accepter une « paix des braves » sans réformes sociales, et Mme Aquino devra tenir compte du poids des « grandes familles », surtout dans ses tractations avec les créanciers des Philippines, dont dépend en partie la relance de l'économie.

La marge de manœuvre de la présidente demeure donc limitée. Si la trêve n'est pas trop ouvertement rompue, le référendum constitutionnel prévu pour le début de février devrait, en confirmant sa popularité, conforter sa position. Mais rien ne dit que, entre-temps, elle ne sera pas contrainte de continuer à louvoyer, au risque de donner l'impression d'arbitrer un débat plutôt que de s'imposer aux uns comme aux autres.

La contestation de la réforme universitaire

Les étudiants s'interrogent sur la portée du recul gouvernemental

Des assemblées générales doivent se tenir lundi 1er décembre, dans la plupart des universités. Les étudiants s'interrogent sur la portée du recul du gouvernement concernant le projet de loi Devaquet. Se contenteront-ils de ce succès ou poursuivront-ils leur mouvement jusqu'au retrait total du texte ? Le gouvernement hésite sur l'attitude à adopter : remise en chantier du texte ou abandon pur et simple. M. Chirac devait intervenir dimanche 30 novembre sur TF 1.



Le « retour » en France de M. Chirac

« La grande différence entre l'homme d'Etat et l'homme politique, c'est que seul le premier est capable, tout en étant un homme d'action, de se ménager des moments de réflexion et de méditation. Sur ce point, je suis loin, malheureusement, d'avoir les qualités d'un homme d'Etat ! Je reconnais que l'emprise du quotidien sur ma vie à tendance à être excessive... Alors, je fais des efforts... » Ainsi parlait M. Jacques Chirac, en 1972, à une époque où, sous la présidence de Georges Pompidou et dans le gouvernement Chaban-Delmas, il était ministre chargé des relations avec le Parlement (1). Georges Pompidou, son père protecteur en politique, observait alors : *« Son problème, ce sera de mûrir. »* Jusqu'en 1974 (ministre de l'agriculture, puis, quelques mois, de l'intérieur, juste avant la mort de Georges Pompidou), il n'en a guère eu le temps. De 1974 (mai) à 1976 (août), non plus. Premier ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing, l'*« emprise du quotidien »* a été plus forte encore.

M. Chirac a tout de même bénéficié, ensuite, de dix années de loisir relatif (1976-1986). Les traversées du désert sont bien faites pour tanner le cuir des hommes politiques de telle sorte que, s'ils survivent, leurs chances de se muer en hommes d'Etat s'accroissent. Voir de Gaulle, voir Mitterrand. Mais de la création du RPR à la bataille de Paris et de l'« appel de Cochin » à la mobilisation pour les dernières législatives, M. Chirac a singulièrement peuplé son désert. M. Raymond Barre, quant à lui, prend la pose.

Pour faire de lui un homme d'Etat, M. Edouard Balladur avait son plan : la « cohabitation ».

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 7 et nos informations pages 6 et 7.)

(1) Dans *Jacques Chirac ou la république des cadets*, de Catherine Clessis, Bernard Prévost, Patrick Wajsman. Presses de la Cité, 1972.

«Maison de poupée», de Henrik Ibsen

Une femme aux abois

Pour écrire *Maison de poupée*, Ibsen s'est servi de deux femmes. Une qu'il a aidée, l'autre qu'il n'a pas voulu entendre. Et il a inventé un prénom qu'il a rendu célèbre : Nora.

Du sang sur la main, sur la robe, une jeune fille entre en coup de vent dans une pharmacie. Rien de grave, elle s'est blessé le pouce, mais le pouce ça saigne beaucoup. Le pharmacien est sorti. Mais le jeune commis, dix-sept ans, est là : eau oxygénée, alcool, compresse, il fait un pansement.

Il connaît cette jeune fille, elle est la plus belle de la petite ville, Grimstad, qui, elle, est sinistre. La blessée s'appelle Eléonore Christine, mais on la nomme Nore. Le jeune garçon, dans son trouble, en la pansant, l'appelle « Nora », ce qui la fait rire. L'infirmier occasionnel se nomme, lui, Henrik. Henrik Ibsen.

Ce n'est rien, ce pouce blessé, mais ce qui demeurera, dans la mémoire d'Ibsen, c'est qu'il a porté secours, si peu que ce soit, à une femme qui le lui avait demandé.

Trente-quatre ans plus tard, une autre femme appelle Ibsen au secours. Par une lettre datée du 26 mars 1878.

Mais, cette fois, c'est beaucoup plus grave. La femme est aux abois. La lettre est tragique.

Ibsen, qui est devenu célèbre, connaît bien cette femme. Elle s'appelle Laura Kieler.

Douze ans plus tôt, en 1866, Ibsen a publié une nouvelle pièce, *Brand*, et c'est celle-là qui l'a rendu célèbre. A la suite de quoi il a reçu un livre, *les Filles de Brand*. L'auteur, une jeune femme qui a vingt-cinq ans, a imaginé une suite à l'histoire de Brand.

Ibsen a invité l'auteur à venir le voir en Allemagne, où il vit alors. Elle est venue. Il l'a trouvée vive, charmante, il l'appelle « l'alouette ».

Puis la vie de Laura a changé. Son père est mort. Elle a quitté la Norvège pour le Danemark, où elle a épousé un agrégé de lettres, Victor Kieler, qui va se révéler difficile, névrosé, violent à ses heures.

Il va tomber malade : un voile au poumon. Les médecins conseillent un séjour sous un bon climat. Mais les Kieler n'ont pas d'argent.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 9.)

Huit mille incarcérations en Afrique du Sud depuis l'état d'urgence

Jeunes Noirs en prison

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Environ 8 000 enfants ou adolescents de moins de dix-huit ans ont été détenus, et 4 000 sont toujours incarcérés, certains depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 12 juin dernier. Un chiffre qui représente environ 40 % des personnes appréhendées, dont le nombre est estimé à plus de 20 000 par le comité de soutien aux parents de détenus (DPSC). Une proportion préoccupante pour cette organisation et le Black Sash (Echarpe noire) qui vient de lancer une campagne intitulée *« Free the children »* (« Libérez les enfants »).

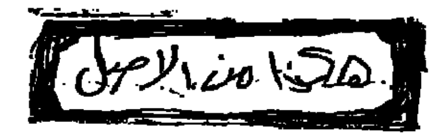
Un véritable cri d'alarme, d'autant que ces détentions sont parfois accompagnées de tortures ou de mauvais traitements envers des prisonniers souvent très jeunes (un garçon de neuf ans a même été signalé). A Johannesburg, sur 415 cas recensés de *« détenus relâchés ou disparus »*, 237 ont seize ans ou moins et 63 ont quatorze ans ou moins. Selon le DPSC, 27 % de ceux qui sont encore emprisonnés le sont depuis le mois de juin et 20 % depuis le mois de juillet. Enfin, le DPSC note que six garçons âgés de douze ans sont actuellement derrière les barreaux. Ces enfants sont interpellés dans les rues des townships ou appréhendés à leur domicile. Commence alors pour les parents une longue quête afin de déterminer le lieu de détention de leur fils ou de leur fille. Leur trace retrouvée, les permis de visite sont rares, délivrés au bout de quelques semaines, quelquefois de mois, et doivent être renouvelés chaque fois. Ces enfants ne bénéficient le plus souvent d'aucune représentation judiciaire et ignorent fréquemment les raisons de leur incarcération. Ils sont ensuite relâchés sans autre explication, au terme de plusieurs mois d'emprisonnement.

Sydney, treize ans, avait été arrêté à 3 heures du matin, le 12 juin, par un groupe de policiers en uniforme. Pourquoi ? Il n'en sait rien. Il affirme avoir été battu à coups de poing. A Sasolburg, où il a été détenu pendant deux mois, il n'a jamais vu ses parents. *« Il y avait*, dit-il, *un matelas pour trois et une seule assiette de porridge pour sept. »* Après un autre mois à la prison de Kroonstad, il a été libéré début septembre.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 4.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 13 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, [illegible] $; USA (West Coast), 1,50 $.



هكذا من الأصل

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 30 novembre. – *Vitoria* : élections anticipées au Pays basque espagnol. *Sao-Tome* : visite du président Mario Soares, ensuite au Cap Vert (jusqu'au 7 décembre).

Lundi 1er décembre. – *New-York* : vote à l'ONU sur la Nouvelle-Calédonie. *Johannesburg* : entrée en fonction du nouveau gouvernement. *Seychelles* : visite de Jean-Paul II. *Paris* : session de l'UEO (jusqu'au 4). *Discours de M. Chirac le 2.*

Mardi 2 décembre. – *Aden* : procès en haute trahison d'Ali Yasser Mohamed. *Genève* : Négociations URSS/Etats-Unis sur le contrôle des armements.

Jeudi 4 décembre. – *Lomé* : congrès du RPT.

Vendredi 5 décembre. – *Londres* : sommet européen. *Bucarest* : ouverture du procès d'A. Niculescu, enseignant réfugié en France. *Lucerne* : procès de deux espions est-allemands.

Samedi 6 décembre. – *Le Caire* : reprise du procès des cent soixante-deux conscrits de la police.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

Il y a quarante ans

Le bombardement de Haïphong

IL y a quarante ans, le 23 novembre 1946, de violents combats opposaient à Haïphong les forces du corps expéditionnaire français aux milices et à l'Armée de libération nationale du gouvernement de la République démocratique du Vietnam. Ils étaient âpres, mais c'est surtout le bombardement par des navires de guerre français de quartiers populaires et de villages situés à la périphérie de la ville qui donnait à l'affaire une dimension tragique et passionnelle. Selon Paul Mus, *« Le pire était devenu inévitable dès la fin de novembre à Haïphong »*, le pire étant la guerre ouverte sur l'ensemble du territoire vietnamien, une guerre que personne ne prétendait vouloir et qui devait un mois plus tard devenir effective.

L'incident qui a mis le feu aux poudres dans la matinée du 20 novembre était en apparence mineur : un *landing-craft* de la sécurité navale française arraisonnait une chaloupe chinoise chargée de carburant de contrebande. L'acte déclenchait cependant un engrenage de réactions irréversibles, qui ne peuvent s'expliquer que par des mois de tension et d'un dialogue entre la France et le *Vietminh dont l'échec de la conférence de* Fontainebleau, deux mois plus tôt, annonçait déjà la fin.

En proclamant l'indépendance, le 2 septembre 1945, Ho Chi Minh avait lancé son défi à une France éliminée d'Indochine par le coup de force japonais du 9 mars précédent. En faisant prononcer à la foule de Hanoï le serment de lutter, au besoin jusqu'à la mort, pour sauvegarder cette indépendance et défendre la patrie *« contre toute agression des colonialistes français »*, il répondait au général de Gaulle, qui avait déclaré quelques *jours plus tôt : « La France veut recouvrer sa souveraineté sur l'Indochine. »*

Le problème n'est pas si simple. Dans l'attente du désarmement, le commandement nippon garde l'armée française d'Indochine prisonnière et laisse se développer un climat de violences et de troubles qui creuse davantage le fossé entre Français et Vietnamiens. Les trois Grands compliquent dramatiquement les choses en confiant ce désarmement aux Britanniques au sud du 16e parallèle et aux Chinois du Kouomintang au nord de cette ligne. Car, si les premiers favorisent le retour de la France, les seconds lui font obstruction. Les seigneurs de guerre du Yunnan et du Guangxi, auxquels échoit le pactole d'une telle occupation, sont peu enclins à le lâcher trop vite. Ils forment une alliance objective avec des Japonais heureux de pratiquer, avant de quitter les lieux, une sorte de « terre brûlée » politique, et avec le nationalisme vietnamien, prêt à tout pour retarder, sinon empêcher, un débarquement de l'armée française.

« Faire du neuf »

Pour la *petite minorité communiste qui* s'est érigée sur un coup d'audace en pouvoir souverain sous l'étendard patriotique et unioniste de la Ligue Vietminh, les réalités sont dures : une économie détériorée, la famine dans le Nord, le Sud repris par les Français, des caisses vides, l'isolement international. Aucun Etat étranger n'a reconnu la jeune République, ni les Etats-Unis anti-colonialistes ni la Russie soviétique. Mais le révolutionnaire à l'apparence de lettré confucéen, celui que ses compatriotes appellent déjà avec respect et familiarité : *« l'Oncle »*, est un stratège qui sait manier le souple et le dur, jouer du temps et des circonstances.

Tandis que les guérillas du Vietminh combattent au Sud les forces du général Leclerc, il cohabite au Nord avec le Chinois nationaliste, survie oblige. Pour le rassurer, il provoque même l'autodissolution du Parti communiste indochinois, et, pour éviter un coup de force, il fait place dans son gouvernement aux protégés du Kouomintang, ses rivaux exécrés du Vietnam Quôc Dân Dang et Dông Minh Hoï, *« fumier répugnant, mais excellent pour les plants de riz... »* Cependant, Tchiang Kaï-chek, ayant besoin de ses troupes pour combattre Mao, en négocie la relève avec et par les Français (traité de Chongjing du 28 février 1946). Un affrontement armé avec ces derniers au Nord serait suicidaire pour le gouvernement de Hanoï, dont l'assise n'est pas encore stable et les moyens très pauvres. Ho Chi Minh choisit donc le dialogue avec ce colonialisme si bruyamment vilipendé par sa propagande, un dialogue qu'il a d'ailleurs secrètement engagé dès septembre 1945, en s'imposant très vite comme interlocuteur valable.

La nouvelle France gaulliste manifeste d'ailleurs des *intentions libérales. « Il faut faire du neuf »*, a dit le général de Gaulle en réaffirmant la souveraineté française. Ce neuf, il en a donné les grandes lignes dans sa déclaration du 24 mars 1945 aux peuples indochinois : une Fédération indochinoise au sein d'une Union française, la garantie des libertés démocratiques fondamentales et, entre autres nouveautés, un Parlement élu et l'autonomie économique et douanière. C'était, à l'époque, un pas en avant, malgré des survivances fleurant bon l'empire, et surtout le maintien de la division du Vietnam en trois pays. *Il semble maintenant dépassé* par le cours des événements. C'est néanmoins ce programme que le haut commissaire d'Argenlieu, homme-lige du général, est chargé d'appliquer, avec comme adjoint Leclerc. Mais, tandis que celui-ci entreprend une reconquête, dans un premier temps impressionnante, du Sud indochinois, le « neuf », accepté au Cambodge puis au Laos, est difficile à mettre en œuvre en Cochinchine, où les clans coloniaux campent sur leurs privilèges et où les Vietnamiens se dérobent.

Le Vietminh y étend, en effet, une ombre redoutable sur vies et consciences, frappant les unes par la terreur et instillant dans les autres le poison du sentiment *« viêt gian »*, traître à la patrie viet. La clé du problème est donc là où se trouve sa tête, dans le Nord, où le retour s'avère urgent et négocié : la sauvegarde des 30 000 Français qui y vivent en otages, exposés à toutes les brutalités, l'exige. L'insuffisance du corps expéditionnaire à couvrir la totalité du territoire indochinois et les opinions nationale et internationale imposent également d'éviter un affrontement armé.

Les discussions, passant d'une bataille de sémantique au marchandage à l'orientale, avec des incidences chinoises violentes, aboutissent enfin lorsque, après la reconnaissance par la Chine de la souveraineté française sur l'Indochine et l'imminence d'un débarquement, *Ho Chi Minh se résout à composer* avec l'inéluctable et signe la convention préliminaire du 6 mars, assortie d'un accord militaire annexe.

« Munich »

Le soulagement des Français montre combien ils craignaient, eux aussi, un choc armé. Les 30 000 otages sont sauvés, le corps expéditionnaire peut débarquer en paix. Le Vietnam est reconnu comme Etat libre dans la Fédération indochinoise au sein de l'Union française, mais il n'est pas question d'indépendance ni de réunification, le sort de la Cochinchine devant être soumis au référendum de sa population. Le gouvernement de Felix Gouin, successeur du général de Gaulle, ratifie, et la presse métropolitaine applaudit, encore que les problèmes fondamentaux *restent à résoudre et que l'accord* annexe, conclu dans la surexcitation et hors instructions gouvernementales par des négociateurs français pressés d'aboutir, offre des ombres : l'armée du Vietminh participe à la relève des Chinois, il est vrai sous commandement français, et, surtout, l'évacuation des forces françaises est prévue dans sa presque totalité en cinq ans. Le ministre socialiste de la France d'Outre-mer, Marius Moutet, fulmine. *« Un Munich indochinois ! »* s'écrie le haut commissaire d'Argenlieu, qui le reproche à Leclerc, son intérimaire pendant les tractations. *« On en atténuera les inconvénients à l'usage »*, répond le libérateur de Paris.

Pour Ho Chi Minh, malgré la reconnaissance de son régime, c'est un échec qu'il lui faut justifier devant les ultras, les radicaux, et le peuple qu'il a mobilisé contre ce colonialisme dont il accepte maintenant le retour. *« C'est Brest-Litovsk »*, explique Giap, le chef militaire du Viet-Minh. Mais la lutte continue. Au Sud, un nouveau chef de talent, Nguyen Binh, redonne de la vigueur aux guérillas. Au Nord, par la convention militaire du 3 avril, Giap réussit à enserrer le corps expéditionnaire dans une toile d'araignée d'autorisations et de limitations qui en restreignent la liberté d'implantation et de mouvement.

Brandissant la souveraineté vietnamienne avec une susceptibilité pointilleuse, les autorités de Hanoï vont ajuster scrupuleusement ce carcan.

En privilégiant Hanoï, les accords du 6 mars ont porté un coup à la construction fédérative en cours au Cambodge, au Laos et surtout en Cochinchine, où la pacification traîne en longueur. Les négociations sur le fond qui doivent suivre risquent de l'achever. Le haut commissaire cherche à gagner du temps en essayant de retenir Ho Chi Minh dans le bercail au cours d'une entrevue en baie d'Along, puis en organisant une conférence préparatoire à Dalat. Les Vietnamiens esquivent. Thierry d'Argenlieu lance alors une offensive politique en vue du référendum cochinchinois en favorisant un mouvement autonomiste sudiste. Moutet approuve et objecte mollement à la création d'un gouvernement provisoire de la République de Cochinchine, réplique de celui de Hanoï.

Mais l'entreprise est vouée à l'échec : ses fondements sont précaires, le particularisme du Sud n'étant pas un courant assez fort pour contrarier le flux national. Les autorités françaises, imbues de l'esprit impérial des services civils, n'osent aller au bout de leur logi*que et donner à ce gouvernement les moyens* de s'imposer. Enfin, le voyage en France de Ho Chi Minh lui est politiquement fatal. Le suicide, quelques mois plus tard, de son président, le docteur Thinh, est un symbole tragique.

En insistant pour que Paris soit le lieu des pourparlers, Ho Chi Minh savait ce qu'il faisait. C'est à la fois une consécration pour son régime, un nouveau coup au fédéralisme dont il saute l'échelon, et un avantage, car il sait trouver dans la capitale des amis, des alliés, un terrain favorable à sa propagande. Ce ne sera pourtant qu'un chapelet de déceptions. Il tombe dans la pétaudière du tripartisme, en pleine crise gouvernementale. Et puis, Fontainebleau remplace Paris comme lieu de la conférence. Surtout, s'il reçoit le soutien, d'ailleurs relativement discret, du PCF et s'il obtient un succès personnel de popularité, il peut *mesurer la force du bastion impérial*, dont le nouveau président du conseil, Georges Bidault, est un défenseur, ainsi que les effets de la guerre froide naissante.



Le désaccord est fondamental entre Vietnamiens et Français. Les premiers veulent un traité, les seconds discutent de statut. L'échec de la conférence est alors évident. La délégation vietnamienne se retire lorsque l'amiral d'Argenlieu réunit à Dalat une conférence rivale, afin de donner la parole aux autres membres de la famille indochi*noise écartés de Fontainebleau*, Cambodge, Laos, Cochinchine, Annam méridional, montagnards du Sud.

Or une véritable escalade dans l'hostilité est engagée par les autorités de Hanoï contre les Français. La politique du haut commissariat, les opérations au Nam Bo (le Sud), les interventions du corps expéditionnaire en pays de minorités ethniques, sont dénoncées comme autant de viols de la souveraineté et de l'unité du Vietnam. Incidents, chocs armés, agressions se multiplient, malgré les missions mixtes de liaison. La tension monte au cours de l'été et s'aggrave dangereusement après la clôture de Fontainebleau jusqu'au retour de Ho Chi Minh.

Le président est, en effet, resté à Paris après le départ de sa délégation. Conscient des conséquences d'une rupture, il lui faut du temps pour renforcer son régime, politiquement et militairement. Peut-être espère-t-il également en un succès socialo-communiste aux prochaines élections françaises. Il ne veut pas non plus rentrer chez lui les mains vides. L'argument des opposants et du peuple, qui ne lui pardonneraient pas cet échec, touche particulièrement les Français désireux d'éviter l'irréparable. Ainsi obtient-il du conciliant Marius Moutet un étrange *modus vivendi*, négocié et signé en catimini, dans l'appartement privé de celui-ci. C'est un nouveau et maigre compromis destiné à rétablir calme et confiance en attendant de nouvelles négociations prévues pour le début de 1947. Ho Chi Minh y obtient cependant, contre des concessions économiques mineures, la garantie des libertés démocratiques et l'arrêt des hostilités en Cochinchine. L'avantage en faveur de la guérilla et des rebelles, libres de poursuivre la lutte politique et de se renforcer clandestinement à l'abri d'un cessez-le-feu, est tenu pour considérable par les autorités françaises d'Indochine, *qui y voient*, en outre, le contrepied de toute leur action au Sud. Nanti de ce bagage, Ho Chi Minh retourne, à bord d'un navire de guerre français, *dans un pays qui lui réserve* un accueil triomphal et que ses fidèles ont nettoyé des encombrants opposants nationalistes. Dans la foulée, il impose une accalmie, le temps de resserrer l'emprise du Vietminh sur l'appareil du pouvoir et de mettre en place une structure gouvernementale de combat.

En fait, malgré un arrêt des opérations de guérilla au Nam Bo, montrant l'autorité de Hanoï sur ses troupes, la situation se tend de nouveau rapidement. Le détonateur est néanmoins la question douanière, devenue brûlante depuis la décision française d'établir un contrôle des importations et des exportations. Des messages interceptés par les Français indiquent une préparation du Vietminh à l'affrontement sur l'ensemble du territoire. C'est donc dans une atmosphère d'extrême tension que le feu se déclare à Haïphong.

Des réguliers vietnamiens tirent sur le *landing-craft* français qui arraisonne la chaloupe de contrebande. Riposte des militaires français. Très vite, la fusillade se généralise dans toute la ville. La mission de liaison est impuissante. Ses membres français sont abattus, leur chef, le commandant Camoin, est tué. Le colonel Debès, commandant d'armes de la place, réagit avec vigueur et lance l'assaut sur les postes de milices. Mortiers d'un côté, blindés de l'autre, interviennent. C'est l'engrenage que rien n'arrête, ni un cessez-le-feu signé à Hanoï mais inapplicable sur le terrain en raison de l'imbrication *des positions et du refus réciproque de céder*, ni la décision de Ho Chi Minh et d'un délégué français de réunir d'urgence une commission douanière, ni les tentatives d'apaisement du général Morlière, commissaire intérimaire, dont l'esprit de conciliation passe pour de la faiblesse aux yeux d'une armée excédée.

Le point de non-retour

Le colonel Debès n'a que 2 500 hommes pour tenir une agglomération hostile de quelque 150 000 habitants. Des mouvements de troupes dans les environs lui donnent l'impression d'une manœuvre d'encerclement. Le général Valluy, successeur de Leclerc et en charge, à Saigon, de l'intérim de d'Argenlieu, est également convaincu de la préméditation vietnamienne, que lui confirme un nouvel incident survenu à Langson : les forces françaises y ont été attaquées. Elles ont répliqué violemment en prenant la ville. Il ordonne alors à Debès de se rendre maître de Haïphong par tous les moyens à sa *disposition, et « d'amener gouvernement et armée vietnamiens à résipiscence »*. Après avoir exigé l'évacuation totale de la ville par toutes les forces vietnamiennes, et essuyé un refus, Debès ordonne l'attaque le 23 novembre à 10 h.

La résistance des milices et des éléments de l'Armée de libération est acharnée, les combats de rue très durs. La chasse envoyée de Hanoï, l'artillerie terrestre et surtout celle de navires en rivière, *Chevreuil* et *Savorgnan de Brazza*, interviennent. Après cinq jours de bataille, la ville sera dévastée, en partie incendiée. Les victimes sont nombreuses dans les quartiers surpeuplés, même si beaucoup d'habitants ont fui. L'évaluation précise est néanmoins impossible et controversée, variant de 50 à 6 000, la différence qui sépare un combat meurtrier d'un massacre.

Il est évident que la riposte française a eu un caractère de punition. Elle a été la réaction inévitable d'une armée dont l'orgueil et les nerfs ont été mis à rude épreuve par la pression exercée sur elle. Car il est tout aussi évident qu'en développant une psychose de guerre, expression d'une volonté de revanche et d'*indépendance contrariée, conviction* d'un impossible dialogue, ou moyen de peser sur un nouveau marchandage, le gouvernement de Hanoï, Ho Chi Minh le premier, connaissait le risque encouru. Quoi qu'il en soit, il est désormais persuadé que les Français vont poursuivre leur action de force et s'emparer *de la même façon de Hanoï. Il se retire* la nuit à Hadong, hors de la capitale, pour éviter une surprise, et Giap ordonne à toutes ses troupes, au Nord comme au Sud, de se tenir prêtes à toute éventualité. Trois semaines plus tard, le 19 décembre, les dirigeants du Vietminh jugeront opportun de prendre les devants et de déclencher une offensive générale.

Car Haïphong a été le point de non-retour de l'engrenage d'une peur et d'une méfiance réciproques.

PHILIPPE FRANCHINI.

Aux Nations unies

La France cherche à « limiter les dégâts » lors du vote sur la Nouvelle-Calédonie

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

L'Assemblée générale de l'ONU devait entamer lundi 1er décembre le débat relatif à la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la *« liste des territoires non autonomes »*, c'est-à-dire ayant vocation à devenir indépendants. Retiré de la liste à la demande du gouvernement français, et avec l'accord de l'Assemblée générale, en 1947, en raison des droits élargis octroyés à toutes les dépendances par la Constitution de 1946, le territoire était resté « inconnu » de l'ONU pendant plus de trente ans. Ce n'est qu'à partir de 1979 que les principaux dirigeants autonomistes ou indépendantistes ont commencé à fréquenter le « palais de verre » de l'East River, à la recherche d'appuis diplomatiques. Et, sur ce terrain, leurs efforts semblent près d'aboutir.

Le projet de résolution déposé par un groupe de vingt-huit pays conteste le retrait de la Nouvelle-Calédonie de la liste des territoires non autonomes. Les auteurs du texte estiment que la Nouvelle-Calédonie doit pouvoir exercer son droit à l'autodétermination en vertu des règles en vigueur à l'ONU et demandent à la France de *« coopérer à la mise en œuvre de la résolution »*.

L'Australie en pointe

Les deux principaux dirigeants indépendantistes, MM. Jean-Marie Tjibaou et Yann Céléné Uregei, arpentent les couloirs de l'Assemblée en tant que membres de la délégation officielle du Vanuatu. Fermement soutenus par les sept pays du Forum du Pacifique membres des Nations unies, ils profitent visiblement d'une aide substantielle de la part du Conseil œcuménique des Eglises, dont deux représentants à New-York s'occupent de l'affaire à plein temps depuis plusieurs années.

Sur le plan diplomatique, trois pays mélanésiens de la région : le Vanuatu, la Papouasie-Nouvelle Guinée et les îles Salomon, auxquels s'ajoutent les Fidji, qui président le Forum du Pacifique, fournissent une « couverture » officielle. Mais le rôle principal revient à l'Australie, dont le poids économique et diplomatique est essentiel. Soucieux de minimiser son rôle, le représentant australien, M. Richard Woolcott, souligne sans cesse sa volonté de *« ne pas heurter la France, pays ami »*. Intention qui n'a pas convaincu du côté français, où l'on se dit *« outré par l'énorme effort de « lobbying » déployé par la délégation australienne »*. Et M. Dick Ukeiwé, Mélanésien anti-indépendantiste, membre de la délégation française à l'Assemblée générale, pense que *« l'Australie ferait mieux de regarder ce que son protégé, le Vanuatu, est devenu depuis l'indépendance, avant de pousser à la même erreur la Nouvelle-Calédonie »*.

Les représentants des deux camps expliquent inlassablement aux cent cinquante-neuf délégations leur point de vue respectif. Pour les indépendantistes, il faut que la décision sur la réinscription soit prise avant le référendum de juillet, afin de *« forcer la France à coopérer avec l'ONU lors de la définition des modalités de la consultation »*, notamment du droit de vote. *« Pas question que l'ONU s'occupe d'une affaire intérieure française »*, réplique M. Ukeiwé. Pourtant l'Australie, incertaine quant à l'ampleur du succès de la résolution, avait discrètement proposé un « arrangement » sous forme de contrôle par l'ONU du processus de référendum. Refus net de la France, dont les craintes vont au-delà de la Nouvelle-Calédonie : *« Une fois le doigt dans l'engrenage, les autres territoires suivraient la même voie à plus ou moins brève échéance... »*.

« Les dés sont pipés, affirme un ambassadeur africain, *car, à l'ONU, une thèse indépendantiste reçoit un soutien automatique. »* Mené par l'Algérie et le Zimbabwé, le groupe africain est tiraillé entre le *« devoir de solidarité »* et l'amitié pour la France.

Chez les Latino-Américains, les hésitations de l'Argentine, très heureuse du soutien apporté par la France dans l'affaire des Malouines, inciteront peut-être certaines délégations à s'abstenir. Chez les Asiatiques, les représentants des principaux pôles d'influence – ASEAN, Chine et Inde – se prononcent en revanche sans réserve pour les indépendantistes.

L'Occident préférera sans doute suivre la France ou s'abstenir ; mais l'addition des voix du bloc soviétique apportera sans doute un résultat clairement favorable aux thèses canaques. Il s'agit, pour la France, de limiter les dégâts.

CHARLES LESCAUT.

La fin du voyage du pape en Australie

Jean-Paul II prend la défense des aborigènes

ALICE-SPRINGS de nos envoyés spéciaux

Jean-Paul II a mis fin, ce samedi 29 novembre, à son long voyage en Australie – 5 800 kilomètres pour cette seule dernière journée, – qui était aussi par sa visite aux aborigènes, dont la présence dans ce canton de la planète est attestée depuis quarante mille ans, un vertigineux voyage dans le temps.

Plusieurs milliers d'aborigènes ont accueilli le pape à Alice-Springs. Dans son effort d'« inculturation », l'Eglise catholique donne aujourd'hui de plus en plus la parole à ceux des *« plus anciens Australiens »*, qui affirment avoir été élus *« fils de Dieu »* des milliers d'années avant Abraham...

Le rêve brisé

SYDNEY correspondance

A Alice-Springs, ville blanche et moderne posée comme une anomalie sur le cœur rouge et millénaire de l'Australie, se trouve la *« piste du rêve »* : deux cents mètres de terre ocre sur laquelle divers clans du centre et du nord du continent ont peint les légendes et les esprits ancestraux du *« temps du rêve »* où passé, présent et futur se fondent, cette mythologie, cette loi immuable *qui régit* la vie des aborigènes. Ce parcours symbolise un raccourci des voyages au cours desquels les esprits ancestraux donnèrent forme à l'Australie. Le pape aura mis quarante minutes pour l'accomplir. Quarante minutes pour survoler quarante mille ans d'histoire.

A Alice-Springs, loin des regards, il y a les dix-huit campements ou vivent, prostrés à force d'alcool et d'ennui, deux mille aborigènes. Aux façades, les carreaux sont brisés : ce peuple de nomades aime sentir l'air sur sa peau. *« Vandalisme »,* disent les Blancs de la ville... Il y a l'hôpital et sa surcharge de patients noirs qui se prêtent sans y croire à une médecine étrangère : plaies purulentes, trachome, diabète... Il faut imaginer les ravages qu'ont faits les machines à soda chez ce peuple dont l'une des rares friandises, avant l'arrivée des colons, était le ventre gonflé de miel d'une fourmi butineuse, une espèce unique aux déserts australiens. Chez les aborigènes, le taux de mortalité infantile reste quatre fois supérieur à celui des Blancs. L'espérance de vie est de cinquante ans.

Il y a... le SIDA qui guette. Sept cas « aborigènes » identifiés à ce jour dans la communauté. Mais si le virus venait à se propager dans les communautés du Centre et du Nord, les ravages seraient terribles : à cause des médiocres conditions d'hygiène, d'un système immunitaire affaibli, des pratiques rituelles de circoncision et d'échanges de sang. L'hépatite de type B, qui se transmet comme le SIDA, est cinquante fois plus répandue chez les aborigènes que chez les autres Australiens.

Une canette remplie d'essence

A la prison d'Alice-Springs, les aborigènes, soit 25 % de la population de la ville, forment 70 % des détenus. Selon un magistrat local, *« si cela ne cesse pas, c'est la prochaine génération d'aborigènes tout entière qui sera sacrifiée. » « Cela »,* c'est une canette de coca-cola vide, remplie d'essence et passée autour du cou : l'inhalation des vapeurs d'essence, une drogue hallucinatoire qui décime les jeunes Noirs du Centre et du Nord. La majorité de ces « sniffeurs » ont entre neuf et quinze ans. L'essence leur est ce que l'alcool est à leurs aînés : une manière d'échapper au malaise culturel et social. Au 1er novembre, treize enfants « sniffeurs » – plus qu'on n'en avait jamais vu à un seul moment – étaient à l'hôpital d'Alice-Springs. Diagnostic : empoisonnement dû au plomb contenu dans l'essence.

Le pape n'est pas passé par là. Mais il est vrai que les cent soixante mille aborigènes ont un handicap : ils forment à peine 1 % de la population australienne.

S. C.

Dans l'une de ses plus belles adresses, de loin la plus vigoureuse depuis le début de ce trente-deuxième voyage, Jean-Paul II a pleinement assumé la cause des aborigènes. Durant les milliers d'années qui ont précédé la découverte par les Européens de cette île seulement pressentie comme *« la grande terre méridionale du Saint-Esprit »*, *« Dieu était avec vous »*, s'est-il écrié à Alice-Springs.

« Votre culture, a-t-il dit encore, *ne doit pas disparaître, et vos chants, vos récits, vos peintures, vos danses, vos langues ne doivent jamais être perdus. »* Comparant implicitement l'âge d'or aborigène à l'inspiration qui a soufflé *« sur le peuple où est né Jésus »*, le pape a vivement condamné les formes de marginalisation subies par les aborigènes, dont le racisme, cette *« expérience quotidienne »*, et toutes les tentatives en cours pour limiter *« l'équitable reconnaissance d'un droit à la terre »*. *« Ce qui a été fait ne peut pas être défait »*, a-t-il pourtant ajouté, invitant ses interlocuteurs à ne pas se laisser aller à la violence et au ressentiment. *« Votre foi chrétienne vous appelle à devenir les meilleurs aborigènes possibles. Ceci n'est réalisable que si la réconciliation et le pardon sont parties intégrantes de votre vie. »*

La protection des embryons

Deuxième centre d'intérêt de la visite du pape en Australie : les positions prises sur les questions de bioéthique. C'est à Melbourne, en visitant la maternité du Mercy-Hospital, vendredi, que Jean-Paul II a traité ce sujet, qui est très controversé en Australie. Melbourne abrite les meilleurs spécialistes au monde de la fécondatin *in vitro*. C'est dans cet Etat de Victoria qu'on a légiféré en 1984, pour la première fois au monde, sur la question des procréations artificielles.

Les évêques catholiques du Victoria avaient fait une déclaration retentissante en janvier 1984, condamnant toute expérimentation sur les embryons, qui sont *« des êtres humains » : « Les groupes qui ne peuvent s'organiser pour protéger leurs intérêts,* avaient dit les évêques, *sont susceptibles de voir leurs droits humains et leur dignité grignotés ou bafoués. En Afrique du Sud, c'est le cas des Noirs et des gens de couleur. En Union soviétique, des juifs et des militants religieux... Ici en Australie, ce sont les nouveau-nés. »*

« Absurdités », nous a répondu le Père Uren, un jésuite de l'Etat d'Australie occidentale qui préside le comité de bioéthique du diocèse de Perth. Le Père Uren est un progressiste : s'il déplore l'expérimentation sur l'embryon humain et sa destruction, il estime qu'approuver les *« cas simples »* de fécondation *in vitro* est une position *« moralement soutenable »* pour l'Eglise.

Dans le vague

Cependant, le Père Uren recommande que jamais plus de deux ou trois embryons ne soient formés hors utérus et que tous les embryons *« viables »* soient réimplantés dans l'utérus de l'épouse : ceci pour éviter qu'il y ait destruction des embryons surnuméraires. Il ne tolère la congélation que s'il s'agit d'améliorer les chances de survie de l'embryon et si elle n'excède pas un mois, deux au maximum.

Dans un tel contexte de division des catholiques australiens, les propos du pape à Melbourne étaient très attendus. Mais dans l'attente d'un document de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, à paraître très prochainement sur cette grave question morale, Jean-Paul II est demeuré très vague.

Il a cependant déclaré que *« les médecins et les chercheurs sont soumis à la même loi morale que quiconque, surtout lorsqu'ils travaillent sur des malades, des embryons ou des tissus humains. (...). L'Eglise catholique n'est, en aucun cas, opposée au progrès. Son souci est que rien ne soit entrepris contre la vie de qui que ce soit, si faible et sans défense soit-il, et à quelque stade de son développement que ce soit »*.

Dans son homélie de Melbourne, lors de la messe, Jean-Paul II a répété : *« Le progrès n'est progrès que s'il respecte l'image de Dieu dans l'homme. Si la science s'écarte des exigences de la morale, elle ne pourra jamais conduire l'humanité à une vie meilleure. »*

JEAN-PIERRE CLERC et SYLVIE CROSSMAN.

L'abandon des accords SALT-2

Vives critiques des alliés européens de Washington

La décision de l'administration américaine de passer outre aux prescriptions du traité SALT-2 sur la limitation des armements stratégiques, en mettant en service, le vendredi 28 novembre, un cent trente et unième bombardier B 52 équipé de douze missiles de croisière (*le Monde* du 29 novembre), a provoqué de vives protestations soviétiques, mais aussi des réactions négatives chez un certain nombre d'alliés européens des Etats-Unis.

A Vienne, M. Vladimir Lomeiko, ambassadeur itinérant soviétique, a qualifié ce vendredi de *« jour noir »*. Il s'agit d'*« une preuve de la démagogie américaine »*, a déclaré l'ancien porte-parole du ministère des affaires étrangères au cours d'une conférence de presse. *« On parle d'amour de la paix, et l'on engage de nouvelles armes. »* M. Lomeiko a estimé que les Etats-Unis n'avaient jamais pu apporter de *« preuves sérieuses que les Soviétiques aient violé le traité »*. Il a qualifié de *« scandale en droit international »* le fait que M. Reagan ne respecte pas un traité qui n'a pas été signé par lui, alors que le traité restait valable pour la direction soviétique même si c'est Leonid Brejnev qui l'avait signé.

M. Gorbatchev a critiqué de son côté la décision du président américain, lors d'une conférence de presse tenue au terme de sa visite de quatre jours en Inde. *« Nous considérons cette décision comme une grave erreur qui rendra plus difficile la recherche de diverses approches au désarmement »*, a déclaré le numéro un soviétique. La *Pravda* de ce samedi parle, quant à elle, d'*« action irresponsable »*, fondée sur de « scandaleux mensonges ».

Le dépassement du plafond prévu par les accords SALT-2 a également été critiqué par un certain nombre de partenaires européens de Washington. Au cours de la conférence de presse qui a clos le sommet franco-italien de Paris (*lire d'autre part*), M. Mitterrand a ainsi estimé qu'il aurait été *« très utile et très sage »* de respecter ces accords, *« au moment où les grandes puissances sont engagées dans une négociation sur le désarmement »*. *« Tout ce qui sortirait des accords antérieurs, de type ABM* [sur les missiles antibalistiques, conclu en 1972] *serait fâcheux »*, a conclu sur ce point le chef de l'Etat.

Une décision « malheureuse »

Pour sa part, le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans van den Broek, a qualifié cette décision de *« politiquement malheureuse »*, tandis que de source gouvernementale belge on déclarait regretter *« tout acte ou prise de position allant à l'encontre des accords signés entre les Etats-Unis et l'URSS »*, tout en reconnaissant que l'URSS *« a été la première à violer les accords SALT-2 »*.

Le porte-parole du Foreign Office a réaffirmé de son côté qu'au yeux de la Grande-Bretagne *« les termes de l'accord SALT devraient être observés de part et d'autre »*. Bonn, enfin, a réaffirmé son attachement au *« respect par les deux parties des limitations imposées par le traité SALT-2 »*, et rappelé que, pour la RFA, *« les Deux Super-Grands doivent avoir pour but prioritaire de réduire de manière radicale leurs potentiels nucléaires offensifs »*.

La décision de l'administration Reagan a également été vivement critiquée par le gouvernement canadien, et, à Washington, par l'opposition démocrate au Congrès. Le sénateur Edward Kennedy a, en particulier, estimé que son pays n'avait *« tout simplement aucune raison valable »* de dépasser les limites fixées par SALT-2. – *(AFP, AP.)*

Le sommet franco-italien

Paris et Rome souhaitent la constitution d'un « groupe de contact » méditerranéen

Le sommet franco-italien organisé le vendredi 28 novembre à Paris aura été aussi bref que discret : quelques ministres et secrétaires d'Etat autour de MM. Mitterrand, Chirac et Craxi, quelques heures de dialogue sans véritable décision, quelques phrases aimables lors de la conférence de presse finale... Il est vrai que, pour être courte et peu spectaculaire, la rencontre, a assuré le président du conseil italien, a aussi été *« très dense »* et marquée par d'importantes *« convergences »* entre Paris et Rome sur les grands dossiers diplomatiques.

Pour faire bonne mesure, il a été décidé de redonner vie à un projet qui date déjà de quelques années et qui consisterait, a expliqué M. Craxi, à *« créer une sorte de synergie des bonnes volontés dans les pays européens et arabes de la Méditerranée occidentale, pour rechercher ensemble des solutions pacifiques et négociées »* aux conflits que connaît cette région du monde. Ce groupe de contact, dans l'esprit de M. Craxi, comprendrait essentiellement l'Italie, la France, l'Espagne, le Maroc et l'Algérie; M. Mitterrand, quant à lui, y verrait bien siéger également la Yougoslavie, peut-être un ou deux autres pays arabes encore, mais non, naturellement, ceux des Etats méditerranéens qui se trouvent impliqués directement dans des conflits, comme Israël ou le Liban.

A-t-on parlé, non pas au sujet de ce groupe de contact mais d'une façon plus générale de la Libye ? *« Son nom a été mentionné plusieurs fois »*, a reconnu M. Mitterrand, mais il n'y a pas eu, à proprement parler, de *« concertation sur l'attitude que nous devons avoir à l'égard de ce pays, dont nous souhaitons qu'il apprenne à vivre plus tranquillement »*.

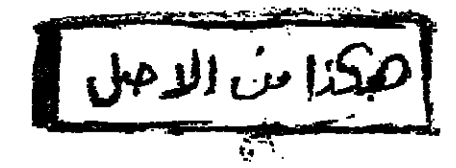
S'agissant des dossiers bilatéraux, il ne semble pas que la rencontre ait permis d'échanger autre chose que d'excellentes intentions mutuelles. La taxation des importations italiennes de champagne, qui a abouti à réduire considérablement celles-ci en 1986 ? *« Il y a là un problème à résoudre,* a estimé M. Craxi. *Mon gouvernement avait déposé un projet de loi qui alignait cette taxation sur le régime national italien, mais le Parlement l'a mis en échec. Nous allons rechercher une autre solution qui aille dans le sens de ce que souhaitait la France. »*

Accents maussades

La coopération techno-industrielle en faveur d'Airbus, de l'ATR 42 et 72 et autres projets ? *« Il y a une sensible progression des intentions françaises et italiennes à cet égard »*, a assuré M. Mitterrand, non sans rappeler qu'il était favorable à la constitution d'une association de coopération technologique franco-italienne. L'avenir de M. Berlusconi sur les ondes françaises ? Il faut *« attendre les décisions qui doivent être prises à Paris d'ici une dizaine de jours »*, a estimé le chef de l'Etat, M. Craxi assurant de son côté qu'il souhaitait que cette coopération dans le domaine audiovisuel *« trouve sa contrepartie française en Italie »*.

Quant à la suggestion récemment émise avec quelque insistance par M. Giscard d'Estaing de désigner un *« président de l'Europe »*, M. Craxi a retrouvé les accents maussades qui ont fait sa réputation auprès des journalistes pour assurer que c'était *« la première fois qu'il en entendait parler »*, et qu'une telle réforme serait, de toute façon, trop complexe sur le plan juridique pour que l'on puisse déjà avancer la moindre candidature...

BERNARD BRIGOULEIX.



Europe

GRANDE-BRETAGNE : effet boomerang dans l'affaire Peter Wright

Le gouvernement est contraint d'accepter un débat à la Chambre sur les mystères du contre-espionnage

LONDRES
de notre correspondant

Le gouvernement de Mme Thatcher paraît de plus en plus ébranlé par le retour d'un boomerang qu'il a lui-même lancé. Même les députés conservateurs les plus fidèles, au risque de renforcer les protestations de l'opposition, reconnaissent aujourd'hui que Sir Michael Havers, attorney général (ministre de la justice), aurait dû s'abstenir de demander à un tribunal australien d'interdire la publication des Mémoires de M. Peter Wright, ancien officier du principal organisme de contre-espionnage britannique, le MI 5 (*le Monde* du 20 novembre).

Alors que le gouvernement entendait préserver des secrets d'Etat, sa démarche aboutit à un véritable étalage de certains des aspects les plus troubles de l'histoire des services secrets de Sa Majesté. La presse en fait ses gros titres et le Parlement demande des « éclaircissements ».

Mme Thatcher a été obligée, jeudi 27 novembre, d'accepter que soit organisé la semaine prochaine à la Chambre des communes un débat extraordinaire sur l'affaire. Quelques heures auparavant, à Sydney, le gouvernement avait subi un autre revers quand le juge australien, manifestement excédé, a « *sommé* » Sir Robert Armstrong, secrétaire général du cabinet, de produire enfin une série de documents confidentiels que ce dernier avait pour consigne de ne pas fournir, bien qu'ils soient mentionnés à l'appui de la requête britannique. Vendredi, Sir Robert Armstrong a aggravé son cas en reconnaissant qu'il avait involontairement « *induit en erreur* » le tribunal australien lors de ses précédentes déclarations.

Le gouvernement a multiplié les maladresses à l'égard de la justice australienne, réveillant bien des rancunes envers l'ancienne puissance coloniale. C'est le plaignant qui fait maintenant figure d'accusé. Le juge a qualifié jeudi la position défendue par sir Robert Armstrong d' « *intolérable* » et « *offensante* ». De toute manière, la plupart des prétendues révélations contenues dans les Mémoires de M. Peter Wright ont déjà fait l'objet de divers ouvrages publiés en Grande-Bretagne, notamment les soupçons selon lesquels sir Roger Hollis, ancien chef du MI 5 au début des années 50, aurait été un espion soviétique.

Le rôle de Lord Rothschild

Ce qui est encore plus confondant, c'est que M. Wright vient de confirmer que lord Rothschild, personnalité proche des derniers gouvernements conservateurs et lui aussi ancien officier du *MI 5*, *lui* avait discrètement demandé en 1980 de faire des confidences à un journaliste, Chapman Pincher, afin d'alimenter l'essentiel du livre consacré par ce dernier à la pénétration des services secrets britanniques par des agents à la solde du KGB. L'auteur du best-seller a d'ailleurs affirmé avoir partagé les droits d'auteur avec sa principale source d'information, Peter Wright.

M. Wright se dit convaincu que l'intervention de Lord Rothschild avait été « *autorisée* » en haut lieu, ce que le gouvernement nie. Pourquoi veut-on aujourd'hui interdire les divulgations de M. Wright alors que, il y a cinq ans, on n'a rien fait pour les empêcher de paraître dans le livre de Chapman Pincher ? Mystère.

Le gouvernement demande le respect d'un principe à ses yeux fondamental : pas question de permettre à d'anciens fonctionnaires liés par le secret de se livrer eux-mêmes à des indiscrétions, même si elles ont déjà *été commises*. Mais de nombreux députés conservateurs estiment que la défense de ce principe coûte à l'évidence beaucoup trop cher.

L'opposition aggrave l'embarras du gouvernement en réclamant avec insistance une enquête sur le fonctionnement des services secrets et sur plusieurs de leurs dirigeants que l'on croit être à l'origine de fuites plus ou moins organisées. Ainsi le ministère de la justice est-il à présent contraint d'envisager d'éventuelles poursuites contre sir Arthur Frank, ancien directeur général du MI 5 (renseignements extérieurs) et Lord Rothschild.

Ce dernier, membre de la célèbre *famille de banquiers, a été*, de 1970 à 1974, à la tête d'un « brain trust » politique chargé de conseiller le gouvernement conservateur de M. *Edwarth Heath, et il* a parfois été consulté par Mme Thatcher à propos d'espionnage et de contre-espionnage. Auparavant, ce personnage singulier, à la fois biophysicien et expert en déminage, avait dû se défendre d'être le « cinquième homme », c'est-à-dire d'avoir été étroitement lié à l'illustre lignée des grands espions britanniques issus de Cambridge et devenus dans les années 40 et 50, des « taupes » soviétiques : Guy Burgess, Donald Maclean, Kim Philby (passés à l'Est – au sens propre du terme – au moment d'être découverts) et sir Anthony Blunt, dont la trahison, avouée en 1964, n'a *été révélée* que quinze ans plus tard par Mme Thatcher.

FRANCIS CORNU.

URSS : en Ouzbékistan

M. Gorbatchev appelle à lutter énergiquement contre la religion

M. Mikhaïl Gorbatchev a énergiquement encouragé les responsables du Parti communiste d'Ouzbékistan à « *mener une lutte résolue et impitoyable contre les manifestations religieuses* ». Le secrétaire général du PC soviétique s'était arrêté à Tachkent le 24 *novembre*, au cours de son voyage vers New-Delhi (d'où il est revenu le vendredi 28 novembre), mais son discours n'avait pas été rendu public par la presse centrale. Seul le quotidien local *Pravda Vostoka* en a donné une version résumée.

Devant les dirigeants de cette République d'Asie centrale de tradition musulmane, M. Gorbatchev a souligné la nécessité d' « *un combat déterminé et impitoyable contre les manifestations religieuses* » et du « *renforcement de la propagande athéiste* ». « *Même l'écart le plus mince entre les mots et les actes est intolérable dans ce domaine* », a-t-il dit, selon le compte rendu de *Pravda Vostoka*.

Les responsables communistes coupables d'indulgence à l'égard de pratiques « arriérées » ou qui participent à des rites religieux devront en rendre compte, a ajouté le chef du Kremlin. – *(AFP.)*

● *Le pape nomme un évêque* en Lituanie. – Jean-Paul II a nommé, le vendredi 28 novembre, un évêque lituanien, Mgr Vladas Michelevicius, qui devient le troisième auxiliaire de Mgr Liudas Povilonis, archevêque de Kaunas. Les autorités soviétiques avaient interdit à l'un des évêques auxiliaires d'exercer son ministère. *La Lituanie est la République soviétique qui compte* le plus de catholiques. En 1985, le pape avait fait savoir que sa demande de visite avait été refusée par Moscou. *Récemment, il avait encore déclaré* qu'il excluait toute visite en Union soviétique (en 1988, pour le millénaire du christianisme russe) sans un *séjour en Lituanie*.

RFA

Légère réduction de peine pour un terroriste repenti

Bonn. – A l'issue d'un procès en révision, l'ancien dirigeant de la Fraction armée rouge (RAF) Peter-Jürgen Boock, qui s'est repenti et a publiquement dénoncé le terrorisme depuis qu'il est incarcéré, a vu sa peines légèrement réduite dans la mesure où sa condamnation à trois peine de prison à vie et quinze ans de détention a été transformée en... une peine de prison à vie et deux peines de quinze et douze ans de détention. Le verdict a cependant déçu beaucoup de ceux qui espéraient que sa conduite exemplaire en prison méritait d'être prise en compte.

Membre du noyau dur de la RAF, Boock avait été condamné en 1984 pour les assassinats du banquier Jürgen Ponto et du chef du patronat ouest-allemand, Hans Martin Schleyer, en 1977, ainsi que pour un attentat manqué à la roquette contre la Cour de justice fédérale de Karlsruhe.

La révision de son procès avait été demandée parce qu'il n'avait pas été tenu compte, lors du premier jugement, de sa dépendance à l'égard de la drogue au moment des faits.

H. de B.

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Jeunes Noirs en prison

(Suite de la première page.)

Le DPSC a recueilli une foule de témoignages de ce type, d'où il ressort qu'il n'est pas donné de nourriture entre 14 heures et 7 heures, que la privation de repas est utilisée comme forme de punition. Cette organisation dénonce l'entassement, *quelquefois jusqu'à quarante* par cellule, et le mélange avec les adultes. Elle énumère, à travers quarante cas, les mauvais traitements subis : exercices forcés pendant une longue période, chocs électriques, aspiration d'eau par le nez, immersion de la tête dans un baquet d'eau dans laquelle des gaz lacrymogènes ont été introduits. « *Une corde a été placée autour du cou d'un garçon de quinze ans. On a tenté ensuite de l'accrocher à la porte de la cellule. Quand il s'est mis à pleurer, ses tortionnaires se sont arrêtés.* »

Génération perdue

Selon une étude de l'université du Cap, citée par un parlementaire du PFP (Parti fédéral progressiste), Mme Bevery Roos, 2 186 enfants de moins de seize ans ont été incarcérés depuis le début de l'état d'urgence, et deux cent un autres ont été tués. « *L'Afrique du Sud*, accuse-t-elle, *viole sans honte la convention des Nations unies pour les droits de l'enfance, dont elle est signataire.* »

De son côté, le Black Sash a recueilli trente autres témoignages sur la période du premier état d'urgence, de juillet 1985 à mars 1986, attestant de mauvais traitements et de la « *chasse aux jeunes* ». « *Les forces de sécurité ont la détente facile*, note le mémorandum. *La vie humaine est apparemment considérée comme bon marché ; si elle est noire tout particulièrement.* » Un cri d'impuissance aussi face à ce déchaînement de violence. « *Que peut-on faire*, demande Mme Joyce Harris, vice-présidente du Black Sash, *avec des enfants qui utilisent des grenades et dansent autour de victimes auxquelles ils ont mis le feu ? Que peut-on faire quand les autorités ont perdu toute crédibilité et que le respect de la loi est détruit par ceux-là mêmes qui ont la charge de la faire appliquer ? (...)* » « *Les enfants ne sont pas en sécurité dans la rue, ni même chez eux*, poursuit-elle. *Ils apprennent que la vie ne vaut pas cher, ni la leur ni celle des autres, et perdent le respect de l'autorité dont ils n'attendent seulement que d'être rembarrés sans justice apparente.* »

Mme Joyce Harris reconnaît que ces enfants des townships ne sont pas tous des saints, loin de là, qu' « *ils lancent des pierres, incendient, tuent des gens au moyen du necklace, le « collier »*, [un pneu enflammé passé autour du cou], *intimident ceux qui ne veulent pas participer aux boycottages ou aux arrêts de travail* ». Elle lance un appel pour que cette génération d'enfants et d'adolescents ne devienne pas une génération perdue, hors la loi, sacrifiée. « *Les mauvais traitements prodigués aux enfants*, conclut-elle désespérée, *sont le symptôme effrayant d'une maladie qui a déjà progressé au-delà de la thérapie.* »

Les autorités paraissent ne pas avoir entendu l'avertissement. Le bureau de l'information répond que « *tous les prisonniers ont la possibilité de déposer quotidiennement des plaintes* ». La police met en doute la véracité des témoignages, et M. Leon Mellet, du Bureau de l'information, qualifie les allégations de mauvais traitements et de tortures de « *fausses* », de « *campagne de propagande contre l'Afrique du Sud* », et de « *tentative pour discréditer les forces de sécurité* ». Le ministre de la santé nationale, M. Willie Van Niekerk, a indiqué qu'il ne pouvait agir que s'il disposait « *de faits et de chiffres* »... que le gouvernement auquel il appartient refuse de donner en vertu de l'état d'urgence.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● RECTIFICATIF. – Dans nos éditions du 26 novembre, un article consacré au retrait de la banque Barclays évaluait à deux mille cinq cents le nombre des employés de cette banque en Afrique du Sud. Il s'agit en fait d'un effectif de vingt-cinq mille personnes.

● CENTRAFRIQUE : vers la création d'un parti unique après l'adoption de la nouvelle Constitution. – Les résultats officiels – 91,17 % de oui – du référendum organisé le 21 novembre viennent d'être publiés à Bangui. Le président Kolingba est réélu pour six ans puisque la première question posée aux électeurs avait trait à « *la poursuite de l'action* » du chef de l'Etat en place. D'autre part, conformément au projet évoqué dans la deuxième question, un parti unique sera créé et une Assemblée nationale sera élue dans un délai d'un an. – *(AFP.)*

Amériques

BRÉSIL

Le déblocage des prix provoque un mécontentement général

Les récentes hausses des prix décidées par le gouvernement brésilien dans le cadre du plan d'assainissement de l'économie ont provoqué d'importantes manifestations, jeudi 27 novembre, à Brasilia, où une vingtaine de personnes ont été blessées.

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Le Brésil du plan Cruzado reste celui du football. Quand les commerçants ne respectent pas le blocage des prix, on dit qu'ils les « *dribblent* ». C'est un sport auquel beaucoup se livrent en ce moment. Ils tirent les conséquences du train de hausses décrétées le 21 novembre, qui ne portent officiellement que sur certains services et produits mais qui provoquent partout des augmentations en chaîne : 60 % pour l'essence et l'électricité et automobiles 80 %, le *téléphone* 35 %, le sucre 25 %, les cigarettes et les boissons 100 % : les « *paquet* » du 21 novembre, comme on dit ici, est tombé comme un pavé dans la mare. Il a *été* très mal accueilli par la population. Le malaise a gagné les rangs du parti gouvernemental, à tel point que le ministre des finances, M. Dilson Funaro, a offert sa démission le mercredi 26 novembre. M. Sarney l'a refusée, mais il doit constater que sa popularité personnelle et le crédit de son gouvernement sont sérieusement atteints après être montés en flèche avec le plan de stabilisation.

Les Brésiliens se sentent en effet doublement trompés. Les candidats *du parti* au pouvoir, le PMDB, leur avaient dit, pour gagner les élections du 15 novembre, que le blocage des prix serait maintenu. Il ne l'a pas été. Et c'est six jours à peine après le scrutin, alors que le dépouillement n'était pas terminé, qu'ils ont appris la mauvaise nouvelle. « *Il est courant que les gouvernants oublient leurs promesses électorales*, écrit l'hebdomadaire *Veja*. *Mais, en l'occurrence, le Brésil vient de battre un record du monde.* »

Explications embarrassées du ministre, déclarations contradictoires sur certaines autres hausses envisagées (celle des loyers, par *exemple*), nouvelle *manipulation* de l'indice des prix : depuis une semaine, la confusion est grande à Brasilia. Chaque chiffre « légal » se double en effet d'un autre, qui ne l'est pas : 10 % de hausse des prix, selon les calculs officiels, pendant les huit premiers mois du plan ; 17 %, selon l'organisme d'étude *chargé de mesurer le coût de la vie* à Sao-Paulo ; 30 %, à en croire un ancien dirigeant de l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE), l'organisme chargé de collecter les indices.

Tricheries

Le blocage est « *dribblé* » de multiples façons. A Rio, certains bouchers ont fermé leurs portes et ne livrent plus la viande qu'à domicile, au double du prix fixé. Les marchands des quatre saisons pratiquent depuis longtemps la liberté des prix. Les sacs de farine ou de haricots ne pèsent plus le poids annoncé ; les fabricants modifient l'emballage de leurs produits pour contourner les contrôles, etc.

Le gouvernement lui-même triche. Il avait déjà changé d'indice *des prix l'année dernière*. Il a répété l'opération le 21 novembre, en remplaçant un indice « élargi » par un indice « restreint ». Les principales hausses n'affectant, selon M. Funaro, que la population la plus favorisée, le nouvel indice ne les prend pas en compte et se limite aux dépenses des ménages à bas revenus.

Les élus du PMDB les plus critiques à l'égard des hausses ne doutent pas des bonnes intentions de M. Sarney et de M. Funaro. Ce qui est mis en cause, c'est la brutalité et même l'efficacité des mesures avancées.

Le même PMDB incite le gouvernement à rattraper la popularité perdue par une initiative spectaculaire sur le front extérieur. Une fois de plus, on parle d'un moratoire – au moins partiel – sur la dette extérieure. L'idée serait de limiter à un certain pourcentage du produit national (2,5 % est le chiffre avancé) le montant des intérêts versés annuellement aux créanciers : cela signifierait, en l'occurrence, les réduire de moitié.

La question, en tout cas, est revenue à plusieurs reprises dans les *commentaires postélectoraux* de M. Ulyss Guimaraes, le président du PMDB. Evoquant les douze milliards de dollars qui sortent chaque année du pays pour payer la dette, il a dit : « *Ce n'est plus une saignée mais une hémorragie. Il faut l'arrêter.* » M. Guimaraes parle avec une autorité renforcée. Son parti a fait élire vingt-deux des vingt-trois nouveaux gouverneurs, il aura la majorité absolue au Sénat et à la Chambre des députés qui formeront ensemble l'Assemblée nationale constituante. Comment se répartiront les sièges de cette Assemblée ? La majorité sera-t-elle de gauche ou conservatrice ? On l'ignore encore. La justice électorale, seule habilitée à donner des *résultats définitifs*, continue de compter les votes. Les chiffres publiés jusqu'à présent sont dus à des dépouillements officieux.

CHARLES VANHECKE.

Proche-Orient

LIBAN : malgré un cessez-le-feu signé à Damas

La guerre chiito-palestinienne fait rage

BEYROUTH
de notre correspondant

Jamais la guerre chiito-palestinienne des camps n'a été aussi violente que depuis le cessez-le-feu de vendredi soir. Du moins à Beyrouth, où, pendant toute la nuit et encore plus samedi matin, elle s'est intensifiée autour du camp de Borj Barajneh mais aussi autour de celui de Chatila.

Beyrouth a donc pris le relais du Sud, qui ne s'est pas calmé pour autant : les hostilités continuent à Magdouché, au sud-est de Saïda, occupée par les Palestiniens lundi, d'où Amal tente de les déloger. Elles se poursuivent également à Rachidiyeh, près de Tyr, assiégée par Amal, où tout a commencé il y a deux mois.

Les derniers combats ont fait au moins trente-cinq morts et des dizaines de blessés. Le projet d'accord qui avait été laborieusement élaboré à Damas entre Amal et le FSNP, ce dernier théoriquement hostile à M. Arafat mais qui participe aux combats aux côtés des arafatistes, n'a pas été appliqué ; il est vrai que ses clauses étaient aléatoires, et, surtout, que M. Arafat n'en était pas partie prenante. Amal a accusé, par la voix de sa radio, qui est celle de l'Etat libanais, le chef de l'OLP de mener la bataille à partir de Bagdad. C'est-à-dire de la capitale arabe honnie par tous les mouvements liés à la Syrie et par les populations chiites libanaises.

Tout semble indiquer qu'Amal, et à travers elle la Syrie, cherche à *s'assurer un succès décisif avant* d'accepter un accord qui risque, au demeurant, de n'être qu'une trêve de courte durée. A défaut de pouvoir reprendre Magdouché, les milices chiites pourraient bien se contenter de faire tomber le camp de Chatila.

De son côté, M. Arafat n'a aucune raison d'arrêter maintenant une opération qui lui permet de marquer des points : il torpille la politique de son grand ennemi, M. Hafez El Assad : il démontre que, dans les moments difficiles, les Palestiniens le suivent ; les informations en provenance d'Alger indiquent que les actuels événements du Liban favorisent un rapprochement interpalestinien ; et il entreprend une ouverture politique en acceptant la révision des accords du Caire régissant (théoriquement) la présence militaire palestinienne au Liban. Ce qui donne à bon compte satisfaction, sur le plan des principes, à ses nouveaux « amis » chrétiens, puisque, dans la déliquescence actuelle de l'Etat libanais, une telle révision est, *de facto*, impossible.

LUCIEN GEORGE.

La Syrie rappelle son ambassadeur à Bonn et expulse trois diplomates allemands

Le gouvernement syrien a décidé de rappeler son ambassadeur en poste en Allemagne fédérale, M. Shtewi Seifo, en réplique à la décision de Bonn d'expulser des diplomates syriens. Damas a demandé en outre le retrait de trois diplomates allemands de la capitale syrienne et de ramener à deux le nombre des attachés militaires dans les deux capitales. Le gouvernement syrien n'acceptera plus les passeports de service délivrés par les autorités de Bonn.

Ces décisions interviennent après *la mesure d'expulsion prise jeudi* à l'encontre de deux diplomates et de deux attachés militaires syriens en poste à Bonn, la suspension de l'aide économique allemande à la Syrie et *la décision de ne pas remplacer* l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne à Damas, qui a quitté son poste le 16 novembre dans le cadre d'une rotation normale. Bonn avait décidé également de suspendre l'acceptation des passeports de service délivrés par les autorités syriennes.

Ces mesures avaient été annoncées par les autorités fédérales à la suite du verdict contre Ahmad Hasi et Farouk Salameh, les deux auteurs de l'attentat contre la Société germano-arabe de Berlin-Ouest, qui avait fait neuf blessés le 29 *mars*, et la mise en cause de certains services syriens et de l'ambassade de Syrie à Berlin-Est.

A Bonn, M. Lutz Stavenhagen, *secrétaire d'Etat* au *ministère* des affaires étrangères, a déclaré que les mesures prises à Damas étaient un acte de représailles injustifié que son gouvernement ne pouvait que condamner. *Il s'est toutefois refusé à* tout commentaire sur le point de savoir si la RFA pousserait plus loin ses sanctions économiques contre la Syrie. – *(AFP, Reuter.)*

● ISRAËL : M. Vanunu inculpé d'espionnage. – M. Mordechaï Vanunu (trente et un ans), ancien technicien nucléaire israélien, qui avait déclaré au *Sunday Times* qu'Israël possédait un stock d'armes nucléaires, a été inculpé, vendredi 28 *novembre*, d'espionnage avec circonstances aggravantes, d'aide à un *ennemi* en temps de guerre et de révélations de secrets d'Etat. Il est passible de la peine de mort ou, au mieux, de la réclusion à perpétuité.

M. Vanunu, qui résidait en Grande-Bretagne, a été rapatrié dans des circonstances demeurées mystérieuses après les révélations faites à l'hebdomadaire britannique en septembre dernier. – *(Reuter.)*

Un entretien avec le président du Front national

M. Jean-Marie Le Pen parie sur l'échec du premier ministre

Week-end de réflexion pour le Front national. Samedi 29 novembre : réunion à huis clos de son conseil national. Dimanche 30 novembre : convocation à Paris de tous ses conseillers régionaux. A l'ordre du jour : la préparation de la prochaine campagne présidentielle. Dans l'entretien que nous publions ci-dessous, M. Jean-Marie Le Pen dévoile sa stratégie et ses ambitions.

« Le retour au scrutin majoritaire que le Conseil constitutionnel vient d'entériner ne condamne-t-il pas irrémédiablement le Front national ?

— Je regrette infiniment qu'on soit revenu au scrutin majoritaire qui a gouverné la décadence du Parlement pendant trente ans. La majorité actuelle a paré ce mode de scrutin de toutes sortes de vertus et condamné la représentation proportionnelle comme si elle était la source de tous les maux politiques.

» A la vérité, cela nous conduit à nous poser la question : qu'est-ce que le Parlement ? C'est une chambre de décompression des tensions politiques, économiques, sociales, naturelles dans un pays. La vie est conflictuelle. Et, le système parlementaire est un système civilisé qui élève les conflits dans un système pacifié. Or, il est évident qu'un tel système n'a de sens que s'il le représente vraiment. Vouloir faire de l'Assemblée nationale un mécanisme de la stabilité gouvernementale, c'est faire une erreur considérable. Et si on procède par analogie dans le jugement avec ce qui s'est passé sous la IVe République, on fait une deuxième erreur. C'était le système d'Assemblée qui était critiquable et non pas le mode de désignation.

» A moins d'admettre que les courants politiques et les opinions politiques n'ont pas d'intérêt, il faut bien accepter l'idée que ce sont ceux-ci qui créent non pas la vie politicienne, mais la vie politique. Quand il y a deux millions sept cent mille Français qui pensent d'une certaine manière, il est nuisible, pour les intérêts du pays, de les priver de représentation, parce qu'on doit savoir ce que pensent les Français. De la même manière d'ailleurs, les communistes ont droit à une représentation au sein du Parlement. J'ajoute que le système des bourgs pourris, celui du scrutin majoritaire contraint les députés à une campagne électorale permanente qui les tient loin de Paris. Ce qui fait bien l'affaire de la technocratie qui gouverne, de l'énarchie qui commande.

— Mais quelles sont les conséquences pour votre mouvement ?

— Croire qu'en éliminant le Front national de l'Assemblée nationale, on va tuer ce parti, c'est se faire des illusions. On court le risque de faire descendre la solution de ces problèmes dans la rue. Si on empêche les gens d'exprimer leurs opinions, on « casse le thermomètre, mais on ne fait pas tomber la fièvre ».

— Persistez-vous à penser que certains lobbies, comme vous l'avez récemment dit, auraient obtenu des engagements du RPR pour faire adopter cette loi électorale ?

— Tout à fait, l'un de ces lobbies est le CRIF de M. Klein qui a *sollicité du RPR l'engagement* qu'un système électoral capable d'éliminer le Front national soit adopté.

— Y en a-t-il d'autres, selon vous ?

— Je pense que c'est le principal, mais SOS-Racisme pourrait se ranger dans cette catégorie.

— Ne craignez-vous pas cependant que certains députés quittent votre groupe pour s'assurer une réélection plus facile ?

— S'ils le faisaient, ils seraient encore plus naïfs qu'on pourrait l'imaginer. Un candidat de droite, il ne peut être élu sans les voix du FN. Si M. Chirac n'a pas compris cela, il y a de grandes chances qu'il ne soit jamais président de la République.

Le néant des réalisations

— L'affaire des cent un Maliens, le code de la nationalité, l'action de M. Pasqua en matière de sécurité, tout cela n'est-il pas destiné à vous donner satisfaction ?

— S'il y a, comme je le pense, plus de six millions d'étrangers en France, ce n'est pas le fait d'expulser cent un Maliens qui va changer les choses.

» Il y a là un côté si évidemment spectaculaire et médiatique dans tout ce que fait M. Chirac que, de toute évidence, c'est fait pour masquer le néant des réalisations. Toute occasion lui est bonne, quelquefois même avec une certaine impudeur. Il arrive sur les lieux des attentats terroristes avant le SAMU. Il devrait d'ailleurs se mettre un brassard.

— Pensez-vous que la cohabitation entre MM. Mitterrand et Chirac puisse s'interrompre prématurément ?

— Je crois que rien n'oblige que cette cohabitation soit le binôme Mitterrand-Chirac. Le président de la République peut très bien prendre acte du fait que M. Chirac n'a plus de majorité, il n'est pas certain que M. Barre et ses amis laissent à M. Chirac l'avantage d'être au poste de premier ministre au moment de la consultation. Ce serait exiger d'eux une sainteté qui n'est pas habituelle dans le milieu politique.

» De toute manière, le délai de dix-huit mois qui lui reste enferme M. Chirac dans une double difficulté. C'est trop court pour créer la confiance et mettre en place une politique dont les effets se seraient fait sentir de façon bénéfique. Mais ce sera trop long pour pouvoir tromper le peuple. Il risque d'arriver à M. Chirac ce qui sera décidément une fatalité : d'être pour la deuxième fois l'instrument d'une victoire socialiste à la présidence de la République.

— Comment envisagez-vous personnellement l'élection présidentielle ? Etes-vous candidat ?

— Virtuellement. La position officielle étant que l'on est candidat officiellement lorsque la campagne est ouverte.

— Quelles sont vos chances ?

— De façon réaliste, on peut penser qu'il y aura au moins à droite quatre candidats : M. Chirac, M. Barre, moi-même et M. Léotard, dont M. Chirac a intérêt à pousser la candidature pour gêner M. Barre. Qui arrivera en tête ? Impossible pour le moment de le prévoir.

— Sur quoi misez-vous ?

— Sur un grand élan populiste. Sur une prise de conscience du peuple français de la gravité des problèmes fondamentaux qui se posent à lui. Insécurité, chômage, immigration, étatisme bureaucratique et fiscaliste, décadence morale, menace subversive du communisme, six grandes préoccupations auxquelles la majorité actuelle n'a répondu que par de *timides* réformes. Or, comme je le crois, nous allons nous trouver dans dix-huit mois dans une situation très aggravée. Je pense que les Français qui en 1981 ont voté pour MM. Giscard d'Estaing et Chirac vont éprouver une immense déception qui sera l'absence de solution de rechange au socialisme. Cela peut et doit les conduire, selon moi, à se rapprocher de nous.

— Quelle sera la place du Front national dans votre campagne ? Certains de vos amis vous soupçonnent de vouloir prendre du champ...

— Pas du tout. Comme tous les candidats, le candidat de la droite nationale devra faire la démonstration qu'il est capable de conduire les affaires de la France. Il doit donc montrer qu'il est capable de ne plus être un homme de parti. Mais il est bien évident que, président du Front national, je n'ai pas l'intention d'être infidèle au programme du Front national. J'apprécie toute l'aide que les militants pourront apporter à cette campagne. Mais je vise à rassembler des Français en nombre beaucoup plus important.

A L'Elysée ? Pourquoi pas ?

— Vous imaginez-vous entrant dans dix-huit mois à l'Elysée ?

— Pourquoi pas ? Ma culture m'incline à la modestie. Ayant passé de longues nuits de veille maritime, j'ai pu mesurer ce que je représente par rapport à l'univers des galaxies. Mais je sais aussi, comme j'ai pu le vérifier récemment en rendant visite à Mme Cory Aquino, le chef de l'Etat des Philippines, que la fonction emporte grâce d'état. J'ai été le collègue de beaucoup d'hommes qui sont devenus ministre, premier ministre, chef d'Etat ici et ailleurs. Ils ne m'ont pas paru être des hommes qui, sur l'ensemble de leurs qualités, étaient d'une dimension supra-humaine.

» Le politique doit être un décideur, un pré-voyant au sens presque de la voyance, un homme de caractère. Le respect des choix auxquels on s'est résolu implique que l'on sache résister à beaucoup de pressions et quelquefois même à celles de son cœur. En toute modestie, je crois que ce qu'un individu peut apporter à cette mission, je l'ai tout autant qu'un autre.

— « Le Pen confiance », sera-ce votre slogan ?

— Pourquoi pas ? Mais surtout Le Pen homme du peuple. Je suis d'origine populaire, mais j'ai eu la chance de recevoir une culture assez vaste et d'avoir une expérience de la vie qui est assez complète. Voyez-vous, je suis persuadé que ce sont la fonction et la situation qui peuvent créer l'appoint considérable de forces que l'on tire de la confiance du peuple.

» J'ai imaginé cette histoire : j'ai lu dans la rubrique nécrologique des journaux qu'un certain colonel Charles de Gaulle venait de mourir à quatre-vingt-quatorze ans au village de Colombey-les-Deux-Eglises. Charles de Gaulle, pouvait-on lire, *« président départemental des anciens combattants de la Haute-Marne »*. Je me suis dit : qui est-ce ? Eh bien, c'était le général de Gaulle qui avait été fait prisonnier en 1940 à Montcornet et avait ensuite passé tout le reste de la guerre à l'oflag 12 B, où il avait d'ailleurs dirigé la troupe théâtrale, puisqu'il avait le goût de la comédie... Il avait été mis à la porte de l'armée parce qu'il avait commis une petite imprudence. Comme il avait travaillé avec le maréchal Pétain entre les deux guerres, à Noël de 1941 il lui avait envoyé une petite carte. Cette carte a été retrouvée à Vichy par les comités d'épuration, et on l'avait pris. Alors ses obsèques viennent de se dérouler à Colombey en présence, notamment de son fils, un certain Philippe de Gaulle, directeur des P et T à Strasbourg, et un certain colonel Galley, un colonel en retraite... Voilà un scénario qui aurait pu changer le cours de notre histoire. Chacun doit croire en la providence et à son destin.

M. Barre plutôt que M. Chirac

— Vous arrivez à l'Elysée. Avec qui gouvernez-vous ?

— Si les électeurs me désignaient, je choisirais, à partir de l'Assemblée existante, un premier ministre pour conduire une politique qui devrait évidemment se rapprocher de celle que je défends. Si cela n'était pas possible, je dissoudrais l'Assemblée. Peut-être alors *le nouveau scrutin me permettrait-il* d'avoir beaucoup plus d'élus que la proportionnelle ne nous en a donné en mars dernier. Quand j'ai été élu en 1956, les gaullistes ont fait quatre cent mille voix. Tout le monde a dit : c'est fini. Deux ans plus tard ils prenaient le pouvoir pour vingt-cinq ans. C'est l'un des grands avantages de la démocratie : les peuples expriment des volontés et sont capables d'opérer de grandes mutations pacifiques.

— Permettons-nous cependant d'envisager d'autres hypothèses... Supposons, au second tour, un face-à-face entre MM. Mitterrand et Chirac. Que faites-vous ?

— A priori il me paraît impossible de soutenir M. Mitterrand. Cela signifie-t-il pour autant que je soutiendrai M. Chirac ? Cela dépendra évidemment des positions qu'il aura défendues durant la campagne présidentielle. Mais il faut aussi savoir que les consignes de vote que peut donner un candidat provoquent rarement une discipline complète de ses électeurs.

— Et si M. Barre était le candidat de la majorité ?

— Il faudrait également juger de son programme. Mais je pense que M. Barre, pourrait en dehors de toute consigne de vote, compter certainement sur une plus grande fidélité des électeurs de la droite nationale. »

Propos recueillis par
DANIEL CARTON.

● **La Sénat poursuit l'examen du budget.** — Le Sénat a approuvé dans la nuit au vendredi 28 au samedi 29 novembre les crédits du ministère des affaires sociales et de l'emploi, socialistes et communistes votant contre. Bien qu'il pêche *« par timidité »*, le budget de 1987 va, estime M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), dans la *« bonne direction »*. Le président de la commission des affaires sociales, ainsi que plusieurs orateurs de la majorité, comme MM. Jacques Oudin (RPR, Vendée) et Charles Descours (RPR, Isère), ont souhaité que soit rapidement engagée une réflexion de fond sur les difficultés de la sécurité sociale et le déséquilibre en général des comptes sociaux.

L'élection municipale de Draguignan

Union à droite, division à gauche

DRAGUIGNAN
de notre correspondant régional

Trois listes seront en présence pour le deuxième tour des élections municipales de Draguignan le dimanche 30 novembre. Au terme de négociations très difficiles, la liste de M. Max Piselli (div. d.) soutenue par l'UDF et le RPR qui était arrivée en tête au premier tour avec 24,04 % des voix, a fusionné avec celle dirigée par M. Angelin German (div. d.), maire de Flayosc (16,70 %). M. German a lui-même renoncé à se représenter mais quatorze de ses co-listiers dont douze en position d'éligibles figurent sur la nouvelle liste d'union de la droite.

Aucun accord n'est intervenu en revanche à gauche malgré la tentative de médiation de M. Jean Poperen. La liste conduite par M. Léopold Basilio (13,55 %) qui se prévaut du *« soutien moral et affectif »* de l'ancien maire (PS) de Draguignan, M. Edouard Soldani, a décidé de se maintenir face à celle de M. Gérard Sabater, soutenue officiellement par le PS et le MRG (23,96 %). M. Basilio et ses colistiers ont opposé un veto à M. Sabater, comme chef de file d'une liste *« d'union et de rassemblement »*. Quatre colistiers de M. Basilio ont cependant fait savoir qu'ils ne souhaitaient plus figurer sur sa liste.

Les négociations ont également échoué entre la liste Sabater et celle du PCF (8,41 %) qui n'aura pas en conséquence de représentant dans la prochaine municipalité. Le champ est désormais ouvert à un succès de M. Piselli dont l'ampleur pourrait toutefois être réduite par la prise de position du Front national (8,61 % des suffrages exprimés), qui appelle ses électeurs à *« écarter le pire des candidats restés en compétition »*. La liste conduite par le préfet Jacques Lenoir (div. d.) n'a pas, de son côté, donné de consignes de vote.

G. P.

Convention nationale du PS

Le texte « Agir ensemble pour l'emploi » n'engage que ses auteurs

Le bureau exécutif du Parti socialiste a décidé, le 19 novembre, de ne pas diffuser auprès des fédérations et des sections le texte préparatoire prévu pour la convention nationale sur l'emploi, qui doit se tenir les 13 et 14 décembre, à Marne-la-Vallée.

Le document intitulé « Agir ensemble pour l'emploi » rédigé par le groupe des 22, rassemblé autour de M. Jean-Paul Bachy, secrétaire national du PS, n'engage désormais que ses auteurs.

Quatre membres de ce groupe de travail, membres du courant Socialisme et République (ex-CERES), ont refusé d'accepter la rédaction finale de ce texte, considérant que *« le traitement social, si nécessaire soit-il, ne peut-être qu'un palliatif »*. Ils lui reprochent de ne pas mettre assez l'accent sur la nécessité d'une forte croissance et surtout, en maintenant l'objectif de la réduction du temps de travail, de défendre la thèse du partage du travail.

Le courant Socialisme et République a d'ailleurs élaboré son propre texte, intitulé « Muter », qui devrait lui servir ensuite de contribution pour le congrès d'avril prochain.

[M. Bachy a laissé filtrer son texte dans la presse, en se gardant bien de préciser que son document n'avait pas été repris à son compte par la direction du PS.]

هكذا من الاصل

L'attitude du gouvernement face à la

Un recul à géométrie variable

Juin 1984. Novembre 1986... La suspension – pour quelques jours ou pour plusieurs semaines – du débat sur la réforme de l'enseignement supérieur à l'Assemblée nationale, rappelle – sans lui ressembler tout à fait – la décision de M. Mitterrand de retirer le texte sur l'enseignement privé. Si les responsables gouvernementaux en sont arrivés là, c'est peut-être parce que les phantasmes de mai 1968, pourtant bien loin des esprits lycéens, n'ont pas quitté la mémoire des hommes politiques. La droite a eu très peur d'être dépassée par un mouvement de jeunes incontrôlable. Elle a donc préféré sonner la retraite.

Mais de quelle retraite s'agit-il ? Un mouvement de repli destiné à préparer une nouvelle avancée foudroyante ? Une marche arrière pour éviter une défaite en rase campagne ? Une débâcle qui n'évitera pas une déroute ? Lycéens et étudiants se contenteront-ils de ce premier succès ou tenteront-ils de le transformer en victoire ? Les responsables de la majorité ayant été incapables de déterminer avec précision leur tactique, ce flou a l'avantage de leur permettre de s'adapter à l'évolution de la situation.

La stratégie a été décidée par M. Jacques Chirac lui même, vendredi matin, lors d'une réunion à Matignon avec MM. Alain Devaquet et René Monory. Si les ministres concernés pensaient encore possible de faire adopter leur texte, le chef du gouvernement s'est montré sensible aux arguments du ministre de l'intérieur qui craignait de ne pouvoir continuer à maintenir l'ordre sans violences. Le premier ministre s'est donc trouvé très vite sur la même longueur d'onde que les responsables centristes. Joints en Auvergne où ils étaient tous les deux, MM. Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot étaient déjà persuadés qu'il était impossible de faire passer en force une telle réforme, après avoir expulsé des Maliens, touché aux droits des immigrés, prévu d'enfermer les drogués : *« Nous ne pouvons prendre une mesure autoritaire de plus. »*

Endossé par l'UDF !

La mise en musique fut beaucoup plus délicate. Tout l'après-midi fut consacré à des contacts divers, dans les salons du Palais-Bourbon ou par téléphone. Mais, pour trancher entre les diverses tactiques possibles, il n'y eut plus personne. Matignon essaya de faire prendre publiquement la décision de recul par les députés de la majorité, sous le prétexte du nombre d'amendements déposés par l'opposition. Mais M. Barrot voulait bien aider les ministres à condition que ceux-ci prennent aussi leurs responsabilités. Finalement il accepta de solliciter, pour la commission des affaires culturelles qu'il préside, un délai supplémentaire, mais ce fut M. Monory qui l'accepta formellement. Cette réforme avait été voulue par le RPR, préparée par un ministre RPR, mais ce furent deux UDF qui, publiquement, annoncèrent la reculade. Tous leurs amis ne sont pas ravis de cette manœuvre de leurs alliés !

Le plus difficile restait à décider : quelle serait la durée de ce délai de réflexion que s'accordait la majorité ? Il ne le fut pas. Au RPR, les plus « durs » souhaitaient qu'il ne soit que de trois ou quatre jours. M. Méhaignerie pensait qu'il fallait entre cinq jours et trois semaines pour mettre au point des mesures d'accompagnement et faire comprendre la réalité de la réforme proposée. Malgré des discussions à n'en plus finir, le flou l'emporta. Les hommes de Matignon donnèrent des informations évoluant au fil des heures. M. Barrot se contenta de demander le temps pour sa commission d'étudier les nouveaux amendements. M. Monory annonça que le gouvernement restait à sa disposition et qu'il ne réinscrirait le texte à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée que lorsque la commission serait prête. Mais le règlement ne permet pas une telle interprétation de la décision prise.

Un retour formel en commission étant impossible aux yeux de la majorité, pour ne pas donner l'impression de céder à l'opposition, la commission ne pourra de nouveau se saisir d'un texte qu'à la veille d'un nouveau débat public fixé par le gouvernement. C'était en tout cas l'analyse précise et ferme de M. Jacques Barrot vendredi soir.

La crainte de l'Elysée

M. Chirac devra, de toutes façons assurer les responsabilités de chef du gouvernement et de la majorité. Bien qu'il n'ait pas lui-même – contrairement à M. Mitterrand en 1984 – annoncé le renvoi du texte, il devrait être dimanche à TF 1 en première ligne. Son image de « battant » et de « gagnant », y résistera-t-elle ? Ses électeurs, séduits par son programme de fermeté, ne seront-ils pas déçus de cette « reculade » ? Le gouvernement cède devant la première grande manifestation de rue au risque de donner des idées à tous ceux qui contestent sa politique. Déjà le Front national s'engouffre dans la brèche pour dénoncer *« la faiblesse »* de la majorité.

M. Chirac avait le choix entre deux maux : reculer en ordre dispersé sur des positions non préparées à l'avance ou laisser se développer un mouvement dont il a très vite mesuré l'ampleur. Obsédé là encore par l'élection présidentielle, il a privilégié le court terme. Les barristes ne se privent pas de le faire remarquer : *« Par crainte de nouvelles petites phrases acerbes de l'Elysée, tout choix délicat est impossible à faire »*. La cohabitation, une fois encore, est mise en accusation. Et M. Barre pourrait bien profiter, dans l'opinion, de cet échec du gouvernement.

THIERRY BRÉHIER.

En visite officielle à Paris

Le secrétaire américain à la défense se fera présenter l'avion Rafale

Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, sera l'hôte officiel de son homologue français, M. André Giraud, du lundi 1er au mercredi 3 décembre. Il sera reçu, mercredi, par le président de la République après l'avoir été par le premier ministre et par le ministre des affaires étrangères. M. Weinberger sera notamment accompagné de M. Richard Perle, secrétaire adjoint à la défense pour les questions de sécurité internationale.

La présence de M. Perle dans la délégation américaine donne à croire qu'il sera question, avec les différents interlocuteurs français de M. Weinberger, des propositions des Etats-Unis en matière d'équilibre nucléaire en Europe après la rencontre, à Reykjavik, en octobre, entre MM. Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev.

Outre ces entretiens, le secrétaire américain à la défense visitera, mercredi, le centre d'essais en vol de Brétigny-sur-Orge (Essonne), où M. Serge Dassault, président-directeur général du Groupe aéronautique Dassault-Breguet, lui présentera le prototype Rafale d'avion de combat biréacteur mis au point pour les besoins de l'armée de l'air et de l'aéronavale françaises. Le Rafale vole actuellement avec deux réacteurs américains (des F-404 de General Electric) en attendant des réacteurs M.-88 conçus par la SNECMA française pour les appareils dérivés en série.

Après son séjour à Paris, M. Weinberger se rendra à une réunion des ministres de la défense de l'OTAN à Bruxelles. Il doit ensuite se rendre au Maroc, pour y être reçu par le roi Hassan II, enfin à Londres, avant de repartir pour Washington.

Au cours d'une séance houleuse à l'Assemblée nationale

Le ministre se replie en commission

Recalé jeudi à l'écrit par les étudiants et les lycéens descendus dans la rue, M. Alain Devaquet a été ajourné *sine die*, vendredi 28 novembre, à l'Assemblée nationale, après son oral de rattrapage. Au terme de cinq heures de discussions passablement agitées, le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur a, en effet, vu sa copie repartir en commission, sur demande du président de la commission des affaires culturelles, M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire).

Dans une ambiance houleuse, M. Barrot prend la parole pour demander au gouvernement un nouveau délai, afin de *« dissiper les malentendus »*, en préparant un débat *« plus approfondi et plus serein »*. *« Cet aménagement permettrait au gouvernement de manifester sa volonté de convaincre, injustement présentée comme une volonté de contraindre »*, clame le député, dans le tohu-bohu. Les députés socialistes – dont le groupe fait tache au milieu de l'hémicycle quasiment déserté par les députés de la majorité – sont debout pour la plupart, criant en chœur à l'adresse du ministre : *« Retrait, retrait, retrait »*.

« Le gouvernement se couche ! », hurle de sa place le député du Front national, M. Bruno Mégret (Isère). *« La commission ne se dérobe pas à son travail »*, répond M. Jacques Barrot, à qui est revenue la rude tâche de boire jusqu'à la lie le calice du retrait. *« A l'inquiétude des jeunes, on ne répond pas par l'obstruction »*, poursuit M. Barrot, faisant allusion aux amendements de dernière minute déposés en masse par le groupe socialiste. *« Nous connaissons bien cette méthode »*, lâche M. Barrot imprudemment, tandis que les députés de l'opposition s'esclaffent. En 1983, en effet, plus de deux mille amendements avaient été déposés par l'opposition UDF-RPR contre le projet Savary sur l'enseignement supérieur.

Le ministre de l'éducation nationale, M. René Monory, monte alors à la tribune pour faire, à la place de M. Devaquet, un brin d'autocritique : *« En politique, il est vrai que pour un texte, aussi bien soit-il, la façon dont il est reçu est aussi importante que la façon dont il est écrit (...). Le gouvernement est tout à fait d'accord pour donner un délai supplémentaire »*, ajoute-t-il, sous les huées des députés socialistes : *« Retirez-le, retirez-le »* ; *« Le texte n'est pas retiré,* riposte M. Monory ; *ensemble nous ferons le travail de persuasion, d'explication,* dit-il à l'adresse de la majorité ; *le gouvernement ne se dérobe pas ; il est prêt à accepter des amendements pour améliorer le texte. »*

M. Jean-Pierre Chevènement (PS, Territoire de Belfort) prend alors la parole. Citant Georges Clemenceau, l'ancien ministre de l'éducation nationale se dit plein de l'espoir que ce *« repli élastique du texte »* illustre la phrase célèbre du président du conseil : *« Quand on veut enterrer un texte, on l'envoie en commission. »* Le Front national intervient à son tour pour dénoncer *« la mascarade du gouvernement »*. *« La France d'aujourd'hui n'est pas gouvernée,* proteste M. Francis Bachelot (FN, Seine-Saint-Denis), *vous êtes incapable de gouverner ; vous reculez devant les manifestants »*. *« C'est une tromperie »*, estime pour sa part M. Bassinet (PS), qui demande, avec les élus communistes, le retrait définitif du texte.

A son banc, M. Devaquet écoute sans bouger ; groggy ou ailleurs ? Peut-être songe-t-il à ce qu'il disait en 1978, quand, tout jeune secrétaire général du RPR, il commençait à prendre des coups, dans la bataille entre chiraquiens et giscardiens : *« Si j'échoue, je retournerai à mes laboratoires... »*

Les socialistes : « Où sont vos amis ? »

Le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur a, en début de discussion, ouvert lui-même une brèche dans son texte en admettant le principe d'une réécriture possible par amendements de l'article 31 de son projet. Le deuxième alinéa de cet article (les universités *« déterminent chaque année les conditions d'accès au différentes formations »*) concerne l'une des dispositions les plus sifflées par les lycéens et les étudiants. *« Il n'y a pas de barrage inavoué ; tous les titulaires du bac auront accès à l'université »*, a affirmé le ministre. M. Devaquet a également rappelé qu'il n'était pas favorable à un accroissement trop fort des droits d'inscription (fourchette de un à deux, pas plus de 800 F). Il s'est également déclaré une nouvelle fois hostile à l'amendement de la commission des affaires culturelles supprimant aux recteurs la possibilité d'inscrire d'office un étudiant qui aurait été refusé par les facultés de son choix.

Tandis que le ministre parle à la tribune sur un ton un peu désincarné – *« C'est une oraison funèbre ! »* lâche M. Pierre Joxe – l'hémicycle est le théâtre de différents ballets. De temps en temps, les députés socialistes se retrouvent en paquet autour de leur président de groupe pour peaufiner leur tactique ; des ministres (Mme Nicole Catala, MM. Philippe Séguin, Pierre Méhaignerie et Charles Pasqua) entrent dans l'hémicycle pour apporter leur soutien à M. Devaquet. Certains repartent, d'autres restent. Quand M. Devaquet tente de ranimer, avec le rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. René Couanau (UDF, Ille-et-Vilaine), un semblant d'unité de la majorité sur ce texte, les députés socialistes tendent leurs doigts vers les travées clairsemées des élus UDF et RPR : *« Où sont vos amis ? »* Au début de son intervention, M. Devaquet n'avait, face à lui, que trois députés de la majorité, dont les deux rapporteurs, MM. Couanau et Birraux (UDF, Haute-Savoie). L'ambiance avait quelque chose de surréaliste, chacun pressentant l'issue : le ministre se livre à un dégagement philosophique sur la crise ; les députés socialistes jouent les potaches et poussent leur avantage ; le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, tente de calmer le jeu mais jette de l'huile sur le feu en donnant la parole à un orateur RPR, M. Gérard Kuster (Doubs), pourtant non-inscrit à la discussion.

Le rapporteur du projet de loi, M. Couanau, a, en ouverture de cet éphémère débat, approuvé du bout des lèvres le projet Devaquet. Certes, le député UDF a salué, sous l'œil des jeunes qui emplissaient les tribunes du public, le rétablissement de *« l'équilibre des responsabilités dans les universités »* où l'accent mis sur l'« autonomie ». Mais, tout compte fait, il a jugé le texte *« rédigé au plus juste »*. Pour *« lever les ambiguïtés »*, le député UDF a rappelé le contenu de amendements que les commissaires de la majorité avaient adoptés.

Le groupe socialiste avait quant à lui décidé d'engager une bataille de procédure. Seule l'exception d'irrecevabilité, tendant à démontrer que le texte est anticonstitutionnel, aura eu le temps d'être défendue par M. Jean-Pierre Sueur (PS), avant d'être rejetée par les voix conjuguées du RPR, de l'UDF et du Front national. Pour M. Sueur, l'erreur du ministre aura été de céder aux pressions conjuguées de deux lobbies : *« le premier composé d'ultra-libéraux, qui rêvent d'instaurer un modèle américain ; (...) le second est composé de ceux qui, au fond, n'ont jamais accepté la loi d'Edgar Faure adoptée en 1968 »*.

M. Devaquet a quelques semaines devant lui pour réécrire sa copie ; M. Monory a indiqué, quant à lui, que la commission aurait *« tout le temps nécessaire »* pour revoir le texte.

PIERRE SERVENT.

« La fille à la casquette »

Elle est déjà bien plus qu'un chef, et personne ne connaît son nom. On l'appelle « la fille à la casquette ». Elle est partout. Elle négocie avec des commissaires qui pèsent trois fois son poids. Elle panse les égratignures sur le front de ses camarades. Elle rappelle à l'ordre quelques excités qui se croient en pleine révolution. Ce mouvement de chevau-légers lycéen qui a débordé la lourde infanterie étudiante, et fait reculer en désordre le gouvernement de la France, ce mouvement lui ressemble. Efficace et rieur, avec cette façon de ne douter de rien, et ses cris *« CRS avec nous. »* Les adolescents 86 ont tous le « look Gigi ».

« Où est la fille à la casquette ? » lancent ceux qui ne la connaissent pas, quand on a besoin d'une baraquée poids plume, ou de la mallette pleine de compresses ou de tubes d'aspirine qu'elle serre toujours contre elle, au cas où. *« Gigi, viens par ici »*, appellent ses camarades de la classe de première du lycée Honoré-de-Balzac. Personne ne connaît son vrai prénom. Elle fuit les caméras et la vedettarisation.

« Je les connais bien, mes gars »

Le « look Gigi », c'est d'abord une très souriante fermeté. Autoritaire ? Elle préfère se dire *« très communicative »*. *« Je passe partout. J'en profite. »* Il faut la voir houspiller des malabars de terminale, ressouder d'un mot la chaîne hésitante du service d'ordre lycéen, demander ingénument aux CRS s'ils ne pourraient pas, s'il vous plaît, remiser leurs boucliers aux vestiaires *« parce que ça fait moche »*.

Il faut l'entendre parler des « GUDS », ces loupe-garous de la faculté d'Assas, dont jusqu'à la veille elle ignorait l'existence. Et de se demander tout haut si *« l'Unef-ID, c'est vraiment politisé »*. *« Je ne le sais pas. Depuis le début, je n'ai pas encore eu le temps de discuter avec eux. »*

Vendredi 28 novembre, 16 heures. « Gigi » se tient au beau milieu d'un face-à-face aigre-doux entre les CRS et une manif-champignon de 20 000 lycéens arrivés on ne sait trop par la grâce de quel mot d'ordre, aux abords de l'Assemblée nationale, quai Anatole-France.

« On veut passer », scandent les lycéens. La police, se croyant maligne, autorise le cortège à rejoindre l'esplanade des Invalides au prix d'un détour d'une bonne heure de marche. On mise sans doute sur le découragement et le soir qui va tomber.

Qu'importe ! De son cabas, « Gigi » arrache une feuille, et note consciencieusement l'itinéraire proposé : *« Solférino, Saint-Germain, Raspail, Sèvres-Babylone. »* Elle se saisit d'un mégaphone et pousse vers la retraite son troupeau réticent. Quant à elle, qui a sans doute suffisamment marché comme ça, elle convainc un peu plus loin les CRS de la laisser rejoindre directement l'esplanade convoitée.

« J'habite dans le quartier. Je peux rentrer chez moi ? » La haie s'entrouvre comme mer Rouge devant Moïse. Miracle de la « communication ». Et une heure durant, confiante, elle attend sur un banc le gros de ses troupes. *« Je les connais bien, mes gars. Ils vont revenir »*, dit-elle en accordant sa première interview.

Gigi, sa première manif, c'était en 68 justement, dans le ventre de sa maman. *« Ma mère a gardé à la maison un pavé de cette époque-là. Elle avait gravé dessus « Gigi », garçon ou fille, elle savait que le bébé qu'elle attendait s'appellerait Gigi. »* Et prière de ne pas chercher à comprendre.

Après son bac, elle veut entreprendre des études de langue pour devenir interprète. Ou alors, *« monter une boîte d'assistantes sociales internationales, pour aider les enfants du tiers-monde à trouver des parents adoptifs. Tu vois, j'ai des idées précises »*.

La hausse des droits d'inscription de 400 F à 800 F ? *« Perso-nnellement,* dit-elle en détachant chaque syllabe, *ça ne me découragerait pas de m'inscrire en fac. Mais l'immense majorité des lycéens, oui. La France est un pays de prolos. Tu ne crois pas ? »*

En attendant, outre les missions d'infirmerie d'urgence, « Gigi » s'occupe de *« centraliser les renseignements sur le mouvement lycéen »*. A elle toute seule, une sorte de Rosny-sous-Bois du spontanéisme.

Pour la postérité, elle tient scrupuleusement un *« journal de grève »* sur un grand cahier d'écolière. Chaque assemblée générale y est consignée avec un soin sénatorial et des marges de huit carreaux. Décisions, commissions, votes et quorums, les historiens du futur trouveront là leur pâture, en bleu souligné de rouge.

A la nuit tombée, Gigi avait retrouvé *« ses gars »*, mais ils n'étaient plus que quelques centaines face aux CRS, quand ils ont appris le recul du gouvernement. Gageons que sur son beau cahier d'écolière, Gigi n'écrira pas le mot fin, mais sans doute simplement « A la prochaine ».

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Les lièvres et la tortue

« Tout va se jouer lundi. » Formulé par M. Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID et maître tacticien du mouvement étudiant, le pronostic paraît juste. Depuis une dizaine de jours les étudiants étaient maîtres du jeu. Prenant tout le monde à contre-pied, bousculant l'indifférence qui semblait entourer le projet de M. Devaquet, cristallisant d'un coup le décalage profond entre la jeunesse et la logique politique et idéologique du gouvernement, ils avaient réussi à entraîner dans la grève la quasi-totalité des centres universitaires français et à faire descendre dans la rue 500 000 étudiants et lycéens à Paris et en province. Bref, à faire basculer en leur faveur le rapport des forces.

Or, depuis vendredi, les règles du jeu se sont brusquement modifiées, sans qu'il soit pour autant possible de dire qui détient désormais des atouts maîtres. Dans la foulée de la manifestation du 27 novembre, le mouvement étudiant a certes décidé de passer à la vitesse supérieure. Tout au long de la journée du 28, des assemblées générales ont, dans l'ensemble, approuvé la relance proposée par la coordination nationale des universités en grève : reconduction de la grève générale jusqu'au retrait du projet de loi et organisation d'une manifestation nationale de la communauté universitaire et scolaire le 4 décembre à Paris.

Toutefois, plusieurs signes d'incertitude, voire d'essoufflement, étaient sensibles : si certaines universités (Saint-Denis, Tolbiac, Grenoble, Lille ou Nanterre, par exemple) ont voté le principe d'une occupation permanente des locaux à partir du 1er décembre, de nombreuses assemblées générales ont préféré s'en tenir à une occupation pendant les heures d'ouverture normales, ou, comme à Censier, poursuivre lundi le débat sur ce point. De même, dans plusieurs universités, comme à Orsay ou au Panthéon, les étudiants de 2e et 3e cycle qui ont suivi partiellement leurs cours ces derniers jours ne sont pas d'accord avec des occupations qui les empêcheraient de travailler.

Enfin, beaucoup d'étudiants qui participent au mouvement éprouvent manifestement le besoin de faire le point et de s'organiser. *« On arrive à un moment où il faut rediscuter le mouvement, où l'on ne peut plus se contenter d'être anti-Devaquet. Nous devons envisager l'après-Devaquet »*, disait l'un d'eux à la Sorbonne. Vaste programme... auquel s'est attaqué le même jour le gouvernement. En reportant le débat sur la loi Devaquet, en entretenant le flou sur ses intentions précises, le premier ministre a indéniablement changé la donne. Un politologue en herbe disait crûment les choses, vendredi en fin d'après-midi à Tolbiac : *« C'est sa crédibilité présidentielle qui est en jeu. Il a retenu la leçon de 1984 et a préféré capituler tout de suite. »*

Que M. Jacques Chirac recule sous la pression, c'est évident. Tout le problème est de savoir quelles sont ses intentions : préparer un retrait total du texte ? Reculer pour mieux sauter, en misant sur le reflux du mouvement étudiant ? Ou gommer du texte les quelques articles qui polarisent les critiques étudiantes et s'en tenir aux réformes purement institutionnelles qui consacrent le retour des mandarins à la tête des universités ? Quel que soit le scénario retenu, la retraite gouvernementale pourrait désamorcer le mouvement.

En attendant, les lycéens, eux, ne s'embarrassent pas de tant de subtilités. Vendredi, à Paris comme en province, ils ont continué à manifester, de manière spontanée et sans incidents. *« Ils partent dans tous les sens »*, constatait, stupéfait, un étudiant parisien de vingt-trois ans. *« Ils sont tout fous. Pour eux, c'est un peu comme un carnaval. Mais qu'est-ce qu'ils sont en pointe par rapport à nous ! On commence à avoir l'air de vieux cons ! »* Ce mouvement lycéen incontrôlé et instable ne laisse plus aux seuls étudiants l'initiative dans les prochains jours. Entre la course des étudiants depuis dix jours, celle des lycéens tout au long de la semaine, et la course de lenteur engagée hier par le gouvernement, chacun, jusqu'à lundi, retient son souffle.

GÉRARD COURTOIS.

Politique

contestation de la réforme universitaire

A Nanterre

« S'ils reculent déjà, c'est que nous pouvons gagner »

« Ils ne casseront pas notre mobilisation avec de la pacotille. » L'annonce de la reculade du gouvernement sur le projet Devaquet laisse de marbre le carré d'étudiants en lettres qui montent la garde à Nanterre (université de Paris-X) vendredi 28 novembre après-midi. Le jugement ne tient pas de la méthode Coué. Il résulte d'une farouche détermination, au moins de la part de quelques dizaines de grévistes qui animent les commissions chargées de préparer la poursuite du mouvement au lendemain de la grande manifestation devant l'Assemblée nationale. *« Ils veulent nous calmer mais notre mécontentement est plus profond que ça. C'est la démocratie dans les facs qui est en cause »*, assure une étudiante en histoire de l'art, pleine d'ardeur. Selon elle, les concessions apparentes de M. Chirac, loin d'étouffer la contestation, pourraient la renforcer : *« S'ils commencent à reculer dès maintenant, c'est que nous pouvons gagner complètement. »*

A Nanterre, les littéraires sont à la pointe du mouvement, mais la grève n'est majoritaire ni en droit ni en sciences économiques. Pourtant, 90 % des 3 800 étudiants (sur quelque 25 000 inscrits) qui se sont exprimés à bulletin secret au référendum organisé, mercredi et jeudi, par l'administration se sont prononcés contre le projet Devaquet. Beaucoup d'opposants à la réforme universitaire continuent de suivre les cours. C'est pour les inciter à rejoindre le mouvement que le comité de grève a commencé à photocopier en un grand nombre d'exemplaires les cours des principaux enseignants.

Dans les larges couloirs du bâtiment des lettres, des tables ont été installées ici et là, où s'activent les étudiants les plus militants : les commissions redoublent de vitalité. Vendredi, l'une d'elles a commencé à préparer l'occupation des locaux qui devrait débuter lundi. Les étudiants veulent rester sur place jour et nuit pour montrer leur détermination et éviter l'essoufflement de leur action d'ici à la nouvelle manifestation de jeudi. Ils ont déjà commencé à s'inscrire pour monter une garde nocturne, assurer le ravitaillement et le service d'ordre (pudiquement rebaptisé *« service technique »*) et même le nettoyage car *« les femmes de ménage n'ont pas à pâtir de notre grève »*. Une commission spéciale a aussi été mise en place pour éviter des intervenants extérieurs à des débats sur des thèmes comme la prison et la réforme du code de la nationalité.

De son côté, la commission media s'active pour appâter les journalistes. Des animations, un concert, sont à l'étude et un professeur de lettres aurait même promis de donner un cours, lundi, dans une gare parisienne pour populariser la lutte de l'université. Afin d'aider la province à monter à Paris jeudi, on organise des collectes et l'on amasse tissus, peinture et marqueurs en prévision des futures banderoles. Cette activité débordante d'une petite minorité d'étudiants n'empêche pas chacun, sympathisant ou non, de préparer les examens : cours et travaux dirigés (TD) continuent devant une assistance, très réduite il est vrai. *« On est des grévistes, pas des glandeurs »*, explique un étudiant. Certains enseignants n'ont pas hésité à programmer des séances de TD de rattrapage ce dimanche et à accepter des devoirs écrits à la place d'exposés oraux annulés.

Mais l'atmosphère de ruche bruissante qui règne dans cette aile du grand ensemble universitaire qu'est Nanterre ne parvient pas à masquer totalement les incertitudes qui pèsent sur l'avenir du mouvement. Quoi qu'il en soit, *« rien ne sera plus comme avant*, commente un étudiant reconverti en attaché de presse, *la mobilisation permet enfin à tout le monde de se connaître »*. La grève a permis aux étudiants de se parler.

PHILIPPE BERNARD.

Le « retour » en France de M. Chirac

(Suite de la première page.)

Elaboré en 1983, il fut exposé par son auteur, avec la bénédiction du bénéficiaire supposé, M. Chirac, dans le Monde du 16 septembre de cette année-là. Le choix même de la « cohabitation » devait d'abord réintroduire M. Chirac dans le jeu présidentiel, faute de quoi M. Barre eût occupé toute la place ; il devait aussi, (et enfin) donner de M. Chirac l'image d'un homme réfléchi, pondéré, mesuré, sachant intégrer dans une stratégie à long terme les contraintes du temps, capable de se maîtriser afin d'éviter une crise de régime.

Le premier ministre, dans cette vaste entreprise, est cependant limité par l'horizon du court terme, celui de l'élection présidentielle. Afin de le mieux convaincre de « cohabiter », M. Balladur lui avait donc dit : *« Si vous allez à Matignon et que vous échouez, vous ne serez pas président. Mais si vous n'y allez, vous ne le serez jamais. »*

M. Chirac s'y est installé. Il lui faut réussir, et vite, afin de satisfaire, en 1988, son ambition. Comment ? En se donnant l'allure d'un président-bis, M. Balladur, ministre d'Etat, assumant « l'intendance ». Avantage escompté : M. Chirac pourrait, tout à loisir, se donner la stature internationale qui lui faisait défaut, apparaître à son tour parmi les « grands ».

« L'ami sincère »

A pied d'œuvre depuis huit mois, il a paru privilégier sa percée sur la scène extérieure, délaisser l'essentiel (l'état de la société française) et pris le risque de perdre sur les deux tableaux. Le voilà, à son tour, conduit à se recentrer.

Le premier ministre, en se frottant à la politique internationale, entretient le doute. M. Chirac donne le sentiment qu'il applique aux relations internationales les recettes qui, en politique intérieure, assurent ses succès électoraux. Il gère le monde comme la Corrèze. La référence, tel un aveu, jaillit spontanément de sa bouche. *« Je dirais non à un Etat corrézien, malgré mes très fortes racines »*, lançait-il le 17 août, en manière de boutade, deux jours après la publication d'une interview à un quotidien israélien – immédiatement démentie par ses soins – dnas laquelle il se prononçait contre la création d'un Etat palestenien.

En Corrèze, sa terre d'élection, M. Chirac est l'ami de chacun. Il présente volontiers au visiteur de passage ses adversaires communistes – ou du moins ce qu'il en reste – comme ses meilleurs alliés. Sur la planète, M. Chirac est de tous « l'ami sincère ». M. Chirac ne sait pas réfréner une générosité débordante, une irrépressible envie de faire plaisir. Au journaliste israélien Ben Porat, il explique non seulement son opposition à la création d'un Etat palestinien, mais aussi sa défiance envers M. Yasser Arafat, considérations qui plongèrent le Quai d'Orsay dans un profond embarras. *Via* le *Washington Times* il n'exclut pas qu'Israël soit un Etat terroriste.

Homme de bonne composition, M. Chirac avait fait des débuts internationaux fort prometteurs, dès le mois de décembre 1974, lorsque, premier ministre de M. Giscard d'Estaing depuis quelques mois, il s'en était allé dire à Bagdad : *« Le nationalisme au meilleur sens du terme, le socialisme comme moyen de mobiliser les énergies pour assurer l'avenir, sont très proches des sentiments du peuple français »*.

Ce penchant naturel ou cet exercice trouvent leurs limites au moment même où les circonstances – le terrorisme international – offrent à M. Chirac l'occasion, si l'on ose dire, de mettre à l'épreuve ses capacités d'homme d'Etat. Comment armer l'Irak et complaire à l'Iran sans mécontenter la Syrie, tout en assurant Israël de son amitié ? Homme de bonne volonté, M. Chirac cherche à concilier l'inconciliable pour un profit à court terme.

La détention d'otages français au Liban est pour lui non seulement un drame et la manifestation intolérable d'un chantage exercé sur la France, mais elle est aussi un enjeu déterminant de politique intérieure. Les otages doivent être libérés. D'où ce décalage entre le discours et les actes. M. Chirac dit aux Français ce qu'ils ont envie d'entendre : Nous serons fermes, nous ne céderons rien. Il agit de telle sorte que la négociation tous azimuts conduise à une solution.



Les grandes embardées

Si l'on passe au compte des profits et pertes l'interrogation, voire la gêne, que suscite la complaisance, M. Chirac a peut-être gagné, pour l'instant, sur les deux tableaux. Il a tenu le langage qui convenait (fermeté) et commencé d'obtenir gain de cause (quatre otages libérés, en deux étapes), en attendant le règlement total de cette douloureuse affaire. Ainsi l'opinion sera, si tout va bien, comblée par le résultat. Peu lui importeront, au bout du compte, les humiliations subies, les hommages adressés par la Syrie et, entre deux bordées d'injures, par l'Iran à la politique du nouveau gouvernement français.

C'est là, sans doute, le pari de M. Chirac. De même l'opinion sera-t-elle rassurée par le départ du Liban, en catimini, de l'essentiel du contingent français de la FINUL. Peu lui importeront, pense-t-il, cette diplomatie des grandes embardées, cette manière inimitable d'en rajouter pour plaire aux uns, de démentir pour rassurer les autres, de protester de sa bonne foi pour se concilier tout le monde.

Peu importe en effet que M. Chirac tire trop long, ou trop fort, pour employer le langage des artilleurs. Pourvu qu'il obtienne l'aide des Syriens et surtout des Iraniens.

Mais cette course du lièvre Chirac à travers les champs minés des affrontements extérieurs risque de le laisser essoufflé, et le pays avec lui. Car, à ce petit jeu, on prend le risque d'inciter l'adversaire à hausser chaque jour l'obstacle. L'on se rend plus sensible, plus vulnérable aux pressions extérieures. Et les dossiers traités deviennent autant d'enjeux de politique intérieure laissés à la discrétion de ces mêmes adversaires. Peu d'hommes politiques ont gagné à trop lier leur sort à une cause extérieure. A travers entretien qu'il a donné au *Washington Times*, M. Chirac n'a-t-il pas pris le risque d'une comparaison avec le comportement de M. Giscard d'Estaing au sommet de Venise ? Il ne serait pas nécessairement glorieux de passer un jour pour le « petit télégraphiste » de Damas.

Où est la balle ?

L'humiliation, pour les dossiers de moindre importance – ceux dont la portée est marginale sur la politique intérieure, – ce sont aussi les autres qui la subissent. Hormis l'agriculture, M. Chirac paraît ignorer superbement les affaires européennes. Ses relations avec l'Allemagne fédérale sont mauvaises, et il ne s'ingénie guère à les améliorer.

Lors du sommet de Francfort, le 27 octobre dernier, le comportement désinvolte des représentants de son gouvernement – singulièrement de MM. Léotard et Madelin – a étonné, irrité, vexé les autorités allemandes. Elles ont eu le sentiment non pas d'une volonté de nuire, mais plutôt d'un désintérêt manifeste, qu'elles expliquent, bonnes filles, par une absence totale de coordination politique des activités ministérielles françaises en ce domaine. Pis, il leur revient aux oreilles que le premier ministre français n'a guère de considération pour les capacités intellectuelles du chancelier Kohl. M. Chirac ne rapporte-t-il pas volontiers cette confidence d'une tierce personne, laquelle la tiendrait d'un ministre allemand : *« Faire entrer quelque chose dans la tête du chancelier Kohl, c'est aussi difficile que d'accrocher avec un clou un morceau de pudding à un mur ? »*

Et sans doute pour mieux se faire comprendre, le RPR délégua au congrès de la CDU, parti qui, jusqu'à plus ample informé, gouverne l'Allemagne, ... M. Yvon Blot.

Or nos partenaires ont davantage besoin que le premier ministre de cohérence et de continuité. Résultat : ils les cherchent à l'Elysée. Le 16 mars au soir, M. Jacques Attali, conseiller spécial de M. Mitterrand, câblait aux Allemands : Rien n'est changé ! Le 17 mars, M. François Bujon de l'Estang, conseiller diplomatique de M. Chirac, leur téléphonait : out a changé. La réponse des Allemands est aujourd'hui que rien ne peut se faire sans l'Elysée.

Cet argument est évidemment de nature à encourager M. Mitterrand dans l'entreprise de reconquête des *« compétences de* [ses] *fonctions » qu'il a engagée à l'automne. Or chaque fois que le président a mis le holà aux ambitions du premier ministre sur la défense ou sur la politique internationale, M. Chirac a reculé. Du moins, en apparence.*

Certes, ces replis ne sont que tactiques. Sur le retrait de la FINUL du Liban, le chef du gouvernement n'a-t-il pas eu raison, au bout du compte, des réticences du chef de l'Etat ? En matière de défense, M. Chirac n'attend-il pas benoîtement 1988 et l'élection présidentielle – qui lui sourira, espère-t-il – pour remettre à l'ordre du jour les questions qu'il se pose sur la stratégie de dissuasion nucléaire ? Mais recul il y a du moins aux yeux de l'opinion.

L'un de ses plus proches collaborateurs disait de lui, il y a dix ans, admiratif et cruel à la fois : « Il parcourt le terrain dans tous les sens et à toute vitesse, mais il oublie la balle. » Certains de ses amis lui ont fait remarquer, après huit mois de cohabitation, qu'une fois encore il était en train d'oublier le ballon.

Sur quoi sera construite la bataille présidentielle ? M. Chirac avait lui-même à cette question, dans ses propos à « L'heure de vérité » du 23 avril, l'emploi et la sécurité.

Les mêmes lui font observer qu'il n'y a rien à gagner à courir après le président sur la scène internationale. Ou bien, disent-ils, vous allez tout droit à la rupture et vous ne la voulez pas. Ou bien vous vous inclinez au terme de tout débat, vous êtes dans l'impasse et l'essentiel est ailleurs.

Tout, dans l'actualité, le porte désormais à rentrer en France et à réfléchir à l'état d'une société qui ne fonctionne pas seulement sur des ressorts électoraux. *« On prétend, à tort ou à raison, qu'il faut toujours que je m'agite et que la réflexion, le calme, qui me séduisent quand je n'ai pas assez dormi, ne résisteraient pas à deux fois huit heures de sommeil ! C'est fort possible »*, observait-il, comme à regret, il y a quinze ans (1). La période n'incite guère à la sieste, mais oblige à l'observation des autres et au retour sur soi-même. On indiquait à Matignon que M. Chirac, dimanche soir à « Questions à domicile », sur TF 1, de *« donner une philosophie de sa démarche »*.

Il était temps.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Dans *Jacques Chirac ou la république des cadets*, de Catherine Clessis, Bernard Prévost, Patrick Wajsman. Presses de la cité, 1972.

M. ALAIN JUPPÉ invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Alain Juppé, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 30 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le conseiller du dix-huitième arrondissement de Paris, adjoint au maire de la capitale pour les affaires budgétaires et financières, répondra aux questions d'André Passeron et d'Erik Izraelewicz du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Société

Cinq ans de prison et 7 millions de F d'amendes et de dommages et intérêts pour Maurice Joffo

Cinq ans de prison pour Maurice Joffo ; quatre ans dont quarante-deux mois avec sursis pour son épouse Yveline, assorti de cinq ans de mise à l'épreuve ; deux ans dont un avec sursis pour Antoine Capella et un an dont huit mois aves sursis pour Roland Taicon : telles sont les condamnations prononcées vendredi 28 novembre par la dixième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Henri Malergue dans la retentissante affaire de recel de bijoux volés découverte à Paris en 1984.

Le tribunal n'a cependant pas suivi totalement l'accusation qui avait requis contre Maurice Joffo sept ans de prison dont un an avec sursis. Celle-ci soutenait, en effet, que les recels reprochés tombaient sous le coup de l'article 38, alinéa 2 du code pénal, c'est-à-dire que le coiffeur-restaurateur non seulement savait que les bijoux qu'il avait acquis provenaient de vols commis avec effraction (vols aggravés, tel qu'il est défini par l'article 382, alinéa 1, punis d'un maximum de cinq ans de prison), mais qu'il ne pouvait ignorer que certains de ces vols avaient été, en outre, perpétrés de nuit par deux ou plusieurs personnes, circonstance aggravante complémentaire prévue par l'alinéa 2 et qui lui faisait encourir effectivement, dans ce cas-là, une peine maximum de sept ans de prison.

A ce sujet, le jugement déclare que si Maurice Joffo n'a pu ignorer que les quatorze kilos d'or et les innombrables bijoux saisis chez lui, s'agissant d'objets de valeur que leurs propriétaires détiennent généralement chez eux et souvent dans des coffres, ne pouvaient qu'avoir été dérobés par effraction, la preuve n'était pas apportée, à défaut d'aveux, qu'il est pu savoir que, dans certains cas, ces vols avaient été commis la nuit et pas plusieurs personnes. Les défenseurs de Maurice Joffo, *maîtres Yves Le Borgne et* Charles Robaglia n'auront donc pas plaidé totalement en vain sur ce chapitre.

Maurice Joffo n'en est pas moins condamné au maximum de la peine prévue pour les délits tels qu'ils ont été retenus par le tribunal.

A ces peines de prison, s'ajoute une multiplicité d'amendes réclamées par l'administration des impôts ou par celle des douanes et d'importants dommages et intérêts accordés à une quinzaine de victimes. Le montant total de ces sommes que le tribunal condamne Maurice Joffo seul, ou solidairement aves sa femme, selon les cas, atteint environ sept millions de francs. Il s'agit notamment d'amendes douanières et de 5 436 amendes de 100 francs chacune pour défaut de souscription de l'existence de toutes les pièces de métaux précieux. Il s'y ajoute une somme de plus de 4 millions tenant lieu de restitution de bijoux ainsi que du remboursement (1,5 million de francs) à deux compagnies d'assurances envers lesquelles Maurice Joffo s'est rendu coupable d'escroquerie.

J.M. Th.

Monte Melkonian devant le tribunal de Paris

Les archives sanglantes du terrorisme arménien

Il était pisté. Depuis son retour illégal en France, les contre-espions de la DST reconvertis dans le contre-terrorisme le suivaient. Le 28 novembre 1985, il était finalement arrêté, dans Paris, à l'occasion d'un rendez-vous avec un journaliste de la revue arménienne *Hay Baykar*, à la brasserie Zeyer. Monte Melkonian, trente et un ans, l'un des dirigeants de la lutte armée arménienne, responsable de la scission avec l'ASALA après l'attentat d'Orly, en juillet 1983 (huit morts, soixante et un blessés), se voyait obligé de mettre un terme précipité à des activités apparemment multiples et à coup sûr clandestines.

Son goût pour les archives, ou tout simplement la nécessité d'en posséder, lui a, dès ce moment, joué des tours. Vendredi 28 novembre, devant la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, le président Jacques Ducos s'est fait un plaisir et un devoir de lui infliger la lecture partielle d'une sombre liste des *« opérations spéciales »* commises par l'ASALA, autrement dit l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie.

C'est ainsi que le président Ducros a révélé publiquement, que l'ASALA, sous le nom d'une prétendue Armée islamique turque, avait organisé une série d'attentats, parfois meurtriers, contre des objectifs arméniens *« pour tromper la communauté arménienne et engendrer une réactions antiturque extrême »*, *disent* les archivistes.

Ce fut le cas, en mai 1981, contre un centre culturel, à Paris et, un mois plus tard, contre l'église arménienne d'Issy-les-Moulineaux, a précisé le magistrat.

Apparemment, l'ASALA ne voulait pas en rester là puisqu'elle a projeté, en 1980, de commettre une *« opération spéciale »* contre le Vatican et, en 1981, contre une église à Genève. Le président Ducos lit quelques lignes d'un document trouvé dans les affaires de Monte Melkonian : *« Juillet 1982, Beyrouth. Un moudjahid a tué un passant qui marchait avec* [Charles] *villeneuve* [journaliste à Europe 1]. *Objet : prouver à Villeneuve que l'ASALA ne respecte pas les vies innocentes. »*

Derrière la vitre antiballes de son box, Monte Melkonian s'insurge : *« Ça, c'est l'histoire d'une tendance de l'ASALA qui veut nous tuer. »*

— « C'est vous qui l'avez écrit ?

— Oui, mais un moment. Ce sont des renseignements sur des actions commises par l'autre tendance. Vous avez aussi des indications sur des actions en Iran, au Liban. Il faut être sérieux. Nous avons des renseignements sur nos ennemis.

— Vous désavouez ces actions ?

— Oui. Notre position sur ces actions est un refus total. »

Tout au long de cet après-midi d'audience, Monte Melkonian va refuser d'endosser des attentats pourtant souvent revendiqués par l'ASALA dont il fut « numéro deux ». Cet archéologue diplômé de Berkeley, citoyen américain, polyglotte, s'exprime dans un bon français qu'*il ponctue d'invariables « OK ? »*. Il repousse, bien sûr, les accusations de Hagopian, son ancien chef, partisan des attentats-massacres, qui prétend que Melkonian a assassiné, en juillet 1980, le chef des services secrets turcs à Athènes, en blessant sa femme et son enfant, et qu'il a garé une voiture piégée devant la résidence de Camille Chamoun, au Liban.

Attentats aveugles

Dix fois, cent fois, il affirme son opposition aux attentats *« aveugles »*. Le président Ducos lui demande alors des explications sur deux dispositifs de mise à feu extrêmement perfectionnés découverts dans ses bagages. *« Je ne peux pas préciser*, dit-il. *Mais ce n'était pas pour être utilisé ici.*

En France, il faut être sérieux, réaliste, nous pouvons avoir tous les explosifs que nous voulons. » Monte Melkonian interrompt le dialogue d'une répartie : *« C'est notre lutte, c'est notre affaire, voilà ma réponse. »*

Le président du tribunal compulse enfin des comptes rendus de filatures à Paris, rédigés par l'inculpé : *« 16 juillet 1985. Une voiture immatriculée CD 43 55 a remonté l'avenue des Vignes (...). Avenue de Lamballe, véhicule du consul général de Turquie en France... »*

Monte Melkonian, qui a eu l'occasion auparavant de montrer au tribunal qu'il connaît à la perfection l'histoire du peuple arménien et les subtilités du traité de Sèvres, dément avoir envisagé un attentat contre un représentant de l'Etat turc en France. A l'en croire, son seul souci, avant son arrestation, était d'*« organiser la diaspora arménienne et de la mobiliser »*.

Son discours a visiblement laissé sceptique le ministère public, qui a requis contre lui six ans d'emprisonnement et une peine qui ne soit pas inférieure à dix-huit mois ferme contre Mme Zibour Kassbar, une *« patriote arménienne »* qui l'hébergeait. *« Je dis, moi, que Monte Melkonian préparait des attentats contre des personnalités turques et structurait une organisation »*, a conclu le substitut Jacques Fourvel.

Monte Melkonian, qui avait été condamné à une peine légère pour la possession d'un faux passeport chypriote au nom de Dimitriu Georghiu, en décembre 1981, puis expulsé de France, devra attendre le 12 décembre pour connaître son sort.

LAURENT GREILSAMER.

GASTRONOMIE

Autour d'un plat

Le lièvre à la royale

A l'initiative de MM. Bouchard père et fils, importants propriétaires de Bourgogne, s'est créé récemment un petit cercle : « Les gourmets à l'ancienne ». Deux où trois fois l'an, ces gourmets se réuniront dans cinq restaurants (chaque fois différents et en fonction du plat choisi) pour déguster un plat un peu oublié de la cuisine traditionnelle. Plat escorté, bien naturellement, des meilleurs crus de Bourgogne.

Le plat choisi pour ces premières séances fut le lièvre à la royale. Successivement nous l'avons dégusté, à Paris, au *Petit Marguery* (9, bd de Port-Royal), au *Relais des Pyrénées* (17, rue du Jourdain), au *Petit Colombier* (42, rue des Acacias), *Chez Pauline* (5, rue Villedo), et enfin chez *Pierre-Traiteur* (10, rue de Richelieu).

Le lièvre à la royale est un plat à histoire. Ce qui m'a surpris, c'est qu'à part celui de M. Génin (*Chez Pauline*), dans toutes ces bonnes maisons où vous pourrez déguster un excellent plat, quelquefois sur commande, ce n'était pas le « vrai » lièvre à la royale.

Entendons-nous d'abord sur le mot. Comme tous les mets nés au dix-septième siècle, notons d'abord que les mots « à la royale » signifient pouvant être mangé à la cuillère, plats créés pour Louis XIV, qui, dès sa jeunesse, n'avait guère de dents actives.

Ensuite, ce gibier forme un plat à l'état pur, ou presque, sans foie gras, sans truffes, et nous vient du Poitou, qui fut province royale bien avant le Périgord. Nous y voilà : deux provinces réclament la paternité de cet apprêt (même si en Périgord on dit plutôt « royale de lièvre » ou « lièvre farci »).

Le *Répertoire de la cuisine*, juge de paix des cuisiniers (on l'appelle aussi, du nom de ses auteurs, le « Gringoire et Saulnier ») est formel : la bête, bardée, est mise en daubière sur un lit de bardes, avec carottes émincées, quatre oignons cloutés de girofle ; vingt gousses d'ail, quarante échalotes, un bouquet garni.

Puis, mouillée de vin rouge acidulé de vinaigre, elle est cuite six heures à couvert. A part, on hache les viscères du lièvre avec du lard, dix gousses d'ail et d'échalote. Le lièvre retiré de sa daubière, la cuisson passée à l'étamine, on ajoute à celle-ci le hachis, en foulant et en ajoutant encore une demi-bouteille de vin. Remettre le tout dans la daubière, braiser encore quatre heures, lier du sang de l'animal au moment de servir... Cette merveille se mange à la cuillère, on l'imagine.

Prosper Montagné, qui fut un bon cuisinier certes, un peu précieux, donne une recette plus élaborée : le lièvre est mariné, farci de dés de truffes, de languettes de veau, d'œuf battu, que sais-je ? Et il ajoute un peu sottement : *« L'addition de certaine quantité de foie gras dans la farce rend le plat plus succulent. »* Il est vrai qu'il n'utilise que deux gousses d'ail, changeant ainsi la rusticité vraie du plat !

D'ailleurs, pour trancher le débat, nous avons l'argument « massue ». Dans *le Temps*, notre ancêtre, daté du 28 novembre 1898 (il y a quatre-vingt-huit ans à un jour près !), le sénateur de la Vienne, M. Couteaux, en donnait sur deux colonnes la recette. Morceau d'anthologie ainsi résumé : première préparation, de midi et demi à 16 heures ; deuxième opération : à faire pendant la première cuisson du lièvre ; troisième opération : durée 16 heures à 18 h 45 ; quatrième opération : un quart d'heure avant de servir. Dispositions pour servir.

Et en conclusion : *« Je n'ai pas besoin de dire que, pour servir ce lièvre, l'emploi du couteau serait un sacrilège, et que seule la cuillère y suffit complètement. »*

La cause est entendue.

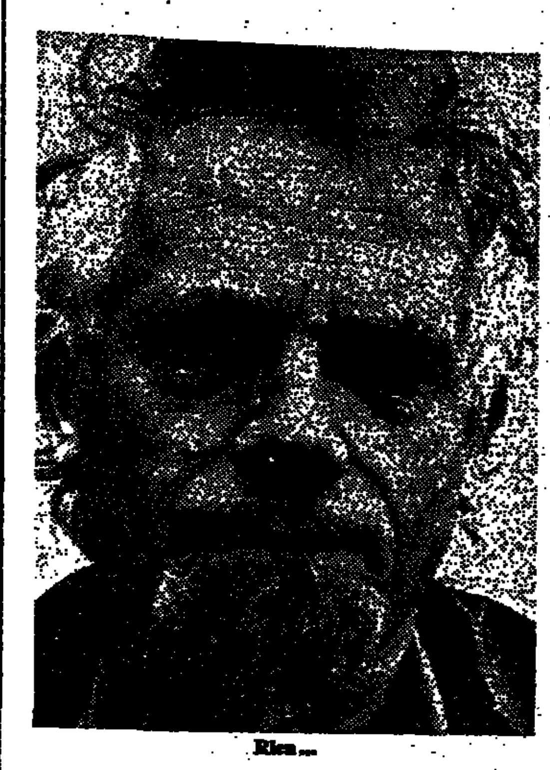
Mais les lièvres goûtés n'en étaient pas moins savoureux et merveilleusement accompagnés d'un beaune gèvres des vignes de l'Enfant-Jésus, d'un corton subtil, d'un volnay fremiets Clos de la Rougeotte, d'un nuits-saint-georges Clos Saint-Marc, d'un beaune Clous de la Mousse, d'un corton Le Corton enfin, 1934, 1959, 1962, 1966.

Ce qui m'autorise à écrire que la finesse et le moelleux du beaune, l'élégance du volnay, la puissance et le bouquet du corton, entre autres, convenaient bien à ces lièvres style périgordin, mais que, sur un « vrai » lièvre selon la formule du bon sénateur Couteaux, le beaune Marconnets de Bouchard père et fils serait sans doute l'idéal.

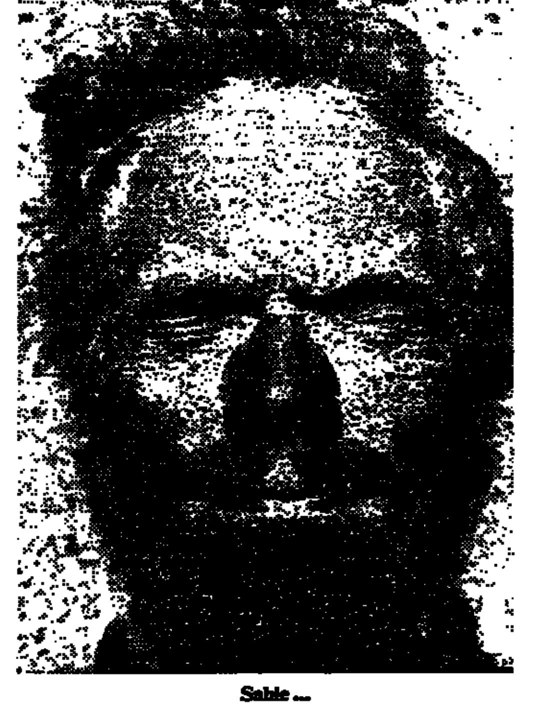
LA REYNIÈRE.

MOIS DE LA PHOTO

Roy Adzak, l'homme sans visage


Rien...


Peinture...


Sable...

Sur la porte du musée Roy-Adzak, il est écrit « Visites sur rendez-vous ». A l'intérieur, dans un couloir tournant, Adzak, nu, trônant sur un coussin, une cafetière sur la tête, vous attend. Au premier étage de la maison qu'il a bâtie de ses mains, tel un sarcophage ou une sépulture étagée, surmontant le moulage de son corps, les empreintes de minéraux, végétaux, animaux (tortue, poisson) séchés, coulés dans le plâtre, quarante agrandissements réalisés en deux ans rapportent par les mutilantes épreuves qu'un homme fait subir à son visage la réfraction du spectre qui le gagne. Seul, égalitairement cadré en gros plan, biffé, strangulé, débité, atomisé, radiographié, couvert de purée, papier collant ou asticots, il grimace, agonise et perd la face.

Conjurant l'angoisse de la disparition en contant par le menu les diverses étapes de la décomposition, Adzak, de façon pathétique, mène jusqu'à son terme l'acte créateur de l'autodestruction en filmant cliniquement la mort au travail. D'une intensité urgente et rare, terrifiante et généreuse, c'est une exposition qu'il faut courir voir pour honorer crucialement une œuvre et aider son auteur à côtoyer l'intolérable.

P. R.

★ Roy Adzak, « La modification », musée Roy-Adzak, 3, rue Jonquoy, 75014 Paris, jusqu'au 4 décembre.

THÉATRE

Une femme aux abois

(Suite de la première page.)

Or l'une des angoisses du mari, presque obsessionnelle, c'est l'argent, parce que son père a été ruiné. Il ne veut pas entendre parler d'emprunt. Pour le sauver, Laura, en cachette, emprunte. Le couple part pour la Suisse, l'Italie. Victor Kieler est guéri.

Au Danemark, Laura va être talonnée par les prêteurs, et par les gens qui se sont portés garants. Jusqu'à un point dramatique. Elle va signer de fausses traites, en imitant des signatures.

C'est à bout de forces, dans un désarroi complet, écartant encore la fuite dans le suicide, qu'elle écrit à Ibsen le 26 mars 1878.

Ce qu'elle lui demande, du moins en apparence, ouvertement, c'est de transmettre à son éditeur habituel, Hegel, un nouveau manuscrit d'elle, qui lui permettrait d'obtenir une avance. Elle explique un peu, pour cela, sa situation, l'impossibilité d'avouer à son mari l'emprunt.

Et c'est ici qu'apparaît ce que peuvent être la vilenie, l'égoïsme, et aussi le « sexisme », d'un homme : l'appel au secours est criant, il éclate à chaque ligne de la lettre,mais Ibsen ne veut pas s'embêter, ni lâcher un sou, ni même lever le petit doigt. Il fait le sourd. Et, attention, beaucoup mieux : dans la lettre de Laura Kieler, il a aussitôt distingué le sujet d'une nouvelle pièce. De la panique de Laura, il fait tout simplement son beurre.

Il lui répond que son manuscrit est trop faible pour qu'il le transmette à Hegel, il lui recommande de se calmer, et, à cette fin, de tout dire à son mari (alors qu'il est clair qu'elle ne peut pas s'y résoudre). Et, comme il a besoin, déjà, de « nourrir son sujet », il demande froidement à Laura des précisions supplémentaires sur le « scénario » de son histoire.

Quelques jours plus tard, Ibsen va recevoir, de Victor Kieler, une lettre qui lui annonce que Laura a été internée dans une clinique psychiatrique. Peu importe : Ibsen est déjà en pleine création de sa pièce. Il tient son histoire, il tient ses personnages, il a besoin de calme, de confort, pour créer.

Un manifeste féministe

Il part pour Rome, où il s'est toujours senti bien, parce que Rome c'est très beau. Il invente son œuvre, comme d'habitude, sans rien écrire d'abord, dans un café, le café Oragno, sur le Corso. Puis, lorsqu'il se sent prêt à écrire, le 5 juillet 1879, il va s'installer dans un hôtel de grand luxe, l'Albergo della Luna, à Amalfi, un ancien monastère. C'est qu'Ibsen n'est pas à court d'argent, comme Laura Kieler. Il peut dépenser. Il est même en train de se constituer une collection de peintures anciennes italiennes, qu'il remportera à Munich, quand la pièce, *Maison de poupée*, sera achevée.

L'énormité de cette histoire, c'est que le triomphe foudroyant, international, et très rapide, de *Maison de poupée* va se fonder avant tout sur le fait que la pièce va être tenue pour un manifeste « féministe ».

Pendant ce temps, Laura Kieler, sortie épuisée de la clinique psychiatrique, se voit chassée par son mari. Il demande le divorce, et il l'obtient. Dans la pièce d'Ibsen, Laura est devenue *Nora*. Réjane, Eleonora Duse, Ludmilla Pitoëff, bien d'autres, ont été Nora.

La pièce est reprise aujourd'hui au Théâtre de Boulogne-Billancourt. Bien sûr, le monde a tant changé, depuis 1879, que le « féminisme » d'Ibsen n'ameuterait plus les foules. Ibsen en vérité n'était pas féministe, l'histoire de Laura Kieler le prouve bien, et lui-même l'admettait, il ne voyait aucune similitude de nature et de conduite entre les hommes et les femmes, il reconnaissait aux femmes un *« don d'intuition »* remarquable, qu'il accordait aussi *« à la jeunesse et aux artistes »*.

Les quelques répliques, à la fameuse scène de l'acte III entre Nora et son mari, par lesquelles Ibsen indique la révolte de la femme et l'inconscience de l'homme, provoquent, à Billancourt, les rires du public, non pas des rires méchants, mais des rires francs, comme des réactions devant du comique pur.

C'est pourquoi Michel Fagadau a eu raison de mettre en scène *Maison de poupée* d'une façon très dégagée, presque désinvolte volontairement, rapide, dans un décor simple et froid de Claude Lemaire. Si bien que n'apparaissent que le génie de dramaturge d'Ibsen, son élégance de construction, la force de ses dialogues. Et, de même, Candide Patou a raison de jouer Nora d'une manière on ne peut plus retenue, sans fièvre apparente, sans drame, comme si Nora-Laura s'orientait presque mécaniquement, presque à l'aveugle, luttant avant tout contre une immense fatigue, mais ayant le cran de se tenir droit. Autour d'elle, Jacques Toja (le mari), Maïa Simon et Gabriel Cattand (deux amis), et Pierre Vernier (le prêteur de l'argent), sont excellents.

Seul reproche, mineur : l'adaptateur Claude Baignières, qui écrit fort bien, a peut-être un petit peu trop simplifié, allégé, l'écriture d'Ibsen. Ibsen est un grand styliste et il « travaillait » terriblement ses dialogues, selon des idées, presque des manies, très définies. Ne disait-il pas, par exemple, qu'un personnage qui, dans sa pièce, s'exprime le matin, ne peut pas parler sur le même ton, user des mêmes mots, que s'il s'exprimait en fin de soirée ?

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Boulogne-Billancourt, 20 h 30.

DANSE

Pilar Medina au Festival de Lille

Une extrême liberté

L'accueil réservé à la compagnie de Bella Lewitzki (Etats-Unis) et à la Canadienne Julie West, le triomphe remporté par Pilar Medina (Mexique), confirment le goût du public pour la danse.

La direction artistique du Festival de Lille, axée sur les arts plastiques et la musique, est beaucoup moins aventureuse dans ses options de théâtre et de danse.

Voilà quelques années seulement que la création chorégraphique a commencé à être prise en compte sur l'initiative de Maurice Fleuret. Il y a en en 1983 le miracle de *Roaratorio*, de Cage et Cunningham, monté au Colisée de Roubaix ; mais il n'existe pas ici comme dans certains festivals une réflexion approfondie sur la danse.

La venue de Pilar Lopez est plutôt le fruit d'un hasard. Elle a été suggérée par les instances culturelles du Mexique, désireuses d'échapper à l'imagerie d'une tradition folklorique. Personne ne connaissait cette danseuse, mais les locations ont été si nombreuses que le spectacle prévu à l'hospice Comtesse a dû être transféré à l'Opéra. La salle comble a découvert une jeune femme expressive et souple, évoluant seule en scène pendant une heure et demie sans interruption dans un espace sculpté par les lumières de Maria Espinosa.

La formation de base de Pilar Medina est le flamenco, enrichi d'une technique contemporaine (façon Graham) et d'une recherche gestuelle originale (les jeux de mains en particulier). D'où le caractère hybride, luxuriant et coloré de son style qui donne une impression d'extrême liberté.

Danseuse et comédienne, elle possède le don de créer son propre univers. Dans une suite de quatre tableaux, *Hymno*, elle met en jeu son destin de femme en se situant par rapport aux éléments naturels, feu, air, terre, eau, sources d'énergies parfois contradictoires. Sensuelle dans le premier chant, traité comme un rituel du feu, elle se transforme en petite fille autistique un peu à la manière de Susanne *Link* pour évoquer l'air. Ses tentatives pour échapper à la pesanteur, à la terre, sont douloureuses, théâtrales.

Enjouée et vive dans le fandango, elle termine en apothéose dans une séquence harmonieuse et mouillée sur la symbolique de l'eau. Effet garanti.

MARCELLE MICHEL.

NOTES

« Basil détective privé »

C'est fou comme une souris ressemble à une autre souris. Comme sont rares les humains qui ont pris le temps d'étudier leur physionomie. Les dessinateurs de Disney Productions ont pourtant entrepris, dans *Basil*, de croquer ces rongeurs qui, avec Mickey, leur avaient plutôt réussi. Mais Mickey était, ni homme ni bête, un coup de génie graphique, un objet animé, un *jingle* visuel aux mécanismes obscurs. Alors que ces nouvelles souris sont, comme les chats des *Aristochats* et les chiens de *la Belle et le clochard*, conçus à notre image et donc attachés, dans leur mini-société, à l'ordre, à la justice et à la charité.

Est-ce donc la paire de moustaches ou les dents en avant ? Les souris ne font pas des individus très intéressants. Le héros lui-même, Basil, est un muridé sans traits particuliers, sauf ceux qu'il a trop évidemment empruntés à *Sherlock* Holmes, et que les enfants auront du mal à identifier.

Mais qui dit souris dit chats, rats, cannibalisme et cruauté. Sur ce terrain, le dernier Disney va plus loin – à pas feutrés – que tous les Terminators associés. Radigal, le roi de la pègre et, pour Basil, l'ennemi juré, règne dans les égouts sur une escouade de souris dissidentes, dont une chauve, unijambiste et ailée, qu'il fait gentiment dévorer par son allié, un maton au ronronnement ignoble. Un graphisme à la Kiki Picasso, pour Radigal le rat musclé, signale cette conversion des héritiers du grand Walt aux goûts du jour ; comme une citation à peine voilée de *la Guerre des étoiles* et un dernier suspense – dément – sur l'horloge de la tour de Londres, que commenteront les cinéphiles.

A. R.

Musique en fac à Clermont-Ferrand

Une opération « Amphi-music » vient d'être lancée dans le cadre des deux universités de Clermont-Ferrand. En accord avec son directeur, le violoniste Jean-Jacques Kantorov, l'Orchestre régional d'Auvergne donnera, au cours de l'hiver, cinq concerts dans les différents amphithéâtres.

Cette initiative est en relation directe avec l'existence d'un « service musical interuniversitaire », lancé en 1982 et officiellement créé en 1984 (*le Monde* du 5 juillet 1984).

En fait, la situation de Clermont-Ferrand offrait un terrain favorable. En effet, l'association Musique-Université, qui existe depuis 1965, a joué et joue encore un rôle essentiel dans la vie culturelle régionale. Cela se traduit par un enseignement en musicologie à l'Institut d'histoire de l'art, une saison complète de concerts à Clermont-Ferrand et sa banlieue, avec entrée gratuite pour les étudiants et les scolaires, enfin, par l'organisation de colloques nationaux et internationaux.

L. T.

★ Service musical interuniversitaire, 25, boulevard Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. : 73-35-57-47.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE CYCLOPE, Gémier (47-27-81-15), sam. 20 h 30.
LES CRIMINELS, Athévains (43-55-27-10), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam. à 15 h : Concert Radio-France.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim. à 20 h 30 : la Parisienne et veuve ; dim. à 14 h 30 : le Bourgeois gentilhomme ; sam. à 20 h 30 : Littéraire 1 : le Cantique des cantiques.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 ; dim. à 15 h : l'Echange ; Grand foyer : sam. à 15 h : Grain de sel en mer.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Regarde, regarde de tous tes yeux, de Danièle Sallenave.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-Vidéo : Vidéo information : 13 h, Toto-Antonio de Curtis, de J.-L. Comoli ; 16 h, Mour Djiben, de Y. et K. Omori ; 19 h, Tendresse et colère, de J. Flatah ; Vidéo-Musiques : 13 h, Irlande, de R. Manthoulis ; 16 h, Les Lombards, de Verdi ; 19 h, Musique du Yemen, de R. Manthoulis ; Cinéma du musée : 15 h, Alberto Giacometti. *Films de J.-M. Drot, M. Gill* et P. Gantier ; 18 h, De la peinture au cinéma dans les années 20 ; Hommage à la Fédération Jean-Vigo. Se reporter à la rubrique Cinéma ; Concerts-Spectacles : sam. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : les Amants.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam. à 20 h, dim. à 15 h : l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam. à 20 h 45 ; sam. à 14 h 30 : la Vie est un songe ; sam. à 18 h : la Vie est un songe, de R. Ruiz ; Théâtre de la ville au Théâtre de l'Escalier d'Or : 20 h 45 ; dim. à 14 h 30 : le Mariage des morts ; sam. à 18 h 30 : Hirondelle de saucisson.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 ; dim. 16 h : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Petits Pas (dern. le 30).
CENTRE G.-POMPIDOU sam. 20 h 30, dim. 16 h : les Amants (dern. le 30).

Festival Jazz Valley 1986

GROSLAY, Salle des fêtes (39-84-27-40), dim. 15 h : Palata.
SAINT-LEU-LA-FORET, Salle de la Croix-Blanche (34-13-48-29), sam. 21 h : Quartet G. Laffitte.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), sam., dim. 23 h : J.-M. Jafet Quintet, dern.
BERCY, Palais omnisports (43-46-12-21), sam. 20 h : Iron Maiden, WASP ; le 30 à 20 h : G. Benson.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05) sam. 21 h 30 : D. Doriz Sextet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), sam. 22 h 30 : Koumbit Show.
CITHEA (43-57-99-26) sam. 19 h 30 : les Vampires.
DUNOIS (45-84-72-00) sam. 20 h 30, J.-Ph. Winter, J. Armal, ; les 28, 29 : J.-Ph. Winter, J.-F. Pauvros, Ph. Deschepper, J.-L. Ponthieux, J.-P. Arnoux, T. Day.
GIBUS (47-00-78-88), The Perfect Disaster.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22) sam. 20 h : B. Lavilliers.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), sam. : Betina.
MERIDIEN (47-58-12-30) dim. 12 h : Cl. Bolling.
MONTANA (45-48-93-08) sam. 22 h 30 : R. Urtreger, Fuentes, dern.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), dim. 21 h : A. Marcais.
PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59), sam. : Tin Pan Stompers.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : sam. : Quintette de Paris.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) sam., dim. 23 h : Ph. Catherine, H. Van de Geyn, A. Romano, dern.
LA PINTE (43-26-26-15), sam. 21 h : Quartet F. Loue.
SLOW CLUB (42-33-84-30) sam. 21 h 30 : M. Saury, dern.
SUNSET (42-61-46-60), sam., dim. 23 h : A. Hervé Quartet.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h, sam. 24 h : Mosalini, Beytelmann, Caratini ; sam. 19 h : Solo Tutti.

Les concerts

SAMEDI 29 NOVEMBRE

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : Ensemble vocal et instrumental La Chapelle royale, dir. : P. Herreweghe (J.-S. et J.-C. Bach).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : J. Nelson (Berlioz, Saint-Saëns).
Radio-France, Auditorium 106, Désaccord parfait.
La Table verte, 22 h : Ensemble Isengrin (musique espagnole des XIIIe et XIVe).
Lucernaire, 18 h 30 : M. Beckouche, J.-C. Hemmerlin (Mozart, Ravel, Rachmaninov).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Kudsi Erguner.
Trottoirs de Buenos-Aires, 19 h : « Solo Tutti » (Schubert, Viadana, Brahms...).
Eglise Saint-Merri, 21 h : P. Nazarian, M. Blot (Bach, Debussy, Katchaturian).
18-Théâtre, 18 h 30 : B. Belthoise, J.-C. Dewaele (Bach).
Centre Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : Philharmonietta nova (Mozart).

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

Centre Wallonie-Bruxelles, 15 h 30 : voir le 29.
Salle Pleyel, 21 h : M.-J. Pires (Bach, Mozart, Beethoven).
Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble instrumental du Palais-Royal, dir. : E. Recourt (Mozart, Dvorak).
Arc, Petit Auditorium, 16 h : M. Le Dizes-Richard, J. Sulem, P. Strauch (Condé, Strauch, Machover...).

Samedi 29 - Dimanche 30 novembre

CC Suisse, 17 h : Quatuor Carmina de Zurich (Mozart, Wettstein, Dvorak).
Eglise des Billettes, 10 h : G. Harle (Bach, Frescobaldi, du Caurroy) ; 17 h : Trio Ravel (Beethoven).
Salle Pleyel, 17 h 45 ; Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : A. Ostrovsky (Liszt, Berlioz).
Notre-Dame, 17 h 45 : B. Strangis (Vivaldi, Vierne, Messiaen).
Théâtre du Rond-Point, 11 h : C. Ivaldi, T. Zimmerman, M. Nordmann, M. Debost (Brahms, Hindemith, Debussy).
Chapelle Saint-Louis-de-la-Salpêtrière, 17 h : B. Gaussot.

Music-hall

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02) sam. 20 h 45 : G. Bedos.
CITHEA (43-57-99-26), sam. à 22 h 15 : F. Elkoubi.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19) sam. 22 h 30, dim. 20 h 30 : Cabaret Berlin 30, dern.
FIAP (45-89-89-15), sam. à 20 h 30 : Peru. Andino.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22) sam. 20 h : B. Lavilliers.
GYMNASE (42-46-79-79) sam. 20 h 45, dim. 16 h : F. Perrin.
OLYMPIA (47-42-25-49) sam. 20 h 30 : dim. 17 h : N. Mouskouri.
PALAIS DES CONGRES (47-58-40-45) le 26 à 14 h : les 29, 30 à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) sam. 20 h 30 : F. Chopel.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 17 h 30, 21 h, dim. 14 h, 17 h 30 : Cirque de Moscou.
TH. GREVIN (42-46-84-47) sam. 20 h 30 : P. Desproges.
TLP DEJAZET (42-74-20-50) sam. 20 h 30, dim. 16 h : Font et Val.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 29 NOVEMBRE

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, Afrique noire – histoire militaire – Avant 1930 ; 17 h, Afrique noire – 1941 – l'Etat français ; 19 h, Hommage à Gaumont : quatre-vingt-dix ans de cinéma : la Bande à Bouboule, de L. Mathot ; 21 h, Hommage à K. Kinoshita ; les Enfants de Nagasaki (v.o. st f).

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

Cycle Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, le Chouan, de Luitz-Morat ; Les soldats de la France ; Dans les griffes de l'araignée, de L. Starevitch ; 17 h, Fanfare d'amour, de R. Pottier ; 19 h 15, Hommage à Gaumont/quatre-vingt-dix ans de cinéma : Embrassez-moi, de L. Mathot ; 21 h, Hommage à K. Kinoshita : le Temps de la joie, le Temps du chagrin (v.o. st anglais).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 29 NOVEMBRE

Sélection de films mexicains (Amiens 86) : 15 h, Diamante, de G. Lara (v.o.) ; El checa del Calvario, de G. Lara ; Porque hay tantos perros en Mixquic, de L. Serrano (v.o.) ; 17 h, Cronicas de familias, de D. Lopez (v.o.) ; 19 h, Nocaut, de J.-L. Garcia Agraz (v.o. st français) ; 21 h, Harlis, de R. Van Ackeren (v.o. st anglais).

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

Sélection de films mexicains (Amiens 86) 15 h, Dona Lupe, de G. del Toro ; la Felicidad de la senora Consuelo, de A. Villasenor ; Una isla rodeada de agua, de M. Novaro ; Pachuco, de A. Herrera Pena ; 17 h, Como ves, de P. Leduc (v.o.) ; 19 h, Redondo, de R. Busteros (v.o. st français) ; 21 h, le Duel silencieux, de A. Kurosawa (v.o. st anglais).

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).
ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
ANGEL II, LA VENGEANCE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BANCO (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LES BALISEURS DU DESERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA BRULURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).
CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
COBRA (*) (A., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).
DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA DERNIÈRE IMAGE (Franco-Algérien) : Forum Horizon, 1er (42-97-53-74), Rex, 2e (42-36-33-93), St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20), Marignan, 8e (43-59-92-82), St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43), Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UCG Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UCG Convention, 15e (45-74-23-40) ; Images, 18e (45-22-77-99).
LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).
GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
L'HOMME QUI REGARDAIT LES FENETRES (Algérien), (v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MONA LISA (*) (Brit., v.o.) Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). mercredi.
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – Vf : Richelieu, 2e (42-33-56-70).
LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
PICASSO (Fr.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
PRIÈRE POUR UN TUEUR (*) (A., v.f.) : *UGC Gobelins, 3e (43-36-23-44)* ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).
QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RATBOY, (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC-Boulevard, 9e (45-75-79-79).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Cinoches (h.sp.), 6e (46-33-10-82).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SARRAOUNIA (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
SHANGHAI SURPRISE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; *Galaxie, 13e (45-80-18-03)*.
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE VINDICATOR FRANKENSTEIN 2000 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
VISAGE DE CHIEN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

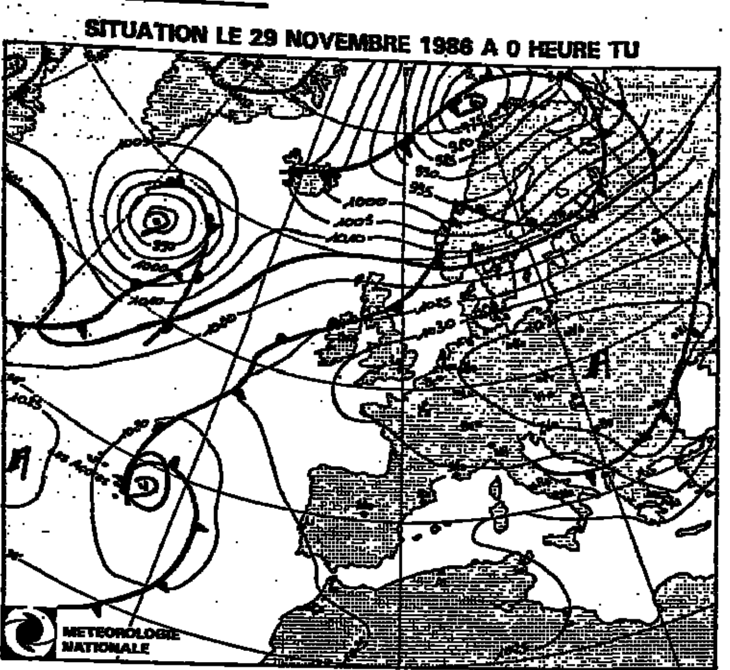
LES FILMS NOUVEAUX

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, film américain des studios Walt Disney (v.o. et v.f.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30), Ambassade, 8e (43-59-19-08). – (v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES COULISSES DU POUVOIR, film américain de Sidney Lumet (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; (v.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
L'ENTERREMENT DU SOLEIL, film japonais de Nagisa Oshima (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
FOU A TUER (*), film américain de David Schmoeller, (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
MAUVAIS SANG, film français de Leos Carax, Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LA TERRE JAUNE, film chinois de Chen Kaige (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

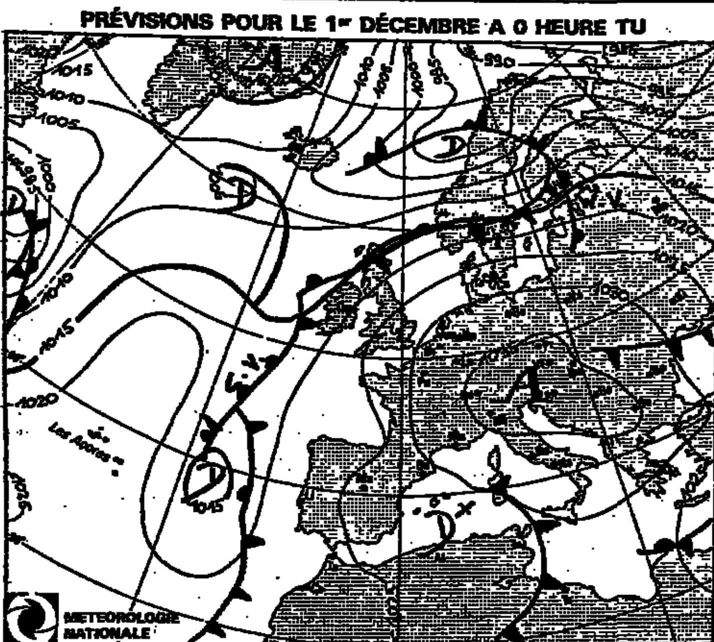
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 NOVEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1er DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 29 novembre à 0 heure et le dimanche 30 novembre à 24 heures.

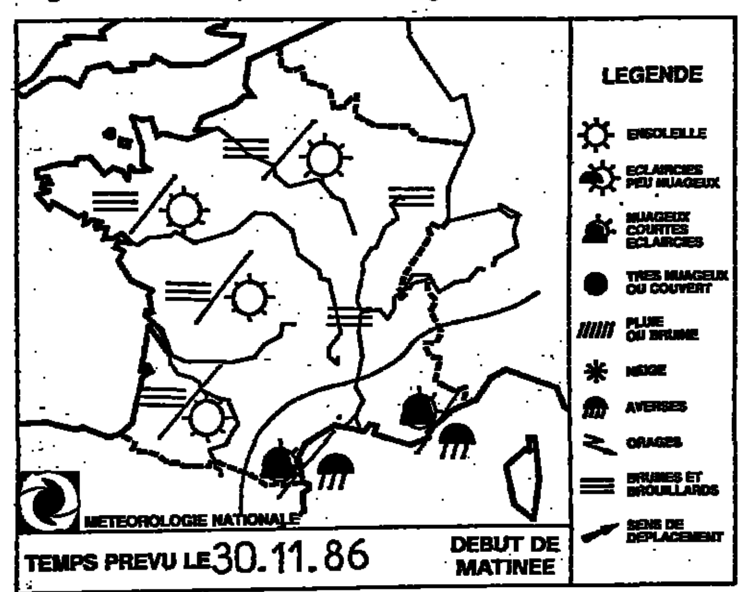
Pendant cette période la France sera toujours protégée par le champ de hautes pressions axé sur l'Europe centrale. Cependant, une petite dépression sur l'Italie, se décalant vers l'Afrique du Nord, va apporter de l'instabilité en Corse et dans une moindre mesure sur le pourtour méditerranéen.

La journée de dimanche sera surtout marquée par une matinée froide et très brumeuse.

Dans l'intérieur, il y aura −3 à −5 degrés, et même jusqu'à −7 degrés dans le Nord-Est. Les côtes de l'Atlantique et de la Manche n'échapperont pas non plus aux gelées, 0 à −2 degrés environ. Près de la Méditerranée il fera doux, avec 6 à 10 degrés, mais les nuages seront nombreux, donnant une ondée par-ci par-là. Sur tout le reste du pays, les brouillards seront donc nombreux et parfois givrants. Le soleil les remplacera généralement en fin de matinée, sauf dans les vallées de l'Auvergne et du Lyonnais, au Nord-Est, où ils seront tenaces (vallées du Rhin, de la Saône, du Rhône...). Des bancs de brouillard pourront également persister près de la Garonne.

Le temps s'arrangera dans l'après-midi en Provence ; par contre, en Corse, et sur les Pyrénées centrales et orientales, et le sud du Midi-Pyrénées, les nuages resteront nombreux, avec toujours quelques ondées.

Les températures maximales seront de l'ordre de 7 à 11 degrés du nord au sud, 14 degrés en Provence. En revanche, là où les brouillards persisteront, le thermomètre aura du mal à dépasser 4 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-11 à 6 h TU et le 29-11-1986 à 6 h TU — le 29-11-1986

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	18	8	P
BIARRITZ	12	3	D
BORDEAUX	11	−2	B
BOURGES	3	−2	B
BREST	12	0	D
CAEN	6	−3	B
CHERBOURG	9	−1	D
CLERMONT-FERR.	7	0	C
DIJON	7	−4	B
GRENOBLE St-M-H	8	−3	B
LILLE	4	−2	B
LIMOGES	12	1	D
LYON	3	1	C
MARSEILLE-MAR.	14	7	P
NANCY	7	−3	D
NANTES	9	1	B
NICE	17	8	C
PARIS-MONTS.	8	2	D
PAU	13	0	D
PERPIGNAN	13	3	C
RENNES	10	−4	B
ST-ÉTIENNE	6	1	C
STRASBOURG	6	−2	D
TOURS	5	−1	B
TOULOUSE	8	−2	D
POINTE-A-P.	31	20	D
ÉTRANGER			
ALGER	19	8	D
AMSTERDAM	5	1	B
ATHÈNES	12	9	C
BANGKOK	32	22	N
BARCELONE	16	4	D
BELGRADE	6	2	B
BERLIN	7	−1	D
BRUXELLES	7	−3	B
LE CAIRE	22	13	D
COPENHAGUE	9	7	C
DAKAR	28	21	D
DELHI	25	14	B
DJERBA	17	10	N
GENÈVE	4	−3	C
HONGKONG	21	15	C
ISTANBUL	10	7	C
JÉRUSALEM	15	8	C
LISBONNE	16	9	D
LONDRES	11	3	B
LOS ANGELES	26	11	D
LUXEMBOURG	4	−2	D
MADRID	13	−3	B
MARRAKECH	22	9	D
MEXICO	17	7	B
MILAN	11	2	N
MONTRÉAL	6	0	P
MOSCOU	2	1	C
NAIROBI	25	15	C
NEW-YORK	14	3	C
OSLO	11	6	D
PALMA-DE-MAJ.	16	11	P
PÉKIN	1	−7	D
RIO-DE-JANEIRO	36	25	D
ROME	16	8	P
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	10	9	C
SYDNEY	19	12	C
TOKYO	10	7	C
TUNIS	19	10	C
VARSOVIE	7	0	C
VENISE	11	6	D
VIENNE	8	2	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4366

HORIZONTALEMENT

I. On peut l'acheter si l'on désire qu'il vende. Est susceptible de nous valoir des problèmes avec la réception. – II. A proximité de l'atlas. Nuit à la qualité d'un timbre. – III. C'est quand il n'a plus les pieds sur terre qu'il a intérêt à avoir le sens des réalités. Conjonction. – IV. Fait une entorse à la discrétion. En liberté aussi bien qu'en tôle. Contribue à remplir des salles. Proche de la Nièvre et du Loiret. – V. Empreintes d'une certaine originalité. S'il s'agit d'un fou, il est toujours préférable de le laisser en liberté. – VI. Deux parmi quarante. Ne pas avoir les mains libres. Se donne toute liberté de « manœuvre ». – VII. N'est donc pas victime du froid. Préposition. Rien que pour lui, certains se moquent bien d'être sur le sable. Restait visible malgré son éloignement. – VIII. Apportent le vent. Maints prétendants brûlaient de se l'entendre dire. N'a pas besoin d'être gros pour faire pencher la balance. – IX. Moyen de limiter les désastres d'une éventuelle hécatombe. Assura sa défense à l'aide de boulets et de canons. – X. Simplifie une tâche. Femme de poids. Prend ses repas à domicile. – XI. Pris pour cible. Le vol lui était fort profitable. Conduisis lentement vers l'inutilité. – XII. A souffert le martyre. Partisan de la défense passive. Soucieux de partager des goûts collectifs. – XIII. Ont perdu un peu d'eux-mêmes. A connu le pire après avoir connu le meilleur. – XIV. Rendue en partant. S'en est allé pas très loin du Tibre. – XV. Concernée par un nettoyage qui ne s'est pas fait sans lessive. Abritent les membres d'une société.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II								■							
III													■		
IV					■			■			■				
V								■							■
VI		■			■						■				
VII				■			■			■			■	■	
VIII						■			■						
IX										■		■			
X			■			■	■							■	
XI			■							■	■				
XII							■	■					■		
XIII		■								■		■			
XIV	■				■									■	
XV								■							

VERTICALEMENT

1. Il ne saurait nous aider à « conserver » notre calme. – 2. Cela ferait son bonheur s'il venait à tomber dans les pommes. Circule dans les boyaux. Eclat de rire. – 3. Est à l'origine de fautes dont le nombre diminuerait nettement en cas de « correction ». Effectua la première partie d'un travail en plusieurs étapes. – 4. Protection contre certaines blessures. A trop avaler, elles peuvent fort bien avoir du mal à digérer. – 5. Témoigne d'une participation collective à un spectacle. Condamné au monologue. – 6. Pâles quand ils sont faibles. Qui n'ose pas regarder ou bien qui a intérêt à être regardante. – 7. N'apporte rien de bon. Faisait perdre son titre à une damoiselle. Met un arrêt définitif à de multiples fonctions. – 8. Un qui serait bien capable de nous mener en bateau. Entrée en matière. – 9. Conçu pour vider des poches. Tire pendant les combats. – 10. Passe sur une partie de la bobine. Est digne d'éloges. – 11. Note. On s'en paie volontiers une tranche. Endroits idéaux pour le développement de certaines espèces de seiches. – 12. En voilà un qui ne craint pas le pire ! Offre de multiples scènes. Expulsé par une explosion. – 13. Un coup de feu ne saurait le faire détaler. On peut y trouver des scies et des marteaux. Diminuent quand on cède du terrain. Bons pour la ferraille. – 14. Adapté à de lents processus. Prêt pour la douche. Expression d'une réaction. – 15. Citron qui n'est pas fait pour être pressé. Conviennent à un travail exécuté sur commande.

Solution du problème n° 4365

Horizontalement

I. Sacrum. Ob. – II. Avoisiner. – III. Vin. Ennui. – IV. Acte. Fe. – V. Turbots. – VI. Elaeis. Dé. – VII. Tins. Pot. – VIII. Arriéré. – IX. Riesling. – X. Oc. Tl. Dit. – XI. Némée. Une.

Verticalement

1. Savate. Aron. – 2. Avicultrice. – 3. Contraire. – 4. Ri. Ebéniste. – 5. Usé. Oiselle. – 6. Minets. Ri. – 7. N.N. Pendu. – 8. Œuf. Do. Gin. – 9. Brièveté. Té.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiées au *Journal officiel* du vendredi 28 novembre 1986 :

UNE LOI

● N° 86-1210 du 27 novembre 1986 complétant la loi n° 86-897 du 1er août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de la communication.

DES CIRCULAIRES

● Du 27 novembre 1986 relative aux investissements étrangers en France.

● Du 27 novembre 1986 relative au paiement des importations.

● Du 27 novembre 1986 relative à l'utilisation des cartes de crédit.

PARIS EN VISITES

LUNDI 1er DÉCEMBRE

« Tout le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (M. Banassat).

« Exposition « Ces divas de l'Opéra qui ont mis les hommes à leurs pieds », 15 heures, devant l'Opéra (Paris et son histoire).

« La Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« La Renaissance française au Louvre », 14 h 30, 36, quai du Louvre (Arcus).

« La Mosquée : histoire de l'islam », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (M. Pohyer).

« Exposition « La France et la Russie au dix-huitième siècle », 13 h 30, Grand Palais (Approche de l'art).

« Cycle peinture française au Louvre : le seizième siècle », 14 h 15, entrée Saint-Germain-l'Auxerrois (S. Rojon).

« Suites des salons du mobilier royal au Louvre. Le mobilier de Marie-Antoinette », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« La civilisation égyptienne au Louvre », 10 h 30, entrée Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris Passion).

Le Carnet du Monde

Décès

– M. et Mme Rita et Jean Bacon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Robert Frances,
ses enfants et petits-enfants,
Ses parents et alliés,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-mère, sœur, tante et cousine

Jeanne FRANCES,
née Bensasson,

survenu le 26 novembre 1986.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux parisien, aura lieu le lundi 1er décembre à 10 heures (rendez-vous à la porte principale).

7, parc de Béarn,
92210 Saint-Cloud,
37, avenue de Lowendal,
75015 Paris.

– Jean-Claude et Nicole Sabrier,
ses enfants,
M. et Mme André Sevestre,
Marc et Anièce,
sa proche famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise SASPORTAS,

survenu le 26 novembre 1986, à Mantes-la-Jolie, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques civiles auront lieu le lundi 1er décembre 1986 à 10 heures, au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

Un registre à signatures sera tenu à disposition.

L'inhumation se fera dans le caveau de famille.

Rue de Pacy,
Acquigny, 27400 Louviers.

Anniversaires

– Il y a quatre ans nous quittait notre très chère

Régine COURTIN.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

– Mme Georges Goldfeil
rappelle avec émotion le souvenir de son fils tant aimé

Jacques ORSÉRO,
gérant de Publiville,

décédé le 1er décembre 1983.

– Il y a treize ans, le 30 novembre 1973, disparaissait

Pierre LAMBERT.

Que tous ceux qui ont connu le socialiste, le résistant, le préfet, ou simplement l'homme aient une pensée pour lui.

– En ce 1er décembre, cinquième anniversaire du rappel à Dieu de

Pierre LECUYER,

décédé à Rabat (Maroc),
une pieuse pensée est demandée à ceux qui restent fidèle à son souvenir.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

– Institut d'études politiques de Paris, lundi 1er décembre à 15 h 30, salle 101, M. François Bafoil : « Les syndicats en Pologne, 1982-1985 ».

– Institut d'études politiques de Paris, jeudi 4 décembre, à 14 h 30, salle E. Halévy, M. Patrick Chamorel : « Réforme à San-Francisco. Le système électoral comme enjeu politique 1970-1980 ».

Communication

Les autorités de tutelle contraignent TF 1 à réduire son budget de 1987

Pour TF 1, c'est la quadrature du cercle. Voilà une chaîne qui, par décision gouvernementale, ne bénéficiera plus de la redevance à partir du mois de janvier et deviendra donc commerciale avant même d'être privatisée. Pourtant, les autorités de tutelle viennent de la contraindre à modifier son projet de budget pour 1987. Une contrainte que lesdites autorités justifient... par le fait que TF 1 appartient toujours à l'Etat. Etrange situation, vraiment, pour cette chaîne qui doit désormais vivre de ses seules ressources publicitaires, les trouve et se voit forcée d'y renoncer en partie, alors qu'il ne s'agissait pas des deniers de l'Etat.

Une première prévision avait été soumise, jeudi 20 novembre, au conseil d'administration de TF 1, par son président directeur général, M. Hervé Bourges. Elle a été contestée par les représentants de l'Etat et tout particulièrement par l'un des administrateurs de la majorité gouvernementale. Ces derniers ont reproché à la direction de la chaîne d'avoir prévu un budget (2,65 milliards de francs) en trop forte expansion (3 % en francs constants). Force a donc été aux auteurs du projet d'en présenter, jeudi 27 novembre, une nouvelle version amputée d'environ 100 millions de francs.

Résultat : l'exercice 1987 de TF 1 sera inférieur, en francs constants, à celui réalisé cette année. Un coup dur qui bat en brèche tout l'effort de redressement entrepris en 1986 en freinant, en particulier, la progression de reconstitution du fonds de roulement. L'effort accompli avait pourtant commencé à porter ses fruits : déficit d'exploitation de 1985 (85 millions de francs) assaini à la fin de cette année et dégagement d'un excédent d'environ 100 millions de francs.

L'une des raisons avancées par les représentants de l'Etat a été que TF1 ne devait pas avoir un budget supérieur à celui d'Antenne 2... qui devance maintenant la « Une » de 11 millions de francs. Etait-il logique de mettre en balance une chaîne commerciale et une chaîne publique assurée, quant à elle, de pouvoir compter sur une ressource automatique non négligeable : la redevance ?

Le conseil d'administration a voté le nouveau projet du budget, mais cinq de ses douze membres ont assorti leur vote d'un attendu où ils déclarent que le projet qui leur est proposé « *engage la seule responsabilité des pouvoirs publics et que leur vote ne saurait être considéré comme une caution apportée aux options prises par l'Etat* ». Quant au comité d'entreprise, réuni vendredi 28 novembre, il a voté à l'unanimité une résolution où il souligne « *le paradoxe qui, au nom du libéralisme, impose à TF 1, en cette délicate période intermédiaire, des contraintes encore plus drastiques* ». Le comité dénonce aussi « *l'artifice des autorités de tutelle consistant à amputer arbitrairement un budget-recettes jugé pourtant compatible, une semaine auparavant, par la direction de TF 1 sur les hypothèses de sa régie publicitaire* ».

ANITA RIND.

● **Désignation des banques-conseil pour la privatisation de TF 1.** – Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Edouard Balladur, a désigné, vendredi 28 novembre, la BNP (Banque nationale de Paris) comme banque conseil du gouvernement dans le processus de privatisation de TF 1. La BNP sera « *assistée* », dans sa tâche, de la banque d'affaires américaine, Shearson Lehman, indique un communiqué de la Rue de Rivoli. Par ailleurs, comme toutes les entreprises privatisables, TF 1 sera, elle aussi, secondée d'une banque-conseil. La chaîne a opté pour la Banque de l'Union européenne (BUE), institution financière d'affaires, filiale du groupe CIC.

Promulgation de la loi sur les concentrations

La loi sur les concentrations dans la presse et l'audiovisuel a été signée par le président de la République le 17 novembre et publiée au *Journal officiel* du 28 novembre. M. François Mitterrand a donc renoncé à demander une seconde lecture du texte, idée un moment caressée par l'Elysée. De même, le Parti socialiste n'a pas saisi le Conseil constitutionnel comme il en avait exprimé l'intention.

La loi fixe désormais les limites de la concentration en matière de presse et d'audiovisuel. Elle va permettre à la Commission nationale de la communication et des libertés d'attribuer des autorisations pour les chaînes privées. Dans le secteur de la presse, le texte abroge l'ordonnance du 26 août 1944 et la loi du 23 octobre 1984. Conséquence immédiate : la plupart des poursuites engagées contre M. Robert Hersant seront sans doute abandonnées puisque le nombre de titres possédés par la Socpresse ne semble pas dépasser la limite de 30 % de la diffusion nationale des quotidiens, fixée par le nouveau texte. Seules pourraient subsister les actions en justice engagées contre M. Hersant sous l'accusation de « prête-nom ».

La nouvelle loi supprime aussi la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, présidée par M. Henri Caillavet. Elle ne la remplace pas. Il n'existe donc plus désormais d'institution spécifique chargée de surveiller l'application de la loi.

J.-F. L.

La CNCL donne son feu vert au câble parisien

La Commission nationale de la communication et des libertés vient de prendre sa première décision officielle en accordant une autorisation au réseau câblé de Paris. La société Paris Câble (La Lyonnaise des eaux, la Ville de Paris et la Caisse des dépôts et consignations) peut donc commencer dès le 1er décembre à vendre des abonnements pour quinze canaux de télévision sonores dans les treizième, quatorzième et quinzième arrondissements de la capitale.

Cette autorisation n'est cependant accordée qu'à titre provisoire pour une durée de six mois. Il reste en effet quelques problèmes juridiques à régler, notamment avec les organisations professionnelles du cinéma. Ils concernent la retransmission sur le réseau de RTL Télévision, qui n'applique pas la législation française sur la diffusion des films.

La société Paris Câble a signé la semaine dernière un contrat définitif avec la Direction générale des télécommunications (DGT). Les autres villes candidates au câble continuent une négociation difficile avec la DGT tant sur les conditions tarifaires que sur la rapidité du câblage (*le Monde* du 15 octobre).

Economie

En 1987

La Banque de France réglera la création monétaire en agissant uniquement sur les taux d'intérêt et les bénéfices des banques

M. Michel Camdessus, gouverneur de la Banque de France, a exposé, le vendredi 28 novembre, les grandes lignes du nouveau dispositif de contrôle de la création monétaire en 1987. Ses objectifs ne varieront pas. Mais les modalités vont être profondément modifiées, en raison de la suppression de l'encadrement quantitatif du crédit annoncée dès la fin de 1985 et mise en œuvre à partir du 1er janvier 1987.

Pour l'année prochaine, deux objectifs de croissance seront fixés pour les *agrégats monétaires*. Pour la masse M 2, qui regroupe les disponibilités monétaires c'est-à-dire tous les moyens de paiement en francs, billets, monnaie divisionnaire, dépôts à vue contenus dans M 1, plus les dépôts à terme dans les banques commerciales c'est-à-dire tous les comptes sur livrets en francs (livrets A et B de caisse d'épargne, livret bleu, Crédit mutuel, comptes d'épargne-logement, CODEVI, LEP), la progression sera comprise dans une fourchette de 4 % à 6 %. Cette progression se réfère à une progression du produit intérieur brut marchand de 4,9 %, dont 2,8 % en volume et 2 % en prix. Cette fourchette est estimée suffisante par la Banque de France pour limiter l'augmentation des encaisses à ce qui est strictement nécessaire, avec *un ralentissement très net puisque* le rythme de progression annuelle de M 2 est actuellement de 6,5 %.

Pour la masse M 3, agrégat plus large qui regroupe M 2 plus les dépôts et comptes à terme constitués en dehors des banques commerciales, les bons de caisse et d'épargne et les certificats de dépôts des banques, la même cible est retenue en 1987 qu'en 1986, c'est-à-dire une progression de 3 % à 5 %. Celle-ci correspond à un ralentissemnt par rapport à la progression actuelle qui est de 5,2 % en rythme annuel. Cette réforme supplémentaire a été voulue en raison d'une modification des compartiments de l'épargne, qui s'investit moins en obligations et redevient plus liquide avec des placements plus courts.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la politique monétaire ainsi définie, c'est-à-dire l'application des contrôles nécessaires, deux dispositifs seraient utilisés par la Banque centrale.

Tout d'abord, elle pourra agir globalement sur le niveau des taux d'intérêt, toute élévation ayant pour objet de calmer une demande de crédits jugée excessive et inflationniste (surchauffe), et toute diminution prenant le caractère d'une relance en cas de stagnation de l'économie. A cet effet, la Banque de France fournira ou ôtera des disponibilités au marché interbancaire, suivant la procédure dite de l'*open market*, appliquée selon des modalités rénovées. Cette action, qui va débuter le 1er décembre *(voir page en rubrique marché monétaire et obligataire)* portera essentiellement sur les taux à long terme.

Ensuite, et surtout, l'Institut d'émission agira sur la distribution du crédit (l'une des contreparties de la masse monétaire, avec les devises et les émissions du Trésor) en faisant varier le pourcentage des réserves que constituent obligatoirement auprès de lui les établissements de crédit. Ces derniers bloquent, sans intérêt, dans les livres de la Banque de France, *un pourcentage des prêts* qu'ils consentent, ce qui réduit d'autant le bénéfice qu'ils en retirent. En augmentant ce pourcentage, l'Institut d'émission réduit la marge bénéficiaire des établissements, et donc freine leur activité. En le diminuant, au contraire, il augmente cette marge et stimule leur activité.

C'est donc bien un dispositif de *régulation « qualitatif » qui se substitue* à l'ancien dispositif « quantitatif » : très rapidement progressif et très pénalisant. Les réserves en question, calculées sur une référence mensuelle et non plus trimestrielle, seraient appliquées sur les seuls dépôts des banques, au taux de 5 % contre 4,25 %, et de 1 % contre 0,75 % pour les dépôts à terme, ce qui représente environ 45 milliards de francs. Le relèvement opéré est destiné à *compenser la suppression* des réserves sur les crédits, dont les références sont connues moins rapidement, ce qui retire de l'efficacité au système. Autre modification, l'échéance maximale de dépôts soumis à réserves est ramenée de trois à deux ans. *Il est à noter que* dans d'autres pays le taux des réserves est plus élevé (de 6 % à 10 % en Allemagne fédérale, par exemple).

Toute liberté a son prix

Enfin, pour mettre le système financier à l'abri contre le risque de transformation (financement de crédits à long terme par des ressources à court terme), les banques devront, à hauteur de 60 % minimum, affecter à leurs crédits à long terme (plus de cinq ans), des ressources de durée comparable (fonds propres, emprunts obligataires, emprunts de longue durée, etc.). Cette procédure peut indirectement contribuer à contrôler la création monétaire des banques, puisque pour développer leur activité, notamment dans *l'immobilier, elles devront* se procurer, pour une grande part, des ressources « longues » comme les emprunts obligataires, et non pas employer leurs dépôts.

Il ne faut pas se cacher qu'en abandonnant le contrôle quantitatif *du crédit* la Banque de France *entre* dans des eaux inconnues et perdra une bonne partie de l'autonomie dont elle jouissait auparavant. En cas de surchauffe inflationniste, elle pourra, *certes, commencer par* réduire les profits des banques en augmentant les réserves. Mais l'arme suprême demeurera le maniement des taux d'intérêt, utilisé avec prudence dans le passé car *il affecte* directement le financement à court terme des entreprises. C'est pourquoi l'Institut d'émission préférait jouer sur la quantité des crédits distribués plutôt que sur leur coût. Dans le futur, cette facette lui sera refusée.

Par ailleurs, la Banque de France pourra moins facilement défendre le franc en agissant uniquement sur les taux de l'eurofranc (francs détenus par les non-résidents), comme elle l'avait fait avec succès en mars 1983, pour étrangler la spéculation. Du fait de la levée quasi totale du contrôle des changes, toute action sur l'eurofranc *risque de se répercuter* sur le marché intérieur, et donc de toucher les entreprises. Si demain le franc était attaqué, la Banque de France et le gouvernement auraient-ils le courage de relever massivement les taux d'intérêt, au détriment des petites et moyennes entreprises (les grosses ayant les moyens de se procurer à l'étranger des ressources à meilleur compte) ? Ce serait courir le risque de compromettre la reprise de l'économie, enjeu tout à fait politique. Tout libéralisme a son revers, et toute liberté a son prix.

FRANÇOIS RENARD.

ÉNERGIE

EDF commandera un réacteur nucléaire en 1987

La France doit-elle à nouveau ralentir son programme nucléaire ? *La question*, discutée depuis plusieurs mois au sein du gouvernement, restera en suspens jusqu'à la fin de l'an prochain. En *1987*, comme au cours des deux années précédentes, EDF commandera un réacteur nucléaire : ce sera la seconde tranche de 1 300 mégawatts *de la centrale* de Chooz, dans les Ardennes, exploitée en coopération avec la Belgique qui y détient une participation de *25 %. Quant à la* suite du programme, *« il sera convenable d'en parler dans dix mois »*, assure-t-on à la direction d'EDF.

L'établissement, qui aura, selon les prévisions, au *moins* quatre réacteurs en trop d'ici 1990, souhaite une pause dans le programme d'investissement nucléaire, qui lui permettrait de réduire son endettement colossal (200 milliards de francs environ). Il est envisagé de construire une tranche sur deux ans, au lieu d'une par an. C'est pourquoi Chooz B 2 ne sera engagée qu'à la fin de l'an prochain, laissant ouverte la possibilité de « sauter » l'année 1988, au cours de laquelle il était normalement prévu de commander la première tranche de la centrale de Civaux, dans la Vienne.

Bien que *le* Fonds de développement économique et social (FDSE) ait imposé à l'établissement une diminution des investissements prévus pour l'an prochain, l'équipement *nucléaire ne sera pas touché*. Au total, EDF investira 34 milliards de francs en 1987, au lieu des 35 milliards considérés par la direction comme un minimum absolu. Les *économies porteront* pour l'essentiel sur l'aménagement du réseau de distribution où les investissements resteront au même niveau qu'en 1986 (8,6 milliards), alors qu'EDF avait prévu de les porter à 9,4 milliards.

V. M.

REPÈRES

Assurance-maladie : Dépenses toujours en hausse

La croissance annuelle des *dépenses* d'assurance-maladie du régime *général* de *Sécurité sociale* continue à s'accélérer. Selon la Caisse nationale d'assurance-maladie, elle était de 8,9 % à la fin octobre contre 8,3 % fin septembre, *et 8,4 % à fin octobre 1985*. Responsable de cette progression, supérieure aux prévisions : les hôpitaux publics, pour lesquels les versements ont progressé de 9 %, *contre* 6,8 % *prévus*, et contre 7,6 % fin septembre.

En *revanche*, la progression des dépenses de médecine de ville se ralentit, notamment celle des honoraires médicaux : 9,2 % contre 10 % fin septembre (seuls les actes en K et KC continuent à augmenter : *+ 8,1 % contre + 7,4 % fin* septembre). La croissance des prescriptions semble culminer (10,6 % contre 10,7 % fin septembre) même si elle dépasse nettement les prévisions ; elle se situe à 9,8 % pour la pharmacie, contre 10 % fin septembre, 11,6 % pour les analyses *biologiques*, contre 11,9 % *fin* septembre. Seuls les actes d'auxi*liaires médicaux* continuent à progresser : 14,2 % contre 14 % à fin septembre.

RATP : 200 suppressions d'emplois

Le conseil d'administration de la RATP a adopté, le vendredi *28 novembre*, le *projet* de *budget* 1987 de la régie, qui s'élève à 15,2 milliards de francs (+ 2,16 %). Très rigoureux, ce budget prévoit une poursuite de la *progression des trafics de 1,5 % et* une quasi-stabilité des coûts de revient de chaque voyage (+ 0,7 %) *obtenue* notamment par une diminution de 200 emplois des effectifs de la RATP. Le ticket deuxième en carnet passerait de 2,75 F à 2,80 F (+ 1,8 %) au *1er janvier 1987*. Les *difficultés* viendront de la stagnation des recettes de la régie. En effet, l'augmentation tarifaire obtenue du gouvernement est plus faible que la hausse des prix prévue et le versement-transport qui finance la carte orange diminuera de 100 *millions de francs*.

ÉTRANGER

ARGENTINE : troisième phase du plan de redressement

M. Alfonsin s'en prend au secteur public

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Eliminer la bureaucratie et ratio*naliser le secteur public* : c'est pour atteindre ces deux objectifs que le président Raul Alfonsin a annoncé, le vendredi 28 novembre, un nouveau train de réformes. Lorsque, il y a un an et demi, il avait lancé le plan Austral, il avait déjà averti que l'Etat ne se soustrairait pas à l'énorme effort demandé à tous.

La première phase du plan a consisté à endiguer l'inflation. M. Alfonsin considère qu'elle a *été* un succès. La deuxième phase visait à relancer la croissance : *« Nous sommes sur le bon chemin »*, estime-t-il. Au cours de la troisième, *« l'Etat devra solder sa dette envers la société »*. Il faudra pour cela, d'abord, restructurer l'administration centrale, un *« monstre »* de deux cent cinquante mille fonctionnaires. M. Alfonsin a reconnu que les salaires y *étaient « mauvais »* mais il s'est surtout plaint de *« l'inefficacité »* de l'ensemble. *« Personne ne sera mis à la porte »*, mais des *« départs volontaires »* sont *« indispensables »*. Il faut ensuite faire du secteur public — près de 2 millions d'employés — un ensemble économique dégageant des bénéfices. Un comité interministériel et un « directoire » vont être chargés de gérer le secteur en fonction de critères de rentabilité.

Le troisième volet est, humainement, le plus douloureux. M. Alfonsin a reconnu que le système argentin de prévoyance était en faillite et n'était donc plus en mesure de payer pensions et retraites. Il a tenté de rassurer les victimes de ce krach en affirmant qu'un nouveau mode de paiement serait mis en place l'an prochain qui s'efforcerait en priorité de préserver les revenus des moins favorisés.

Au total, une réforme qui sera terminée d'ici trois ans, et dont le *« point final »* devrait être le transfert de la capitale administrative à Viedma (800 kilomètres au sud de Buenos-Aires) au plus tard pour la fin du mandat de M. Alfonsin en décembre 1989.

Conscient qu'il imposait au pays un *« nouvel effort »*, M. Alfonsin s'est employé à ranimer une nouvelle fois les énergies.

Il a laissé entendre que cette étape serait un nouveau test de la solidité du système démocratique, rétabli il y a trois ans après huit années de dictature.

Face à une dette extérieure de quelque cinquante *milliards de dollars*, l'Argentine peut de moins en moins espérer trouver son salut dans ses exportations *de matières premières* agricoles et minérales. Pour prendre le virage industriel, elle a un besoin urgent d'investir dans un secteur *jusqu'alors négligé*.

Elle ne peut pour cela compter ni sur la communauté occidentale, surtout préoccupée de recouvrer les intérêts de la dette, ni sur l'épargne privée d'un pays voué depuis plus d'une décennie à la spéculation.

La seule solution est donc de transférer vers l'appareil productif des ressources largement gaspillées dans l'entretien d'un secteur public pléthorique et coûteux et qui, de surcroît, freine la modernisation du pays.

CATHERINE DERIVERY.

La RFA premier exportateur mondial

L'Allemagne fédérale sera, en 1986, le premier exportateur du monde, dépassant de peu, fait sans précédent, les Etats-Unis, indique un rapport publié par le GATT sur le commerce international en 1985-*1986*.

Pour les dix premiers mois de l'année, les exportations exprimées en dollars se sont élevées pour la RFA à 200 milliards et pour les Etats-Unis à 180 milliards.

Cette situation est imputable, en partie, aux fluctuations du dollar. Exprimées en marks, les exportations allemandes ont totalisé pendant *les dix premiers mois* de l'année 439,5 milliards, en légère baisse par rapport à la période correspondante de 1985 (447,9 milliards). Les Etats-Unis continueront cependant d'être le premier pays commerçant du monde, bien loin devant la RFA, si l'on considère l'ensemble des échanges (importations plus exportations) avec quelque 600 milliards de dollars contre *430* milliards pour l'Allemagne fédérale.

Le rapport du GATT confirme les chiffres déjà donnés en septembre d'une augmentation de 3 % en 1985 du volume *du commerce* mondial de marchandises, mais corrige en hausse la croissance pour 1986, qui sera de 4 % en raison d'une forte reprise en volume des exportations de combustibles.

La progression du commerce mondial, même si elle est continue, est *devenue* beaucoup plus faible qu'au cours des deux précédentes décennies : + 8,5 % pour les années 60 et + 5,5 % pour les années 70.

Affaires

Le revenu agricole 1986

Les aléas de la stabilité

Entre le 12 et le 25 novembre, l'indice qui mesure le revenu brut moyen par exploitation de la branche agricole (RBE) est passé de – 0,2 % à 0 %. Les comptables nationaux, qui avaient arrêté leurs calculs le 12 novembre, ont pris note d'une décision de la commission des calamités agricoles prise le 18 novembre, qui accordait 178 millions de francs supplémentaires aux agriculteurs victimes des intempéries en 1985. Petite mesure, grand effet, puisque, grâce à elle, il peut être dit que le revenu agricole en 1986 aura été stable en francs constants.

Les ministres passent, et chaque année le scénario des comptes de l'agriculture, présentés à la fin novembre pour l'année en cours est identique. Les agriculteurs et leurs syndicats contestent. Ainsi, lorsqu'il était président de la FNSEA, M. François Guillaume contestait-il les manipulations et artifices de présentation que son successeur et d'autres syndicalistes reprochent à leur tour au ministre. Il faudrait pourtant rappeller que cet indicateur de novembre, revu en avril puis corrigé pendant trois années encore, mesure l'état de santé de la branche agricole et non pas le revenu des exploitants et de leur famille, qui compte d'autres recettes que celles de la terre. De tout temps, les subventions à l'agriculture, même si elles correspondaient à des mesures antérieures (la sécheresse de 1985 par exemple), ont été prises en compte pour le calcul de l'année pendant laquelle elles sont versées : ces subventions sont estimées à 8,77 milliards de francs en 1986 en augmentation de 36,8 % sur 1985. On mesurera leur importance si l'on sait qu'un point de revenu correspond à environ 900 millions de francs.

De tout temps également, les abattages d'animaux producteurs dus aux difficultés rencontrées par les éleveurs entrent en positif dans le compte de revenu. Cette décapitalisation n'est évidemment pas un signe de bonne santé.

De tout temps enfin, on sait que le revenu ainsi mesuré est un chiffre moyen qui cache des disparités entre les productions, entre les régions et à l'intérieur des régions entre les exploitations elles-mêmes.

Tous les protagonistes savent donc que le fameux RBE ne mérite pas l'excès d'intérêt qu'on lui attribue. Malgré cela, ce chiffre est l'objet d'un enjeu politique. Le ministre veut montrer qu'il fait mieux que ses prédécesseurs (bien que le communiqué commun des deux ministères de l'agriculture et des finances soit entièrement au conditionnel, ce texte affirme que *« la politique menée en vue de réduire les coûts de production a donc commencé à produire ses effets »*). Il veut surtout ne pas être en posture trop défavorable lors de la prochaine conférence annuelle que le gouvernement a décidé de ressusciter à la mi-décembre. Au fil des ans, cette conférence était devenue l'occasion de donner à l'agriculture un budget de rattrapage, en fonction notamment du fameux revenu brut agricole. M. Méhaignerie, lorsqu'il était ministre de l'agriculture, avait tenté de vider la conférence annuelle de son contenu budgétaire ; la gauche, sous le gouvernement de M. Pierre Mauroy, avait usé généreusement de cette procédure avant de la supprimer. Puisque la conférence annuelle existe à nouveau, les agriculteurs ou du moins les organisations qui y sont admises (APCA, FNSEA, CNJA, CNMCCA) vont, comme par le passé, réclamer des aides. La FNSEA, qui organise une semaine d'action du 4 au 11 décembre juste avant la conférence annuelle, a chiffré à 500 millions de francs ce qui serait nécessaire pour les éleveurs de bovins et d'ovins. Avec ses organisations alliées, elle demandera le réaménagement de la dette des agriculteurs qui ont emprunté lorsque les taux étaient élevés. C'est une mesure qui peut être coûteuse. Il faudra la financer, ou la faire financer par le Crédit agricole. Aussi pour les syndicats agricoles, l'indicateur de revenu est-il également un enjeu.

Une forte augmentation des subventions

Quelles leçons peut-on tirer du rapport de la commission des comptes de l'agriculture de la nation ?

Pour la première fois depuis dix ans, le prix des consommations intermédiaires diminue plus rapidement que celle du prix des livraisons (– 1,9 % contre – 0,3 %). Cela s'explique notamment par la baisse des prix des matières premières nécessaires aux agriculteurs et du dollar : ainsi les prix des aliments pour les animaux baissent de 3 %, ceux des engrais de 6 %, ceux des produits pétroliers de 27 %. Comme l'utilisation de ces consommations intermédiaires est demeurée raisonnable (+ 1,1 %) et que la baisse en volume des livraisons est restée faible (– 0,2 %), il en résulte un maintien de la valeur ajoutée, phénomène observé à partir de 1980. La part de cette valeur ajoutée dans les livraisons passe soit de 54,9 % en 1985 à 55,2 % en 1986.

Si ce point peut être considéré comme positif, encore qu'il serait préférable que la valeur ajoutée progressât, il faut en revanche noter que le maintien du revenu moyen de la branche résulte d'une part d'une forte augmentation des subventions d'exploitations, ce qui n'est pas vraiment un signe de santé. Enfin la moyenne dépend du diviseur, c'est-à-dire du nombre des exploitations qui subsistent pour se partager le gâteau. Or les comptables nationaux ont retenu une baisse du nombre des exploitations plus forte que les années précédentes (3,2 % en 1986, contre 3 % en 1985 et 1,9 % en 1984).

JACQUES GRALL.

5,5 milliards de francs pour l'Ile-de-France

Le projet de budget de la région Ile-de-France pour 1987 sur lequel les élus auront à se déterminer au début de décembre s'élève à un peu plus de 5,5 milliards de francs, a indiqué, mercredi 26 novembre, M. Michel Giraud (RPR), président du conseil régional. Il obéit à quatre principe :

– Maîtrise des dépenses de fonctionnement ;

– Priorité aux investissements ;

– *Effort particulier pour le secteur scolaire ;*

– Permanence de la modération fiscale.

Alors qu'en moyenne les autres régions dépensent 16 F par habitant en frais de fonctionnement, l'Ile-de-France, en 1986, n'y affecte que 9 F.

Les priorités sont : les transports, l'eau et l'assainissement, les contrats ruraux, les lycées.

Enfin, M. Giraud a insisté sur le fait que la fiscalité en Ile-de-France était la plus modérée de toutes les régions de France. Par exemple, la taxe sur les permis de conduire (qui n'augmentera *que de 10 F en 1987*) était de 130 F en 1986 au lieu de 210 F en moyenne dans les autres régions.

Les exportations de pétrole de l'URSS vers les pays occidentaux ont continué à progresser

Les exportations de l'Union soviétique vers les pays de l'Ouest ont progressé de 30 % durant le premier semestre, contre une baisse de 8 % sur l'ensemble de l'année 1985, selon le rapport annuel de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies, publié le vendredi 28 novembre à Genève.

En valeur, les exportations de l'URSS vers l'Ouest ont progressé de 5 % durant ce premier semestre, contre une baisse de 12 % durant l'année 1985.

Selon le rapport, ces résultats sont *« meilleurs que prévu »*. On s'attendait à de fortes répercussions sur les exportations de l'URSS à la suite de l'effondrement des prix du pétrole, 80 % des revenus que l'URSS tire de ses exportations provenant des produits pétroliers.

Les importations de l'URSS en provenance des pays de l'Ouest ont baissé de 16 % en volume durant le premier semestre (– 1 % pour 1985) et de 1 % en valeur (– 2 % en 1985). Les importations de blé ont été moins importantes que prévu, *« dans l'espoir d'une meilleure récolte cette année »*. – *(AFP.)*

Tableau de la France rurale

L'avancée du désert

Le gouvernement s'est penché, le jeudi 27 novembre, sur le sort des éleveurs de moutons du Larzac, des scieurs des Vosges, des petits artisans et commerçants de la haute Durance, bref, sur toute cette France rurale qui couvre les trois-quarts du territoire mais ne regroupe que 20 % de la population. Un territoire fragile qui, si des mesures énergiques ne sont pas prises pour enrayer une pente démographique fatale, ne sera bientôt plus qu'un désert sans agriculteurs, sans villages vivants, sans échanges commerciaux et sans jeunesse. En dépit des efforts financiers consentis par les gouvernements successifs pour aider les jeunes agriculteurs à s'installer ou les artisans à créer des ateliers, l'inexorable attirance des villes continue à vider le monde rural et notamment les régions de montagne.

Malheureusement, les populations concernées n'ont pas beaucoup de motifs de se réjouir en vue des résultats de la réunion ministérielle de jeudi. Les crédits du Fonds interministériel d'aménagement rural (FIDAR) (383 millions de francs en 1987) n'augmentent quasiment pas d'une année sur l'autre. Ils sont déjà tous ventilés dans les contrats de plan signés il y a deux ans entre l'Etat et les régions et, de toute manière, l'enveloppe globale n'est pas à la mesure de l'ampleur des problèmes.

M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, a prononcé une allocution de quelques minutes, baptisée « conférence de presse » et qui n'était autre chose que la paraphrase anodine d'un communiqué alignant des généralités et des incantations. Comme ses prédécesseurs, il a réaffirmé la nécessité d'améliorer la productivité des exploitations agricoles, de diversifier les productions et les activités grâce au tourisme, d'alléger la réglementation, de mettre en place des schémas directeurs et des chartes intercommunales. Il a dénoncé le poids de la fiscalité sur le foncier non bâti, mais n'a pas précisé s'il avait réussi à convaincre son collègue du budget du bien-fondé de réformer dans les plus brefs délais (autrement qu'en nommant un groupe de travail) cette fiscalité.

Ne pas alimenter la bureaucratie

En revanche, M. Guillaume a dû renoncer à son souhait de créer dans chaque département une conférence de développement rural qui aurait associé des élus et des responsables économiques. C'eût été alimenter la bureaucratie.

M. Méhaignerie, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a cependant annoncé que les crédits du FIDAR, pour être plus efficaces, seraient désormais moins saupoudrés sur de multiples petites opérations. Seront encouragées les initiatives groupées, les reprises de sociétés ou d'exploitations et les opérations d'animation baptisées « Chefs-lieux vivants ». Selon lui, toutefois, une coopération étroite entre petites communes de montagne aux faibles ressources est la condition *sine qua non* pour essayer de mettre en valeur les potentialités économiques de chacune, pour maintenir un minimum de services collectifs (écoles, perceptions, épiceries, centres de soins, hôtels, cinémas).

La note optimiste a été donnée par M. Georges Chavanes, ministre du commerce, de l'artisanat et des services. Selon l'ancien président de Leroy-Somer, inventeur du système des usines à la campagne, *« la pauvreté et le chômage qui caractérisent notre époque sont moins pénibles à supporter à la campagne, dans la maison familiale, que dans un appartement en ville. Et le poids des impôts locaux sur les entreprises industrielles installées en ville (notamment la taxe professionnelle) est tel que les entreprises seront de plus en plus tentées de créer des ateliers « éclatés » dans les petites villes et les villages »*. Acceptons-en l'augure...

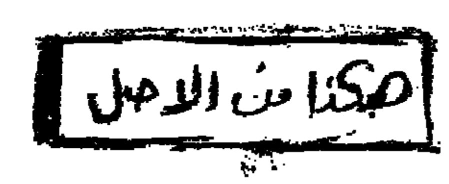
FRANÇOIS GROSRICHARD.

Médicament : l'industrie s'inquiète

Le gouvernement devrait faire connaître dans deux semaines ses orientations pour une politique du médicament, a annoncé M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, à M. Pierre Joly, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), qu'il a reçu le jeudi 27 novembre. Celui-ci a exprimé une nouvelle fois l'inquiétude et l'impatience de l'industrie pharmaceutique. Il a notamment fait valoir que dans le *« plan de nationalisation »* de l'assurance-maladie plus de la moitié des économies attendues portent sur les remboursements de médicaments, alors que ceux-ci représentent moins d'un septième des dépenses.

Le SNIP s'inquiète en particulier de la suppression du remboursement de certains médicaments, notamment de la plupart des vitamines : cette mesure mettrait en cause l'existence même de sept laboratoires, spécialisés dans cette production, qui ne peuvent se reconvertir du jour au lendemain. M. Joly fait même valoir que, en raison du bas prix de ces produits, la mesure n'entraînerait aucune économie pour l'assurance-maladie si une prescription sur trois était transférée sur d'autres médicaments mieux remboursés.

De façon générale, l'industrie pharmaceutique demande qu'on libère les prix du médicament, au moins en commençant par certaines classes de produits, en dissociant le remboursement du prix, et elle continue à demander en attendant un relèvement général des prix et la suppression de la taxe sur la publicité pharmaceutique.



هكذا من الأصل

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 24 au 28 novembre

L'après-Saint-Gobain

ÇA marche. Ajoutant au puissant effet d'une campagne médiatique savamment orchestrée, le tapis rouge déroulé rue Vivienne en vue de rendre plus fastueuse, plus désirable aussi, la privatisation de Saint-Gobain a fait grande impression auprès des Français et de la clientèle étrangère. Une semaine après le lancement de cette première opération de dénationalisation, la réussite est totale. Le « papier » fait cruellement défaut. Les Britanniques se plaignent amèrement d'avoir été mis à la portion congrue, et, sur leur « marché gris », Saint-Gobain s'échange à plus de 350 F. Les Suisses ont déjà fait le plein. Les Allemands aussi. Les « zinzins » français protestent. *« Il n'y en a que pour les petits porteurs »*, se lamentait l'un d'entre eux.

Bref, après avoir mis la Bourse en condition pour donner plus de piment à l'événement, les grands investisseurs pouvaient relâcher leur effort. Ils n'ont pas été longs à lever le pied. Une ultime salve fut tirée lundi (+1,1 %) pour la mise en selle du groupe verrier et le marché se retrouva livré à lui-même. N'était-ce pas prématuré ? Les valeurs françaises n'en ont pas vraiment souffert. Sur l'impulsion donnée, la progression des cours s'est poursuivie cahin caha, et, d'un vendredi à l'autre, les divers indices ont encore monté de 2 % environ. Cahin-caha, car il y eut des hauts et presque des bas. Mardi, le marché donnait en effet des signes d'essoufflement. Plus en forme mercredi (+ 0,85 %), malgré le retard de cotation (plus d'une heure) entraîné par une évacuation rapide du palais sur une énième alerte à la bombe, il ne réussissait pas jeudi à franchir le cap des cinq séances de hausse et se laissait grignoter par l'effritement (– 0,02 %). A la veille du week-end, il repartait quand même de l'avant (+ 0,53 %), surtout grâce au prompt renfort de la Radiotechnique, prise soudain d'une violente démangeaison de hausse (+ 11 %).

Globalement, le bilan hebdomadaire est satisfaisant. Les professionnels, eux, ne tarissaient pas d'éloges sur la belle allure de la Bourse, *mettant surtout l'accent sur son* étonnante capacité de résistance à la pression des ventes. Car il y en eut bien naturellement. Une hausse de 7 % environ en cinq séances appelle inévitablement une correction technique. De divers côtés, il est vrai, des encouragements ont été prodigués. Ils sont d'abord venus de la Rue de Rivoli. M. E. Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a manifesté sa volonté d'assouplir le régime des SICAV et des Fonds communs de placement (FCP) pour développer ces instruments financiers. Alléchant ! L'objectif est de donner à Paris les moyens d'accéder au premier rang des marchés continentaux européens. Décidée en conseil des ministres, la libération des prix (produits et services) à compter du 1er janvier 1987 a eu également un effet stimulant. La nouvelle n'était pas inattendue. Restait à connaître ses modalités d'application. Le vent de libéralisme a séduit. D'autre part, les pronostics de croissance faits par l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) avec, pour 1987, une hausse de 2,1 % du PIB (1,9 % cette année), de 6 % de la consommation globale (entreprises, ménages, administration), au lieu de 4,4 %, et de 4 % des exportations (rien en 1986) ont retenu l'attention générale.

Enfin et surtout, la fermeté de Wall Street a produit une excellente impression autour de la corbeille. Le marché *américain se remet apparemment à merveille du traumatisme que lui avait causé le scandale des initiés.* Qui plus est : il a flirté avec ses plus hauts niveaux de toujours à la veille du Thanksgiving Day, dont la célébration eut lieu jeudi 27 novembre. Beaucoup aux Etats-Unis céderont probablement à *la tentation de faire le pont*. D'où l'attentisme observé sous les lambris. Mais les statistiques tenues par les augures new-yorkais sont formelles. Chaque fois que le New York Stock Exchange monte avant le Thanksgiving, la hausse est au rendez-vous des séances suivantes. Pas une seule fois, depuis 1965, le mécanisme ne s'est grippé. Pourquoi en irait-il autrement en 1986 ? Et puis, avec les ratés de l'économie américaine, l'espoir grandit de voir la Réserve fédérale se décider enfin à lâcher du lest sur le crédit en abaissant son taux d'escompte. Seulement voilà, la Bourse ne pourra pas très longtemps se nourrir de promesses et d'espoirs. Maintenant que Saint-Gobain a été mis sur les rails, quel va être son comportement en attendant que des informations plus concrètes viennent la conforter dans sa logique ? Un an va encore s'écouler avant le lancement des comptes d'épargne-retraite.

Bien des spécialistes guignent du côté du dollar. Le sentiment reste baissier, et, pour se protéger contre une nouvelle dépréciation, les détenteurs de capitaux libellés dans cette monnaie pourraient bien chercher refuge sur les Bourses de valeurs européennes. Paris n'est pas la moins attrayante, car présentement la moins chère relativement. *D'après l'instrument de mesure mis au point par* M. Raimsy Sam, le « DR », ou délai de recouvrement, qui intègre le « price earning ratio » (rapport cours-bénéfice), corrigé des variations du loyer de l'argent, et dont se sert en exclusivité Paluel-Marmont Finance, notre place arrive au sixième rang avec un indice de 12,4 (12,5 pour New-York, 12,6 pour Milan, 13,6 pour Düsseldorf, 13,7 pour Tokyo, 14 pour Londres). Les chances de notre place d'intéresser la clientèle étrangère ne sont donc pas négligeables. *Mais*, jusqu'ici, notons que celle-ci ne force pas son talent. Partie remise ? Cette semaine, lentement mais sûrement, le volume quotidien des transactions a diminué, revenant de 1,5 milliard de francs à 1,1 milliard. Ce n'est pas encore inquiétant, ni un signe de désaffection. L'an dernier, à pareille époque, la Bourse explosait littéralement avec 800 millions en moyenne de transactions journalières (un record à l'époque).

Sagement, car *instruits par l'expérience*, des professionnels estiment que d'ici la fin de l'année le marché pourrait tranquillement remonter au niveau 400 de l'indice CAC. Cette perspective n'est pas très excitante. Car, dans cette hypothèse, le marché ne serait pas appelé à monter de beaucoup plus de 1 % d'ici à la fin décembre. A moins que le Père Noël ne se montre à nouveau généreux. Mais ne l'a-t-il pas déjà été ? Avec ses 53 % de hausse depuis le début de l'année, Paris arrive déjà numéro deux au palmarès annuel des Bourses mondiales. Tout dépendra en définitive de l'après-Saint-Gobain. Une masse importante de capitaux s'est mobilisée pour participer à cette première opération de privatisation. Elle est actuellement indisponible. Tous ne seront pas servis à hauteur de leur *appétit. Loin s'en faut. Pour calmer* leur fringale, les investisseurs se tourneront-ils alors vers les autres mets moins prestigieux servis à volonté sur le marché ? C'est très possible. La façon dont la tendance a évolué ces derniers jours est assez instructive sur les intentions de la spéculation. Un agent de change assurait : *« Vous venez d'avoir le premier aperçu de l'après-Saint-Gobain. »*

Des événements qui se sont produits cette semaine sous les lambris, on retiendra le rappel à l'ordre lancé par la COB à Vuitton. Le bagagiste ne joue pas le jeu et a privé les petits actionnaires d'une information importante en omettant de signaler au jour le jour le montant de ses achats d'actions Veuve Clicquot sur le marché (14,97 % du capital entre le 17 et le 24 novembre).

La privatisation des AGF a d'autre part été repoussée à l'automne. Quelques-uns ont caressé l'espoir de voir un groupe industriel remplacer la compagnie d'assurances. Apparemment, les pouvoirs publics ne semblent guère *séduits par cette idée.*

Les pétrolières se sont passablement alourdies, l'espoir d'un raffermissement des prix du brut s'atténuant fortement. L'action Total a été très secouée ; la compagnie a, il est vrai, annoncé une perte prévisionnelle de 1,1 milliard de francs pour 1986 à cause *des effets de stocks. Elf*-Aquitaine n'a pas bronché. Mais le titre est soutenu à bout de bras. Il n'a pas, lui, l'aura de Saint-Gobain, mais le devoir de tenir sa place.

Ajoutons enfin que les nouvelles installations du MATIF au quatrième étage du palais ont été inaugurées cette semaine en grande pompe. Splendide ! Mais des professionnels se plaignent déjà du téléphone pourtant très sophistiqué. *« Pas terrible »*, a lancé l'un d'entre eux. Quand on sait que ces matériels préfigurent l'avenir et sont destinés à équiper le futur marché des actions...

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	28-11-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 630	+ 55
7 % 1973	8 500	– 140
10,30 % 1975	102,60	– 0,40
PME 10,6 % 1976	103,30	– 0,90
8,80 % 1977	123,10	– 0,20
10 % 1978	103,50	– 0,40
9,80 % 1978	103,05	– 0,45
8,80 % 1978	100,04	– 0,07
9 % 1979	100,90	– 0,20
10,80 % 1979	106,68	– 0,22
13,80 % 1980	104,60	– 0,32
16,75 % 1981	106,29	– 0,23
16,20 % 1982	120	– 3,53
16 % 1982	121,75	– 0,41
15,75 % 1982	117,30	– 0,50
CNE 3 %	4 440	– 20
CNB bq. 5 000 F	102,40	– 0,80
CNB Paribas 5 000 F	103	inch.
CNB Suez 5 000 F	103	– 0,25
CNI 5 000 F	102,40	– 0,40

Matériel électrique services publics

	28-11-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	310	
CIT-Alcatel	2 138	– 52
Crouzet	290	+ 14,9
Générale des Eaux	1 280	+ 80
IBM	820	
Intertechnique	1 635	+215
ITT	352,80	+ 2,80
Legrand	5 320	+450
Lyonnaise des Eaux	1 373	– 2
Matra	2 476	+ 71
Merlin-Gérin	2 965	+280
Moteurs Leroy-Somer	940	
Moulinex	82	+ 10
PM Labinal	850	– 55
Radiotechnique	1 080	+180
Schlumberger (1)	211,50	– 1,50
SEB	705	+ 42
Siemens	2 445	+ 85
Signaux	561	+ 41
Télémécanique Electrique	3 300	+120
Thomson-CSF	1 616	+ 36

Filatures, textiles, magasins

	28-11-86	Diff.
André Roudière	220	
Agache Willot	1 170	+ 15
BHV	586	+ 46
CFAO	2 151	+ 146
Damart-Serviposte	2 265	– 95
Darty	4 790	+ 389
DMC	580	+ 9
Galeries Lafayette	1 050	+ 114
La Redoute (1)	2 310	– 6
Nouvelles Galeries	610	+ 15
Printemps	557	+ 9
SCOA	90,60	+ 14,60

(1) Coupon 24 F.

Bâtiment, travaux publics

	28-11-86	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 485	+ 62
Bouygues	1 260	– 25
Ciments Français	726	+ 11
Dumez	1 870	+ 25
GTM	586	– 12
J. Lefebvre	1 260	– 20
Lafarge	1 415	+ 48
Maisons Phénix	200,50	– 17,50
Poliet et Chausson	1 853	+ 143
SCREG	526	+ 34
SGE-SB	81,50	– 7,10

Valeurs diverses

	28-11-86	Diff.
Accor	477	– 6
Agence Havas	2 150	+ 70
Arjomari	2 271	+ 153
Bic	719	+ 27
Bis	1 444	+ 19
CGIP	1 231	– 11
Club Méditerranée	676	+ 19
Essilor	3 615	– 30
Europe 1	830	– 10
Hachette	2 979	+ 78
L'Air Liquide	675	+ 9
L'Oréal	3 788	– 13
Navigation Mixte	1 091	+ 1
Nord-Est	183	+ 3
Presses de la Cité	2 568	+ 19
Sanofi	692	– 12
Skis Rossignol	1 175	– 17

Produits chimiques

	28-11-86	Diff.
BASF	908	– 4
Bayer	1 045	+ 52
Hoechst	870	+ 22
Imp. Chemical	100	+ 0,60
Institut Mérieux	4 060	inch.
Laboratoire Bellon	1 890	– 51
Norsk Hydro	126,50	– 5
Roussel-Uclaf	1 410	– 50

Alimentation

	28-11-86	Diff.
Béghin-Say	513	– 7
Bongrain	2 510	+ 160
BSN G.-Danone	4 283	+ 8
Carrefour	3 740	+ 65
Casino	2 570	– 50
Euromarché	2 840	+ 20
Guyenne et Gasc.	675	+ 2
Lesieur	1 300	– 105
Martell	1 695	inch.
Moët-Hennessy	2 450	+ 25
Nestlé	37 550	+ 450
Occidentale (Gle)	1 006	+ 8
Olida-Caby	176	+ 21,50
Pernod-Ricard	1 040	– 10
Promodès	2 120	+ 220
St-Louis-Bouchon	716	– 44
C.S. Saupiquet	770	+ 5
Source Perrier	805	– 35
Veuve Clicquot	4 970	– 650

Métallurgie construction mécanique

	28-11-86	Diff.
Alspi	376	+ 3
Avions Dassault-B.	1 290	+ 95
Chiers-Châtillon	61,50	+ 3,25
De Dietrich	1 900	+ 99
FACOM	1 660	+ 34
Fives Lille	284	+ 44
Marine Wendel	422	+ 0,50
Penhoët	1 370	+ 50
Peugeot SA	1 165	+ 26
Poclain	35,05	+ 0,05
Sagem	3 410	+ 160
Strafor	558	+ 3
Valéo	502	– 20
Vallourec	83,50	+ 3,40

Banques, assurances

	28-11-86	Diff.
Bail Équipement	517	+ 42
Bancaire (Cie)	1 075	– 43
Cetelem	1 385	+ 25
Chargeurs SA	1 445	+ 52
CFF	1 192	+ 17
CFI	517	– 4
Eurafrance	3 385	+ 215
Hénin (La)	758	– 16
Imm. Pl.-Monceau	984	+ 39
Locafrance	736	+ 61
Locindus	1 100	– 20
Midi	1 690	+ 38
Midland Bank	478	– 9
O F P	1 470	– 5
Paris. de résc	809	+ 5
Prétabail	1 658	+ 27
Schneider	668	– 21
UCB	527	– 13

BONS DU TRÉSOR

Séance du 28 novembre 1986

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	92,76	92,74	92,76	+ 0,02
Mars	92,77	92,76	92,76	– 0,01
Juin	92,77	92,76	92,76	– 0,01
Sept.	92,77	92,76	92,76	– 0,02

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 21 nov.	Cours 28 nov.
Or fin (kilo en barre)	83 200	81 200
– (kilo en lingot)	83 950	81 900
Pièce française (20 fr.)	520	520
Pièce française (10 fr.)	380	380
Pièce suisse (20 fr.)	530	536
Pièce latine (20 fr.)	471	475
● Pièce tunisienne (20 fr.)	487	480
Souverain	590	596
Souverain Elizabeth II	611	620
● Demi-souverain	365	365
Pièce de 20 dollars	3 105	3 105
– 10 dollars	1 580	1 600
● – 5 dollars	890	1 010
– 50 pesos	3 110	3 170
● – 20 marks	615	625
– 10 florins	490	500
● – 5 roubles	345	365

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi	256 049	428 227 422
Peugeot	280 521	322 751 368
BSN	61 571	264 238 358
Aussedat-Rey	532 762	218 274 847
Michelin	75 056	185 373 336
Elf	992 418	184 007 632
Lafarge	129 236	179 158 142
CSF	101 225	161 714 070
Moët	58 885	143 873 647
Darty	28 408	128 978 821
L'Air liquide	190 208	127 532 448
Cie bancaire	91 744	102 884 384
Saint-Louis	125 045	94 948 259

(*) Du 20 au 27 novembre inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Fives Lille	+ 27,5	Veuve Clicquot	– 10,5
Penarroya	+ 25,1	Maisons Phénix	– 8
Imétal	+ 20,2	Ruffin-Distr.	– 7,8
Radiotechnique	+ 20	Lesieur	– 7,5
SCOA	+ 19,2	Euro	– 6,8
Intertechnique	+ 15,1	P.M.-Labinal	– 6,1
Rue Impériale	+ 14,5	Saint-Louis	– 5,8
Olida	+ 14,2	BP	– 5,7
Moulinex	+ 13,9	TOTAL	– 5,6
Gal. Lafayette	+ 12,2	Francarep	– 5,3
Promodès	+ 11,6	ECCO	– 4,9
Merlin Guérin	+ 10,9	Europe N° 1	– 4,7
Aussedat-Rey	+ 10,8	Perrier	– 4,2

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	24 nov.	25 nov.	26 nov.	27 nov.	28 nov.
RM	1 434 874	1 352 822	1 490 207	1 249 801	1 244 932
Comptant R. et obl.	7 920 020	8 591 713	5 981 935	7 735 226	8 459 056
Actions	384 974	382 819	222 988	347 187	263 857
Total	9 739 868	10 327 354	7 695 130	9 332 214	9 967 845
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	150,2	150,4	150,3	149,6	–
Étrangères	111,4	111,6	111	111,5	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	153,7	154,8	155,3	155,2	156,6
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	392,4	392,9	393,2	394,4	394,9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 novembre

COURS	ÉCHÉANCES Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Premier	–	106,80	106,60	106,50	106,35
+ haut	–	107,25	107,05	106,80	106,85
+ bas	–	106,75	106,55	106,35	106,30
Dernier	–	107,25	107,05	106,80	106,85
Compensation	–	107,25	107,05	106,80	106,85

Nombre de contrats : 22 298

Les petits cadeaux de la privatisation

A peine lancée – le 24 novembre, – la privatisation de Saint-Gobain a fait naître la convoitise d'une foule de candidats actionnaires, à l'extérieur comme à l'intérieur de l'Hexagone. L'opération avait été annoncée, il est vrai, à grands renforts de publicité. Et encore, tous les avantages, dont certains ne sont pas minces, n'ont été qu'à *peine mis en valeur. Ainsi* les futurs actionnaires vont-ils toucher en juin 1987 les dividendes de 1986. Une bonne affaire puisque les bénéfices du groupe (hors intérêts minoritaires) ont considérablement augmenté, passant de 753 millions de francs en 1985 à *1,3 milliard en* 1986. Ce qui représente un dividende par action de 8 F, plus un avoir fiscal de 4 F, soit un dividende global de 12 F. En juin 1988, les actionnaires repasseront à la caisse pour un dividende au moins égal, les estimations actuelles faisant état d'un bénéfice de l'ordre de 1,5 milliard de francs pour 1987.

Ce qui signifie qu'en moins de dix-huit mois les actionnaires auront droit à deux dividendes *conséquents.* Sans compter l'attribution – limitée à cinq – d'une action gratuite pour dix acquises, prévue pour ceux qui gardent leurs titres dix-huit mois. *Le petit épargnant, si cher au* cœur de M. Balladur, qui achèterait dix actions aujourd'hui, se retrouverait ainsi en juin 1988 avec un gain d'au moins 550 F *(240 F de dividendes plus une* action gratuite, aujourd'hui vendue à 310 F) pour un investissement de 3 100 F. Qui dit mieux ?

En outre, les banquiers se sont mis de la partie pour ne pas décevoir le petit porteur, peu au fait des pratiques bancaires. Ils se sont engagés pour 1987 à ne pas faire payer de droits de garde aux porteurs de 10 actions. Compte tenu des frais fixes, proportionnellement plus élevés pour un petit actionnaire que pour un gros, le dividende de Saint-Gobain, sans la gratuité prévue, aurait de bonnes chances d'être consommé par le *droit de garde.*

Pourtant prévenus de la privatisation, les banquiers n'avaient pas jusqu'ici réfléchi à l'assouplissement du système. Mis au pied du mur, ils n'ont pu que décider la gratuité pour 1987. Avec deux effets pervers : d'une part, celle-ci joue pour toutes les privatisations de l'année prochaine (elle a fonctionné aussi pour la cession de 11 % du capital d'Elf en octobre). D'autre part, il paraît difficile de rétablir de but en blanc en 1988 le droit de garde à un petit épargnant qui ne s'y attend pas. Dans les banques, on envisage du coup *sérieusement de faire prendre en* charge les coûts de gestion par les entreprises émettrices. Il reste en tout cas un an aux banques pour trouver une solution et ne pas céder à la « tentation collective ». L'évolution de ces dernières années a, en effet, poussé les guichetiers des banques à *orienter les clients-épargnants* vers des instruments collectifs de gestion (SICAV, fonds communs), moins coûteux pour le banquier. Cette pratique a bien *fonctionné avec l'expansion du* marché obligataire, mais elle va à contre-courant de l'idée de M. Balladur de développer un actionnariat direct, jusqu'à maintenant trop limité en France (sur 4,5 millions de Français propriétaires d'actions, on n'en compte que 1,5 « en direct »).

Reste à savoir si cette *révolution culturelle se produira réellement*, avec la naissance d'un véritable actionnariat populaire. Tout est « fait pour », mais ce *n'est qu'au bout de six mois que* l'on pourra établir un premier bilan et juger du succès ou non de l'opération Saint-Gobain. Ce qui est en train de se passer sur *le titre Elf* le montre avec le reflux important de papier et les efforts pour maintenir le cours au niveau du prix de cession en octobre.

C B.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Au voisinage du sommet

Le mouvement de reprise s'est poursuivi cette semaine et Wall Street s'est approché très près de son plus haut niveau historique (1 919,71, le 9 septembre dernier) avant de se replier très légèrement à la veille du week-end (– 2,5 points). Vendredi, l'indice des industrielles s'est établi à 1 914,23 (contre 1 873,59).

Le résultat de la dernière séance n'a pas revêtu une très grande signification. En raison du chômage observé jeudi 27 novembre pour le Thanksgiving Day, beaucoup avaient cédé à la tentation de faire le pont et l'activité fut réduite à sa plus simple expression. En revanche, les trois premières journées furent instructives. Visiblement, le marché a surmonté les craintes que lui avait inspirées le scandale des initiés pour s'intéresser de nouveau aux nouvelles venues du front économique. Elles ne sont pas brillantes avec, notamment, la chute des commandes de biens durables (– 6 %) en octobre, la plus forte depuis plus de deux ans. Il n'en a pas fallu davantage pour relancer la rumeur d'une baisse du taux de l'escompte. En prévision, les obligations se sont raffermies et les actions aussi par voie de conséquence. D'une façon générale, les professionnels sont optimistes jugeant que la Bourse a la capacité de battre tous ses records avant la fin de l'année.

	Cours 21 nov.	Cours 28 nov.
Alcoa	36 1/8	34 5/8
ATT	26 3/4	27 1/8
Boeing	50 3/8	51
Chase Man. Bank	35 7/8	36 1/2
Du Pont de Nemours	89 7/8	89 3/8
Eastman Kodak	69	67 7/8
Exxon	70 1/8	69 1/4
Ford	58 7/8	58 1/2
General Electric	79 1/4	83
General Motors	73 3/8	72 7/8
Goodyear	42 1/4	43
IBM	123 5/8	127 1/8
ITT	54 3/8	54 1/2
Mobil Oil	40	39 1/8
Pfizer	61 1/2	61
Schlumberger	32 5/8	33
Texaco	34 7/8	34 1/8
UAL Inc.	57 1/2	58 7/8
Union Carbide	23 1/2	23 3/8
US-X	21 1/2	21
Westinghouse	58 5/8	59 5/8
Xerox Corp	58 7/8	60 1/2

LONDRES

Mieux orienté

Malgré la persistance d'une assez faible activité, en liaison avec la prochaine privatisation de British Gas, le marché est apparu un peu mieux disposé. Progressivement, il a remonté la pente et à la veille du week-end son avance atteignait 1,4 %. La publication de deux études conjoncturelles assez pessimistes n'a guère eu d'incidence. Les opérateurs ont été encouragés par la relative stabilité de la livre, les excellents résultats semestriels de Courtaulds et la bonne tenue de Wall Street.

Indices « F.T. » du 28 novembre : industrielles, 1 292,2 (contre 1 274,2) ; mines d'or, 314,5 (contre 311,5) ; fonds d'Etat, 81,75 (contre 81).

	Cours 21 nov.	Cours 28 nov.
Beecham	423	419
Bowater	325	327
Brit. Petroleum	692	674
Charter	285	292
Courtaulds	323 1/2	323
De Beers (*)	743	780
Free State Geduld (*)	130	133
Glaxo	908	919
Gt. Univ. Stores	14 5/8	14 3/8
Imp. Chemical	10 17/32	10,85
Shell	957	940
Unilever	20 21/64	20 9/32
Vickers	376	382
War Loan	33 19/32	34 1/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Reprise : + 3 %

Revigoré par une vague d'achats provenant surtout de l'étranger, le marché s'est vivement redressé. L'excellente tenue de *Wall Street* a *également* contribué à entretenir le mouvement. D'un vendredi à l'autre, l'indice de la Commerzbank a progressé de 3 % pour s'établir à 2 071,2 (contre 2 013,9). Les automobiles, les *magasins*, *les électriques* et les bancaires se sont distinguées.

	Cours 21 nov.	Cours 28 nov.
AEG	316,50	330
BASF	275,60	274
Bayer	302,50	317
Commerzbank	310,70	322,50
Deutschebank	817,50	852
Hoechst	255,70	267,30
Karstadt	476	520
Mannesmann	192,50	192
Siemens	717	740,50
Volkswagen	430	440

TOKYO

Hausse : + 4 %

Sur des ordres d'achats provenant de la spéculation et de la clientèle particulière une forte hausse s'est produite cette semaine. En moyenne, les valeurs japonaises ont monté de plus de 4 %. Les institutionnels sont restés sur la défensive mais les étrangers ont recommencé à patrouiller.

Indices du 29 novembre : 18 325,50 (contre 17 468,23) ; Indice général : 1 507,51 (contre 1 448,87).

	Cours 21 nov.	Cours 28 nov.
Akaï	421	419
Bridgestone	679	739
Canon	1 050	1 070
Fuji Bank	1 700	1 710
Honda Motors	1 230	1 250
Matsushita Electric	1 780	1 880
Mitsubishi Heavy	421	438
Sony Corp.	3 680	3 590
Toyota Motors	1 920	1 960

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Rhône-Poulenc renforce ses fonds propres

Le marché international des capitaux paraît être entré dans une phase de consolidation permanente. Après la forte hausse enregistrée la semaine précédente dans l'espoir d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis dès janvier prochain, des prises de bénéfice inévitables se sont produites. La tendance demeure, cependant, fondamentalement à la hausse surtout dans le secteur à taux fixe libellé en dollars américains.

En revanche, la reprise dont avait précédemment bénéficié le marché des euro-émissions à taux variable ne s'est pas poursuivie. Il semble que certaines maisons japonaises aient, pour des raisons obscures, décidé de se défaire des euro-emprunts perpétuels à taux flottant qu'elles détenaient dans leurs portefeuilles. Cela – conjugué avec le manque apparent de support pour soutenir, au niveau du marché gris, les 200 millions de dollars d'euro-obligations perpétuelles lancées mercredi par la Standard Chartered Bank britannique – a rapidement ébranlé la confiance à peine retrouvée du marché à l'égard de l'ensemble du secteur à taux d'intérêt variable. L'opération de la Standard Chartered avait, pourtant, été proposée à partir de conditions quasi généreuses : un prix au pair, un intérêt semestriel qui sera l'addition d'une marge de 0,15 % au taux du Libor à six mois et une commission bancaire totalisant 0,50 %. Elle ne s'en est pas moins repliée à un moment donné aux alentours de 99,50, soit à la limite de la commission globale.

Rhône-Poulenc, qui sur ces entrefaites choisissait de sortir une euro-émission à taux d'intérêt flottant et croissant et à durée perpétuelle de 300 millions de dollars, ne pouvait donc en théorie choisir moment plus inopportun. En fait, l'opération s'est bien déroulée, puisque étant déjà souscrite vendredi matin, non seulement parce qu'elle procurera un rendement appréciable aux porteurs, mais aussi pour des raisons spécifiques. Elle sera émise au pair et portera le taux d'intérêt semestriel progressif suivant : pendant les trois premières années, il sera l'ajout au taux du Libor à six mois d'une marge initiale de 0,375 % ; par la suite, la marge augmentera tous les trois ans de 0,125 %, jusqu'à ce qu'elle atteigne un plafond de 1 %. Néanmoins, l'emprunteur se réserve le droit de rembourser par anticipation son émission au pair à partir de 1989. Cette possibilité confère à l'opération l'aspect d'un crédit bancaire à trois ans et non d'une opération de marché. La brève échéance et la marge alléchante – 37,5 points de base – ravissent les euro-prêteurs habitués à ne recevoir qu'une petite poignée desdits points – ont emporté l'adhésion malgré le fait que le débiteur soit une société industrielle et non une banque.

On peut, en effet, être assuré que Rhône-Poulenc ne manquera pas de rembourser par anticipation le présent emprunt lorsque, privatisé, le groupe français pourra renforcer son capital social à des conditions plus avantageuses. La nécessité d'améliorer immédiatement les fonds propres de Rhône-Poulenc, auxquels seront assimilées les euro-obligations perpétuelles, explique la présente émission. Son but est de permettre à Rhône-Poulenc d'acquérir pour 700 millions de dollars la division agrochimique d'Union Carbide aux Etats-Unis. Pour ce faire, les autorités américaines exigent un ratio « fonds propres/endettement » adéquat. L'opération, dite perpétuelle, complète la démarche commencée avec la mise sur pieds d'une Facilité à options multiples (MOF) qui a permi à Rhône-Poulenc de lever avec beaucoup de succès, et à un coût extrêmement bas (4 points de base), 275 millions de dollars. La MOF et le perpétuel ont, tous deux, été dirigés de main de maître par la Société Générale.

Télescopage sur le franc français

Alors que l'ensemble du marché international des capitaux reste confiant dans l'attente d'une nouvelle et prochaine réduction des taux d'intérêt outre-Atlantique, un seul secteur demeure obstinément maussade : celui des émissions euro-obligataires à taux fixe libellées en francs français. Quatre principales raisons expliquent une morosité persistante. *Primo*, le marché primaire en francs souffre d'indigestion parce que l'offre s'est, depuis l'automne, révélée bien supérieure à la demande. *Secundo*, certaines euro-émissions ont vu le jour à des conditions peu réalistes. *Tertio*, la qualité des débiteurs a récemment eu tendance à laisser à désirer. *Quatro but not least*, les investisseurs internationaux se méfient, à tort ou à raison, du franc français.

A toutes ces raisons s'en ajoute peut-être une autre qui est apparemment passée inaperçue : l'énorme succès, non seulement en France mais aussi à l'étranger, de la privatisation de Saint-Gobain. Les euro-investisseurs, soucieux de ne pas trop accroître leurs engagements en francs français, ont, de toute évidence, réservé leurs billes pour acheter des actions Saint-Gobain au détriment de tout autre papier euro-obligataire libellé en francs français.

Il est d'ores et déjà certain que plus de 1 million de particuliers se seront empressés d'acquérir des titres de la très ancienne et très noble compagnie lorsque la souscription s'éteindra le 5 décembre prochain. Cela représente au moins 10 millions d'actions. En fait, la souscription aurait pu être close dès cette semaine tant est forte la demande. Lorsque l'ampleur de l'intérêt institutionnel et étranger sera connu, il ne fait aucun doute que l'émission apparaîtra comme étant très largement sursouscrite. Certaines banques françaises avouent avoir déjà récolté dix fois plus d'ordres qu'elles n'ont de papier à offrir. L'étendue du triomphe se mesure à la réaction du marché gris, qui, à la veille du week-end, offrait le titre Saint-Gobain aux environs de 345 francs français. Cela contraste heureusement avec le prix de vente : les « happy few » qui, *in fine*, recevront les actions convoitées n'auront qu'à débourser 310 francs pour chacune d'entre elles.

La prime de quelque 11 %, telle qu'elle se reflète sur le marché gris, ne signifie pas du tout que le prix de l'action a été fixé à un niveau trop bas. Une fois éliminé l'intérêt spéculatif, une prime de 11 % est pratiquement nulle, si elle ne disparaît pas complètement. Dans ces conditions, laissez passer la caravane et crier les chiens que représentent des opposants, quels qu'ils soient, en général aussi ignares que bornés. Pour que le titre soit réellement bradé, son cours sur le marché gris aurait dû enregistrer une prime d'au moins 25 %. On en est loin. Dans le cadre de la privatisation partielle d'Elf-Aquitaine, les euro-investisseurs ont été honteusement bernés. L'absence de prime dès le début de l'opération a eu pour conséquence de provoquer une perte nette. En effet, le titre offert aux étrangers à 315 francs français au travers d'une euro-émission obligataire en dollars dotée de warrants permettant d'acquérir des actions Elf se traitait vendredi bien en dessous de 310 francs. L'Etat se doit-il de tricher financièrement pour assurer un succès politique ? Bien sûr que non. Si tel était son état d'esprit, les terribles pépins de la réalité économique viendraient rapidement le rappeler au sens du pragmatisme le plus élémentaire.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Le dollar s'enfonce

Adieu la stabilisation de fait entrevue, fugitivement, la semaine dernière ! Cette semaine, le dollar s'est enfoncé à nouveau, crevant le plancher de 2,9830 DM touché fin octobre et frôlant celui de 2,9750 DM touché au milieu de septembre. A Paris, le billet vert a « cassé » la barre des 6,50 F, se retrouvant à 6,47 F et, à Tokyo, il est retombé un peu au-dessous de 162 yens : c'est au Japon qu'il a le mieux résisté, peut-être en vertu de l'accord américano-nippon du 31 octobre dernier sur la stabilisation de fait des parités entre les deux pays.

Pourquoi ce nouveau glissement, alors qu'il y a huit jours le seuil des 2 DM paraissait solide ? Deux nouvelles sont venues, successivement, ébranler le « billet vert » et l'engager sur une nouvelle pente, au point que beaucoup d'opérateurs le voient à 1,95 DM la semaine prochaine.

Mardi, tout d'abord, on apprenait que les commandes de biens durables aux Etats-Unis avaient fléchi de 6 % en octobre par rapport à septembre, le plus vif recul depuis avril 1984. Certes, une chute de 43 % des commandes de matériel militaire avait pesé sur les chiffres, mais la baisse des commandes civiles a tout de même atteint 7,4 %, annulant une hausse de 7,2 % le mois précédent. Cette chute a très fâcheusement impressionné les marchés, qui y ont vu une nouvelle preuve de la mollesse de l'expansion aux Etats-Unis et ont vendu le dollar.

Deuxième épreuve pour cette devise, la publication des chiffres du commerce extérieur pour octobre. Après la divine surprise du mois d'août, 13 milliards de dollars de déficit « seulement » après le record historique de 18 milliards de dollars en juillet, on avait eu une nouvelle bonne surprise en septembre avec un déficit de 12,6 milliards. Cette fois-ci, on attendait 13 à 15 milliards ; ce furent 12,1 milliards de dollars. En principe, une autre bonne surprise, mais on apprenait, en même temps, que le déficit pour septembre était révisé en hausse à 14,7 milliards de dollars : grosse désillusion, d'autant qu'une révision du déficit d'octobre, elle aussi en hausse, pouvait intervenir.

Pour les dix premiers mois de 1986, le commerce extérieur américain a atteint 140 milliards de dollars et s'élèvera, sans doute, à 165 ou 170 milliards de dollars sur l'année comme prévu. Certes, les exportations américaines commencent à se redresser, mais les importations ne reculent guère, comme si les consommateurs aux Etats-Unis répugnaient à modifier leurs habitudes. Le rétablissement de la balance commerciale américaine risque donc d'être long, l'effet de la fameuse courbe en J (diminution des importations et augmentations des exportations après une dévaluation) ne se manifestant qu'avec retard et lenteur.

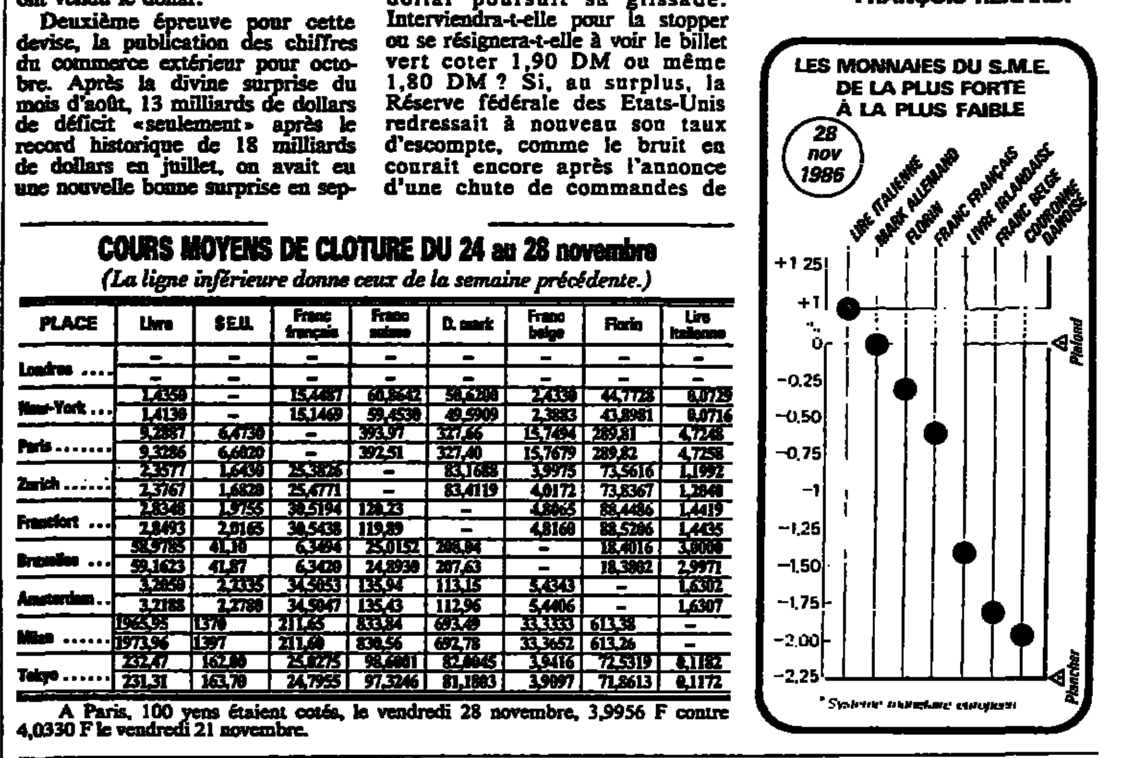
L'atmosphère est donc redevenue morose, d'autant qu'aucune intervention des banques centrales n'a été relevée, notamment lors du franchissement de la barre des 2 DM, ce qui est considéré comme de mauvais augure.

A cet égard, on peut se demander quelle sera la réaction de la Banque fédérale d'Allemagne si le dollar poursuit sa glissade. Interviendra-t-elle pour la stopper ou se résignera-t-elle à voir le billet vert coter 1,90 DM ou même 1,80 DM ? Si, au surplus, la Réserve fédérale des Etats-Unis redressait à nouveau son taux d'escompte, comme le bruit en courait encore après l'annonce d'une chute de commandes de biens durables, la Bundesbank ne serait-elle pas obligée de suivre ? C'est tout l'enjeu de la partie de poker monétaire qui se joue sous nos yeux, à ceci près que le glissement du dollar rend prudente la Réserve fédérale, toute réduction du taux d'escompte étant susceptible d'accélérer cette glissade, phénomène peu souhaité, puisqu'il risquerait de relancer l'inflation outre-Atlantique et d'effaroucher les prêteurs.

A Paris, en tout cas, le glissement en question a fait monter le mark, qui s'est retrouvé derechef à son cours officieux d'intervention de 3,2760 F. Coût pour la Banque de France, 1 milliard à 1,5 milliard de marks vendredi. C'est peu de choses mais deviendrait bien ennuyeux si cela se reproduisait trop fréquemment, comme en octobre, et surtout en septembre (25 milliards de francs perdus en quelques jours).

L'indice allemand du prix a diminué de plus de 1 % en un an (novembre 1986 sur novembre 1985) et l'indice français a augmenté de 2,2 %. Les opérateurs ne voient que cela, à tort ou à raison, et continuent à tabler sur une réévaluation du mark, qu'ils jugent inévitable, de préférence après les élections allemandes. On sait qu'à Paris, au contraire, on attend une remontée des coûts salariaux outre-Rhin, vers le printemps, qui diminuerait l'écart. Mais les marchés attendront-ils ?

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 au 28 novembre
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4350	–	15,4487	60,8642	50,6200	2,4330	44,7728	0,0729
	1,4130	–	15,1469	59,4530	49,5909	2,3883	43,8981	0,0716
Paris	9,2887	6,4730	–	393,97	327,66	15,7494	289,81	4,7248
	9,3286	6,6020	–	392,51	327,40	15,7679	289,82	4,7258
Zurich	2,3577	1,6430	25,3826	–	83,1688	3,9975	73,5616	1,1992
	2,3767	1,6820	25,4771	–	83,4119	4,0172	73,8367	1,2040
Francfort	2,8348	1,9755	30,5194	120,23	–	4,8065	88,4486	1,4419
	2,8493	2,0165	30,5438	119,89	–	4,8160	88,5206	1,4435
Bruxelles	58,9785	41,10	6,3494	25,0152	208,04	–	18,4016	3,0000
	59,1623	41,87	6,3420	24,8930	207,63	–	18,3882	2,9971
Amsterdam	3,2050	2,2335	34,5053	135,94	113,15	5,4343	–	1,6302
	3,2188	2,2780	34,5047	135,43	112,96	5,4406	–	1,6307
Milan	1965,95	1370	211,65	833,84	693,49	33,3333	613,38	–
	1973,96	1397	211,60	830,56	692,78	33,3652	613,26	–
Tokyo	232,47	162,00	25,0275	98,6001	82,0045	3,9416	72,5319	0,1182
	231,31	163,70	24,7955	97,3246	81,1883	3,9097	71,8613	0,1172

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 28 novembre, 3,9956 F contre 4,0330 F le vendredi 21 novembre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une France pessimiste

En cette fin de novembre, la France apparaissait comme le seul marché, la Grande-Bretagne mise à part, à persister dans son pessimisme, à savoir le maintien de taux d'intérêt à long terme relativement tendus. Aux Etats-Unis, sur le marché de Chicago, les taux baissaient à la veille du week-end et les cours des obligations étaient orientés à la hausse, notamment celui de l'emprunt 7,5 % 2016 du Trésor. Quant à l'Allemagne, point de mire des milieux financiers français, après une forte montée depuis trois semaines, de 6 % à 6,40 % pour les rendements du long terme, les taux ont nettement fléchi, revenant un peu au-dessous de 6 %, notamment sur l'emprunt d'Etat récemment lancé à 6,50 % et qui cote maintenant au-dessus du pair, à 103 (pour un nominal de 100).

Cette baisse soudaine des taux est provoquée, il est vrai, par un afflux de demandes étrangères sur les obligations allemandes, à la suite de la remontée du deutschemark par rapport au dollar *(voir en rubrique « Devises et or »)*.

Toutes ces indications auraient dû doper quelque peu le marché français. Il n'en a rien été. Vendredi 28 novembre, l'échéance décembre cotait 107,25 sur le MATIF, contre 107 huit jours auparavant, l'échéance mars se cantonnant dans les 107,05, contre 106,80. Juin et septembre cotant 106,80 et 106,85, presque sans changement.

En cours de semaine, le marché avait tenté, sans succès, de dépasser 107,50 avant de retomber. Sachant que 107,25 sur le MATIF (sur un départ à 102 le 20 février 1986) correspond à un rendement de 8,60 % à 8,65 %, contre 7,30 % à 7,40 % au début du mois de septembre dernier, on saisit l'ampleur du phénomène de raffermissement des taux longs et la difficulté qu'éprouve le marché obligataire de se redresser : dès que les cours ont tendance à remonter, ils sont immédiatement « coiffés » par les ventes de « papier » à taux fixe émanant de détenteurs peu soucieux de les conserver, à l'approche des bilans de fin d'année, notamment les trésoriers d'entreprise.

Cela étant, il n'est pas impossible que le climat puisse s'améliorer lentement d'ici la fin de l'année, en début des ventes précédemment évoquées. Indiscutablement, les liquidités sont abondantes, bien que nul n'ait envie d'investir à long terme et à taux fixe dans les conditions actuelles. Si, au 24 novembre, 300 milliards de francs avaient été collectés depuis le début de l'année, pour 306 milliards de francs sur les douze mois de 1985, les coupons et remboursements ont été de 235 milliards de francs en deux mois, ce qui alimente le marché.

En tout cas, ledit marché, après une diète sévère, commence à être « réalimenté » doucement, avec des émissions « sur mesures ». Ainsi l'emprunt du Crédit national de 1 milliard de francs à douze ans et à taux variable TAM (taux annuel majeur du marché monétaire) s'est placé honnêtement auprès d'investisseurs institutionnels ou gérants de SICAV bourrés de taux fixe et désireux d'obtenir du taux variable de première catégorie, peu disponible actuellement. Ainsi également l'emprunt Provinces de France – 1,2 milliard de francs en deux tranches à 8,90 % et 9 % – se case-t-il sans trop de mal, de même qu'un emprunt des PTT 8,80 % destiné à leur réseau. Une petite pointe d'anxiété : le Trésor, fidèle désormais à ses habitudes, a annoncé une adjudication d'obligations assimilables (OAT) pour le jeudi 4 décembre. *« Il aurait pu nous laisser tranquilles pour Noël »*, soupirait un opérateur, rappelant qu'une bonne partie des 10 milliards d'OAT du mois dernier n'est pas encore très bien « classée » : c'est un euphémisme, surtout pour la tranche à taux fixe !

Rappelons enfin que lundi 1er décembre est le jour du Big Bang pour le marché interbancaire de Paris, avec la suppression du fameux « fixing » de début de matinée (9 h 15) établi pour la Caisse des dépôts en coopération avec la Banque de France, après consultation des maisons de réescompte de la place. A partir de la semaine prochaine, le loyer de l'argent au jour le jour sera susceptible de fluctuer plus largement à l'intérieur d'une fourchette instituée par des « taux jalons ».

Ces taux jalons seraient constitués vers le bas par le taux d'intervention de la Banque de France (achat d'effets par adjudication sur appels d'offres) et vers le haut par le taux des prises de pensions à sept jours, récemment « réactivées » avec une baisse de ce taux, ramené successivement de 11 % à 8,25 %, puis à 7,50 % à partir de lundi prochain. Le « chenal » d'évolution est donc bien balisé, d'autant que la Banque de France a servi jeudi 60 % des appels d'offres au taux inchangé de 7 %, de quoi inaugurer le Big Bang dans des conditions pas trop explosives. Bien que des variations de 1 % aient été couramment citées, il est certain que, la semaine prochaine, on verra difficilement le loyer de l'argent au jour le jour à moins de 7 % ou à plus de 7,50 %.

Dans ce dernier cas, le MATIF, véritable « alerte rouge », s'effondrerait et les sorties de devises s'accéléreraient sur le thème « comme ils ont peur ». Tout de même, les gens prudents qui n'ont pas trop de besoin se promettent de rester à l'écart du marché pendant quelque temps, pour voir.

F.R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le retour en grâce du diamant

LONDRES
de notre envoyé spécial

Le 3 novembre dernier était un jour particulier au 17 Chartershouse Street, l'imposant siège de la Centrale Selling Organisation (CSO), une émanation du groupe minier sud-africain De Beers, qui commercialise 80 % du diamant brut produit dans le monde. Près de cent quarante clients triés sur le volet, en fonction de leur bonne réputation, de leur surface financière et de leur aptitude à écouler la précieuse pierre dans les meilleures conditions – avaient rendez-vous dans cette caverne d'Ali-Baba où la carte magnétique sert de sésame.

Derrière les lourdes portes en bois massif percées de losanges aux reflets de diamant se tenait l'une des fameuses vues (*sight*) de la CSO, ce rite qui a lieu dix fois par an à intervalles de cinq semaines. Les représentants des grands centres de taille (Anvers, Tel-Aviv, Bombay, New-York) y choisissent avec minutie les pierres qui leur conviennent, en fonction de leurs dimensions et de leur poids, de leur couleur et de leur forme.

Mais, au début du mois, lorsqu'ils ont quitté Chartershouse Street, les quelques clients privilégiés de la CSO ont dû accepter une hausse moyenne de 7 % du prix des diamants bruts (sur les grosses pierres, essentiellement). En avril, une augmentation de 7,5 % avait déjà été décidée sur les plus petits calibres, pour la première fois depuis trois ans.

Ces deux ajustements traduisent le sensible réveil de l'activité sur le marché du diamant, après le profond marasme qu'il a connu entre 1981 et 1984 et sa convalescence de l'an dernier. Au premier semestre 1986, les ventes de diamant de qualité gemme (destinée à la joaillerie) et industrielle de la CSO ont progressé de 45 % par rapport à la même période de 1985, pour atteindre 1,214 milliard de dollars.

De l'avis de M. Grantham, l'un des directeurs de la centrale, ce résultat pourrait dépasser deux milliards de dollars fin 1986. *« Au second semestre*, précise-t-il, *la demande de pierres de grande qualité a progressé, en particulier au Japon, qui a profité de la remontée du yen face au dollar, en septembre et octobre. »* La monnaie américaine sert en effet de référence unique dans le commerce international du diamant. Son reflux permet depuis plusieurs mois une relance de la consommation individuelle.

L'exemple nippon est spectaculaire. Au début des années 60, le mot « diamant » n'avait pas de traduction en japonais. La pierre précieuse s'appelle aujourd'hui « diamando » et le pays du Soleil-Levant se place juste derrière les Etats-Unis dans le classement des plus gros consommateurs. Alors que le dernier chic à Tokyo est d'arborer un diamant sur sa cravate ou, plus prosaïquement, sur sa bague de mariage, c'est sur le lobe des oreilles masculines et sur les bracelets qu'il apparaît outre-Altlantique. Une mode qui gagne peu à peu l'Europe, grâce à une campagne publicitaire de De Beers (environ 100 millions de dollars pour la joaillerie en 1985), faisant du diamant un cadeau idéal d'une... femme à un homme.

Mais la reprise observée sur ces marchés n'aurait pu survenir avec autant d'intensité sans l'effort de stockage auquel s'est livrée, ces dernières années, la CSO. Après la vague de spéculation et d'inflation qui avait conduit nombre de particuliers à investir (souvent à leurs dépens) dans le diamant, celui-ci est revenu massivement sur le marché.

Pour désengager le circuit de commercialisation, la CSO a exercé un contrôle rigoureux des ventes de pierres brutes. *« Elle ne permet à ses clients d'acheter que les catégories susceptibles d'être écoulées sur les marchés du taillé »*, indique un rapport de la De Beers. Toutes les variétés produites, mais non désirées par les consommateurs, ont aussi été stockées à grands frais. La société sud-africaine a dû fermer deux mines, licencier cinq mille personnes, réduire de 50 % ses dividendes en 1981 et en 1984. *« Lorsque l'an dernier une diversification de la demande s'est amorcée en faveur des catégories jusqu'ici négligées, la CSO a débloqué les stocks »*, rappelait, le 3 juillet dernier, M. Julian Olgivie Thompson, président de la De Beers.

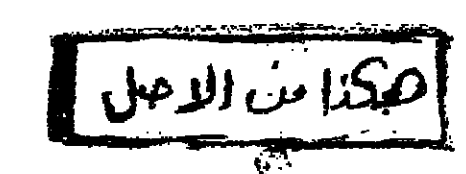
L'effort porte aujourd'hui ses fruits. En ajustant, au carat près, l'offre à la demande, la CSO se targue de réussir là où la plupart des accords de produits bâtis autour d'un stock régulateur ont échoué.

Un argument de poids pour les dirigeants de la De Beers, qui voudraient conférer à leur quasi-monopole l'éternité du diamant.

ÉRIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 28-11
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	945 (– 8) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	796 (– 3) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 596 (=) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 198 (– 31) Francs/tonne
Café (Londres) Janvier	1 970 (– 80) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 847 (– 5) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	292 (+ 13,25) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	168,75 (+ 1) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	149,30 (– 0,60) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.



Le Monde

ÉTATS-UNIS

Les ventes secrètes d'armes américaines à l'Iran auraient été plus importantes qu'indiqué

Tandis que les derniers développements de l'affaire des ventes d'armes à l'Iran menaçaient d'éclabousser d'autres proches collaborateurs de la Maison Blanche, M. Reagan s'est refusé, le vendredi 28 novembre, à toute apparition en public. Les responsables américains qui accompagnent le président pendant ses vacances à Santa-Barbara, en Californie, où il a passé en famille dans son ranch la fête de Thanksgiving, se sont montrés très discrets sur les diverses informations parues dans la presse américaine et étrangère. *« Tout est entre les mains d'enquêteurs professionnels, comme cela doit l'être, et ce ne serait pas opportun de notre part de faire des commentaires »*, a déclaré M. Dan Howard, un porte-parole présidentiel.

Toujours selon M. Howard, la Maison Blanche a demandé à tout son personnel et à celui du Conseil national de sécurité (CNS) de *« coopérer pleinement »* à l'enquête en cours. La commission d'investigation, nommée par le président et dirigée par l'ancien sénateur John Tower, devrait être reçue lundi par M. Reagan. Sur la question de savoir si ce dernier pourrait être entendu, le porte-parole a répondu que M. Meese, le ministre de la justice, avait reçu *« carte blanche pour faire tout ce qui est nécessaire »* pour remplir sa tâche. La veille, le secrétaire de la Maison Blanche, M. Regan, avait déclaré que le président ne serait pas interrogé.

Le nom de M. Bush évoqué

Après M. Donald Regan et M. William Casey, le chef de la CIA, c'est au tour maintenant du vice-président Bush d'être sur la sellette. Selon un homme d'affaires américain, M. Richard Brenneke, qui comparaît dans un procès actuellement en cours à New-York à propos d'une vente d'armes illégale à l'Iran, un aide militaire de M. Bush, le lieutenant-colonel Douglas Menarchik, aurait été informé par ses soins au début de l'année que le département de la défense s'apprêtait à acheter des armes pour les rebelles nicaraguayens avec des fonds provenant de ventes d'armes à l'Iran. Le lieutenant-colonel Menarchik l'aurait assuré que le vice-président allait *« examiner l'affaire »*.

Ces informations ont été rapportées vendredi par le *New York Times*. Selon le journal, ce ne seraient pas, d'autre part, deux mille missiles anti-tanks TOW qui auraient été vendus par les Etats-Unis à Téhéran, mais dix mille. L'Iran aurait déposé une importante somme d'argent sur un compte de la Chemical Bank à New-York et aurait également proposé aux Etats-Unis de les laisser examiner des équipements militaires soviétiques saisis aux Irakiens.

Le *Times* de Londres croit savoir de son côté de *« source très sûre »* en Iran que les armes américaines et les pièces détachées fournies par les Etats-Unis ont été livrées à bord de vingt avions-cargos. Les appareils auraient atterri sur la base militaire de Qale-Morghi, près de Mehrabad. Selon le journal, l'Arabie saoudite a joué un *« rôle-clé »* dans l'ouverture des négociations entre Washington et Téhéran pour la visite de M. McFarlane, l'ancien conseiller de M. Reagan pour les questions de sécurité nationale, au printemps dernier dans la capitale iranienne.

Fournitures israéliennes dès 1981

Confirmant des informations qui avaient déjà circulé à ce sujet dans le passé, le *Wall Street Journal* et le *Washington Post* ont indiqué vendredi que c'est dès 1981 qu'Israël a commencé à vendre des armes à l'Iran à la connaissance et avec l'approbation tacite du gouvernement américain.

Le *Wall Street Journal* précise qu'en 1981 et 1982 Israël a vendu des pneus et des éléments de système de freinage pour des chasseurs F-4, ainsi que d'autre pièces de rechange, des armes légères, des munitions et des équipements radar. Selon le journal, les principaux responsabeles américains étaient au courant de ces livraisons et *« avaient décidé de ne pas tenter d'y mettre fin »*.

A Zurich, l'Union de banques suisses (UBS) a mis hors de cause, vendredi, l'un de ses employés, dont la carte de visite avait été retrouvée dans les débris de l'avion du mercenaire américain Eugene Hasenfus, abattu le 6 octobre dernier au Nicaragua. L'appareil transportait du matériel militaire destiné aux « contras ». La chaîne de télévision américaine CBS avait annoncé qu'une carte de visite d'un *« responsable »* de l'UBS, M. Jean-Paul Cuche, avait été retrouvée lors de la capture de M. Hasenfus et que le matériel transporté avait été acheté avec des fonds provenant des transactions américano-iraniennes et précédemment placés sur un compte numéroté de l'UBS.

« Il s'agit là d'une affaire strictement privée concernant cet employé, qui est caissier dans une de nos agences à Genève », a déclaré un porte-parole de l'UBS.

M. Rafsandjani se félicite « d'avoir jeté le trouble » à Washington

Le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Rafsandjani, s'est félicité, le vendredi 28 novembre, *« d'avoir jeté le trouble »* aux Etats-Unis et chez leurs alliés par ses révélations du 4 novembre dernier, qui ont provoqué celles sur les ventes d'armes américaines à Téhéran.

Lors de la prière du vendredi à Téhéran, M. Rafsandjani a souligné que l'Iran ne négociera pas directement avec Washington même s'il a accepté de discuter avec ses intermédiaires dont l'Arabie saoudite et le Japon. Il s'est également élevé contre ce qu'il a qualifié de *« mensonges »* de l'administration Reagan selon lesquels l'Iran serait mêlé à des détournements de fonds au profit des « contras » nicaraguayens et d'armes en faveur de la résistance afghane. A propos d'Israël, pays qui, a-t-il souligné, doit près de 700 millions de dollars à l'Iran, le président du Parlement a affirmé : *« Nous ne négocierons jamais leur recouvrement. Nous récupérerons cet argent un jour par la force. S'il s'avère que l'Iran a reçu des armes israéliennes nous ne les utiliserons pas. »*

« La plupart des politiciens américains, a-t-il poursuivi, *ont approuvé la philosophie de Reagan – que l'établissement de relations avec la République islamique était une bonne chose – rejetant seulement ses méthodes. Mais ils n'ont pas le courage d'admettre qu'ils ont été injustes à l'égard de l'Iran. C'est une grande faiblesse quand des politiciens comprennent où se situent les intérêts de leur pays, mais n'ont pas les tripes de les suivre à cause d'une opinion publique qu'ils ont eux-mêmes forgée. »*

Réalité sous-estimée

M. Rafsandjani est revenu sur les circonstances dans lesquelles il a fait les premières révélations. Il a expliqué que les dirigeants iraniens avaient décidé, au cours d'une réunion, le 3 novembre, d'évoquer le lendemain les initiatives américaines, reconnaissant que ces révélations *« créeraient le chaos dans les mass media pendant un mois »*.

Il a ajouté que l'implication d'Israël et des rebelles antisandinistes dans l'affaire, révélée par l'attorney général Edwin Meese, était *« le sommet de la méchanceté »*. *« Si Meese est pris en otage un jour, nous n'intercéderons pas en sa faveur »*, a-t-il grondé. Il a comparé le rôle supposé d'Israël dans l'affaire à celui des prostituées *« qui se font photographier aux côtés de personnalités respectables pour les faire ensuite chanter »*.

En ce qui concerne la valeur des armes livrées, M. Rafsandjani a affirmé que Washington avait volontairement sous-estimé la réalité en parlant de pièces détachées pour 235 missiles sol-air Hawk et de 2 000 missiles antichars Tow, d'une valeur totale de 12 millions de dollars. Selon lui, la valeur des seules pièces pour missiles Hawk excède 100 millions de dollars. D'ailleurs, a-t-il ajouté, *« nous avons tellement de missiles Hawk que nous nous disons qu'il faudra chercher des clients pour les revendre après la guerre »*.

M. Rafsandjani a répété que les Américains devraient livrer au régime islamique des armes achetées par le chah s'ils espéraient voir Téhéran *« user de son prestige auprès des musulmans militants du Liban pour que, si nos propres exigences sont satisfaites, vous puissiez résoudre ce problème des otages »*.

A Paris, un porte-parole de l'ambassade iranienne a déclaré que pour montrer que le président Reagan *« a menti au peuple américain »*, l'Iran pourrait publier le texte d'enregistrements de conversations entre Robert McFarlane, son ancien conseiller à la sécurité nationale, et la Maison Blanche. – *(Reuter, AFP)*.

CORÉE DU SUD

Nouveaux affrontements entre étudiants et policiers à Séoul

Séoul *(AFP.)* – De nouveaux affrontements ont éclaté, le samedi 29 novembre, à Séoul, entre d'importantes forces de police et un millier d'étudiants qui manifestaient contre le gouvernement du président Chun Doo-Hwan et les Etats-Unis. Les forces de police ont utilisé des grenades lacrymogènes pour disperser les manifestants qui portaient des banderoles où l'on pouvait lire notamment *« A bas les Yankees, à bas la dictature militaire »*.

Les incidents se sont produits près de Chongno Street, à environ cinq kilomètres du quartier où devait avoir lieu le même jour une manifestation antigouvernementale organisée par le Nouveau Parti démocratique de Corée (NKDP, opposition). Cette manifestation a été décommandée par les responsables du parti face à la *« répression »* policière.

Le vice-président du NKDP, M. Kim Soo-Han, a déclaré, en effet, que le rassemblement ne pouvait avoir lieu face à *« la répression brutale et sans merci de la police anti-émeutes dans l'atmosphère de terreur qui règne dans la ville »*. Environ soixante-dix mille policiers ont été déployés dans la capitale sud-coréenne. Les autorités n'ont pas indiqué combien de personnes ont été arrêtées alors qu'elles se rendaient sur les lieux de la manifestation.

Vendredi, des heurts avaient opposé la police anti-émeute à des étudiants réunis à l'Université nationale de Séoul, pour préparer la manifestation antigouvernementale. Quelque trois cents étudiants avaient bombardé de briques et de cocktails Molotov six cents policiers, qui avaient riposté à coups de grenades lacrymogènes. Des manifestations avaient également eu lieu dans *trois autres universités de Séoul*. Des témoins ont rapporté que, à l'Université de Corée, des étudiants se sont livrés à des *« entraînements de combats de rue »* en prévision de la manifestation annulée de samedi.

Des témoins ont, par ailleurs, rapporté qu'un caméraman allemand, Jürgen Hinzpeter, avait été hospitalisé vendredi, après avoir été brutalisé par la police alors qu'il filmait, dans le centre de Séoul, des députés de l'opposition distribuant des tracts. Un député, M. Kim Hyung Rae, blessé à la tête, a lui aussi été hospitalisé.

Après le retrait de la candidature de M. Lucena

M. Campomanes reste président de la Fédération internationale des échecs

Si la lutte pour la médaille d'or reste acharnée aux Jeux olympiques d'échecs de Dubaï, la bataille pour la présidence de la FIDE (Fédération internationale des échecs) est déjà terminée... sans avoir eu lieu.

Le Brésilien Lincoln Lucena, seul candidat qui se présentait contre le président en exercice, le Philippin Florencio Campomanes, a retiré sa candidature, le samedi 29 novembre, lors de l'assemblée générale de la FIDE. Seul en lice, M. Campomanes reste donc président de la FIDE sans même que l'élection, prévue pour le même jour, soit nécessaire.

Le « succès » attendu de M. Campomanes confirme l'échec cinglant du champion du monde Garry Kasparov qui, contre sa propre fédération, soutenait M. Lucena.

On peut cependant s'étonner que ce dernier, même s'il se savait battu, n'ait pas été jusqu'au bout de son parcours. Son retrait a, en tout cas, permis à l'URSS de ne pas prendre publiquement position en faveur de l'ennemi juré de Kasparov.

Dans la douzième ronde des Jeux olympiques, les États-Unis et l'Angleterre, vainqueurs respectivement de l'Islande et de la Pologne par le même score de 3 à 1, ont perdu un demi-point sur l'URSS qui a battu l'Espagne par 3,5 à 0,5. Les trois premières places ne devraient plus échapper à ces équipes, mais dans quel ordre ? Les deux dernières rondes donneront la réponse.

B. de C.

Classement après douze rondes : 1. Etats-Unis, 34 (sur 48) ; 2. URSS et Angleterre, 33 ; 4. Hongrie, 30,5 (une ajournée) ; 5. Brésil, 30 ; 6. Bulgarie, 29 (une ajournée) ; 7. Tchécoslovaquie, 29 ; 8. Islande, Roumanie Espagne et Italie, 28,5 ; 12. France (une ajournée), 28 ; 13. Turquie, Pologne et Chine, 28. etc.

Election législative partielle à Saint-Pierre-et-Miquelon

Quatre candidats seront en lice, le dimanche 30 novembre, pour l'élection législative partielle de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui aura lieu au scrutin majoritaire, uninominal à deux tours. Cette consultation est organisée à la suite du retour au Sénat, le 28 septembre dernier, de M. Albert Pen, député (app. PS) depuis 1981.

Deux candidats se disputent les suffrages de la gauche : M. Marc Plantegenest, ancien sénateur (app. PS), président du conseil général, qui a décidé d'orienter toute sa campagne sur la pêche, dossier économiquement sensible dans l'archipel, surtout depuis l'échec des négociations franco-canadiennes des 14 et 15 novembre derniers, et M. Pierre Miadonnet, un nouveau venu sur l'échiquier politique local, qui bénéficie du soutien de M. Pen.

Deux candidats se présenteront sous l'étiquette de la majorité : MM. Gérard Grignon (UDF-CDS) et Victor Reux, qui a reçu l'investiture officielle du RPR. Tous deux, qui étaient déjà en lice lors des consultations de 1981 et 1986, ont défendu, tout au long de leur campagne, le thème du renouvellement de l'équipe au pouvoir et du développement économique de l'archipel.

Nouvelle bombe en Guadeloupe

Un engin explosif a endommagé, le vendredi 28 novembre, une discothèque du Gosier, dans la banlieue résidentielle de Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe.

Ce nouvel attentat – le dix-neuvième depuis le début de la semaine – a eu lieu après la fermeture de l'établissement et n'a occasionné que des dégâts matériels.

Cette discothèque fait face à l'endroit où doit se tenir, dimanche, la fête célébrant le dixième anniversaire du RPR, en présence de M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, et de Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat chargée de la francophonie.

Peu après cette nouvelle explosion, un sympathisant de l'UPLG, principale formation indépendantiste du département, était interpellé à son domicile et placé en garde à vue.

M. Mitterrand invite M. Giscard d'Estaing

M. François Mitterrand inaugurera le lundi 1er décembre le musée d'Orsay en présence de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Ce dernier vient d'accepter l'invitation du président de la République à participer à cette manifestation. *« Ce musée doit »* en effet au député du Puy-de-Dôme *« d'exister »*, a indiqué l'Elysée le vendredi 28 novembre, dans un communiqué.

Le numéro du « Monde » daté 29 novembre 1986 a été tiré à 517 922 exemplaires

KOWEIT

Condamnation à mort dans le procès des auteurs de l'attentat contre l'émir

Koweït (AFP). – M. Alaa Al-Atrach, principal accusé dans la tentative d'assassinat en mai 1985 de l'émir du Koweït, a été condamné samedi 29 novembre à la peine capitale par la cour de sûreté de l'Etat koweïtien, indique-t-on de source officielle à Koweït.

M. Al-Atrach (trente-trois ans), pharmacien de nationalité irakienne, a été le seul des cinq inculpés à comparaître devant la cour, à l'ouverture du procès le 11 octobre dernier. Les quatre autres inculpés, également de nationalité irakienne – deux ingénieurs, un pharmacien et un dentiste – ont été jugés par contumace. L'un d'eux a été condamné à la prison à perpétuité et les trois autres acquittés, selon l'agence koweïtienne Kuna.

En raison de l'actualité, la page « Régions » paraîtra la semaine prochaine (numéro daté dimanche 7-lundi 8 décembre).

EN BREF

● **FOOTBALL : festival de buts en première division.** – Les deux matches avancés de la dix-neuvième journée du championnat de première division, qui avaient lieu vendredi 28 novembre, ont été l'occasion pour les équipes de Marseille et de Metz de faire subir à leurs invités une lourde défaite. L'Olympique de Marseille, bien que privé de quatre titulaires, a largement disposé d'une pâle équipe de Paris-Saint-Germain (4 à 0). Souffrant de douleurs thoraciques le gardien de but international du PSG, Joël Bats, a été admis à l'hôpital, mais *« son état n'inspire pas d'inquiétude particulière »*.

A Metz les attaques, dès la douzième minutes, du Bulgare Markov, ont donné le signal du carrousel messin qui a écrasé Rennes (6 à 1).

● **Arrestation du meurtrier présumé de Stéphanie Jean.** – Philippe Pacé, vingt-six ans, le meurtrier présumé de Stéphanie Jean, quinze ans, tué, sur la route près d'Arles pendant la nuit du samedi 22 au dimanche 23 novembre, a été arrêté vendredi 28 novembre, à Salon-de-Provence, après l'interpellation, jeudi, à Digne, de deux complices.

Philippe Pacé, qui est domicilié à Salon-de-Provence, a tenté de s'enfuir au moment de son arrestation, puis a indiqué le cabanon où se trouvait le fusil qui aurait servi à tuer l'adolescente (*le Monde* du 25 novembre).

● **L'acquittement de M. Serge Ségura.** – Si la cour d'assises n'a pas retenu la culpabilité pénale de Serge Ségura, elle a néanmoins considéré qu'il restait civilement responsable des dommages entraînés par la mort de Philippe Noël et l'a condamné à verser à la veuve et aux enfants de la victime plus de 1 million de francs à titre de réparation (*le Monde* du 29 novembre).

A B C D E F G

